COMMISSION SPÉCIALE SUR LES DROITS DES ENFANTS ET LA PROTECTION DE LA JEUNESSE

SOUS LA PRÉSIDENCE DE

Mme RÉGINE LAURENT, Présidente

M. ANDRÉ LEBON, Vice-président

M. MICHEL RIVARD, Vice-président

Mme HÉLÈNE DAVID, Commissaire

M. ANDRÉS FONTECILLA, Commissaire

M. GILLES FORTIN, Commissaire

M. JEAN-SIMON GOSSELIN, Commissaire

M. LESLY HILL, Commissaire

Mme LISE LAVALLÉE, Commissaire

Mme LISE LAVALLÉE, Commissaire

Mme LORRAINE RICHARD, Commissaire

Mme DANIELLE TREMBLAY, Commissaire

AUDIENCE TENUE AU 500, BOUL. RENÉ-LÉVESQUE OUEST MONTRÉAL (QUÉBEC)

Montréal, le 5 novembre 2019

Volume 4

ROSA FANIZZI & ODETTE GAGNON Sténographes officielles

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
LISTE DES PIÈCES	3
PRÉLIMINAIRES	4
DELPHINE COLLIN-VÉZINA	5
MARIE-CLAUDE GAUTHIER JULIE BOUCHARD	61
CPE HALTE-RÉPIT HOCHELAGA-MAISONNEUVE	129
MARIE-CLAUDE LANGLAIS	
ORDONNANCE DE HUIS CLOS	193

LISTE DES PIÈCES

PAGE

P-003 : Résumé du témoignage de M. Olivier Gosselin

194

5 novembre 2019 Volume 4

- 4 -

EN L'AN DEUX MILLE DIX-NEUF (2019), ce cinquième (5e) jour du mois de novembre :

3

PRÉLIMINAIRES

5

LA PRÉSIDENTE :

Merci. Bon matin. Bienvenue à tout le monde. Alors, on accueille pour commencer notre journée, madame 8 Delphine Collin-Vézina qui est directrice du Centre 9 de recherche sur l'enfance et la famille de 10 l'Université McGill, titulaire de la chaire de 11 recherche du Canada junior en aide sociale à 12 l'enfance et professeure à l'École de service 13 social de l'Université McGill. Donc, elle nous 14 parlera notamment des enfants aux prises avec des 15 traumas complexes et des conséquences que ceux-ci 16 peuvent avoir sur leur développement. Alors, merci 17 beaucoup, Madame Collin-Vézina, d'être avec nous ce 18 matin. On a à peu près une heure (1 h) ensemble. Ce 19 qu'on vous suggère c'est à peu près une quinzaine 20 de minutes de présentation et ensuite d'avoir des 21 échanges avec les commissaires. Ça vous va? 22 Mme DELPHINE COLLIN-VÉZINA: 23

C'est parfait.

24

CS	SDEPJ		
5	novem	nbre	2019
Vo	olume	4	

- 5 -

1	LA PRÉSIDENTE :
2	Alors, avant de vous céder la parole, je vais
3	demander au greffier de vous assermenter.
4	
5	DELPHINE COLLIN-VÉZINA,
6	(Sous serment)
7	
8	LA PRÉSIDENTE :
9	Alors, à vous la parole.
10	Mme DELPHINE COLLIN-VÉZINA :
11	Alors, merci beaucoup pour cette introduction.
12	Merci beaucoup pour cette invitation. C'est un
13	honneur de joindre ma voix, en tant que chercheuse
14	dans le domaine de la protection de l'enfance
15	depuis vingt (20) ans, à celle des enfants et des
16	jeunes qui ont connu ce système de très près et
17	qui, aujourd'hui adultes, vous ont parlé de leurs
18	expériences, malheureusement, souvent douloureuses.
19	Je me présente devant vous comme une
20	observatrice privilégiée de ce système de
21	protection de l'enfance qui, je l'espère, peut être
22	revu et amélioré afin que le passage en centre
23	jeunesse soit davantage vécu par ces enfants comme
24	celui d'une guérison vers un tremplin pour un
25	avenir meilleur, plutôt qu'un système qui ne les a

pas vus et entendus dans leurs besoins les plus fondamentaux. Ce sont de ces besoins dont je veux vous parler ce matin.

1

2

3

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

Les enfants et les adolescents en Protection de la jeunesse arrivent dans les services avec un sac à dos rempli d'expériences de vie qui, trop souvent, sont marquées par la violence, la maltraitance, la négligence. Ils ont vécu un nombre beaucoup trop important de moments où ils ont eu peur, se sont sentis blessés, trahis, humiliés, insécurisés par les personnes les plus importantes dans leur vie, celles qui devaient leur apporter réconfort et sécurité, mais qui pour plusieurs raisons, ne pouvaient bien remplir ce rôle, c'est ce qu'on appelle les traumas interpersonnels. Le sac à dos des enfants et des adolescents en Protection de la jeunesse en est rempli.

Ces traumas entraînent des séquelles particulièrement importantes, car ils touchent à l'essence même du développement des enfants. Influencés par les traumas vécus, ces enfants pourraient, avec raison, percevoir le monde comme dangereux, s'attendre à être trahis comme ils l'ont été par le passé, et donc mettre les gens à

aussi dépendre des autres, car ils n'ont pas appris

2

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

à se faire confiance et à croire qu'ils ont une 3

valeur aussi importante que les autres enfants. Ils

pourraient manquer de capacité à gérer leurs 5

émotions parce que personne ne les a aidés à mettre

des mots sur ce qu'ils vivent. Ils pourraient

également avoir développé un système biologique de 8

réponse au stress, celui-ci utile face au danger, 9

qui ne peut plus arrêter de sonner l'alarme et les 10

amène à être toujours fébriles et hyper vigilants, 11

prêts à bondir si un nouveau danger survenait. 12

> Toutes ces manifestations sont autant de séquelles des traumas interpersonnels et souvent elles s'exprimeront par des comportements que l'on jugera problématiques. Par exemple, on dira de tel enfant qu'il est oppositionnel, qu'il est défiant, qu'il est immature, qu'il ne sait pas gérer sa colère, qu'il manque d'habiletés prosociales. Ces descriptions sont souvent justes, mais c'est une erreur d'attribuer ces étiquettes sans se demander pourquoi ces enfants ont développé ces problèmes et comment nous pouvons les aider.

> Je crois que cette attitude fautive est malheureusement courante dans notre système, et ce,

2

3

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

dès le moment où un dossier est évalué en Protection de la jeunesse, tout comme lorsqu'il est référé vers les services. Lorsqu'un dossier est évalué en Protection de la jeunesse pour décider si la sécurité et le développement d'un enfant est compromis, il y a, à mon avis, deux obstacles qui limitent la possibilité d'adopter dès le départ cette vision plus holistique répondant davantage aux besoins de l'enfant.

Le premier est que les intervenants responsables de ces évaluations sont souvent ceux avec le moins d'expérience, qui se retrouvent dans un contexte de travail émotivement difficile où ils ne sont pas accueillis avec plaisir, tout en étant témoins d'histoires de vie douloureuses et qui ont une charge de cas dépassant ce qui est humainement possible de traiter en profondeur.

Il peut donc être compliqué pour ces intervenants d'évaluer l'ensemble de l'histoire et des besoins de l'enfant et de ne pas se limiter aux motifs de signalement. L'enfant, pendant ce temps, a plusieurs raisons de vouloir cacher une partie de son sac à dos à cet adulte qu'il ne connaît pas. Il comprend trop bien les conséquences qui peuvent en découler.

2

3

5

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

Le deuxième obstacle est que nous intervenons souvent, et particulièrement chez les adolescents, pour des motifs de troubles sérieux de comportement. L'enfant ne va pas à l'école, il fugue, il est agressif. Cet article de la loi, cet alinéa nous donne une opportunité d'intervention, mais il est un couteau à double tranchant. Il véhicule l'idée que le signalement et l'intervention qui pourrait suivre reposent sur la présence de comportements problématiques chez ce jeune et occulte par le fait même les causes de ces manifestations, possiblement de nombreux traumas. En utilisant cette étiquette sans adopter une approche plus axée sur le trauma, on donne le sentiment au jeune que l'on intervient parce que lui a un problème. Par exemple, nous avons mené une étude auprès de cinquante-trois (53) jeunes âgés de quatorze (14) à dix-sept (17) qui étaient hébergés en centre de réadaptation. Nous leur demandions de

remplir un questionnaire sur cinq formes d'événements traumatiques qu'ils pourraient avoir vécus : abus physique, abus psychologique, abus sexuel, négligence physique, négligence émotionnelle. La presque totalité des jeunes sondés

2

3

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

ont rapporté avoir vécu au moins un de ces événements traumatiques et un jeune sur quatre a rapporté en avoir vécu quatre, sinon les cinq formes sur lesquelles nous les questionnions.

En contraste, quand on allait voir pourquoi ces adolescents étaient placés, presque quatrevingt-dix pour cent (90 %) d'entre eux l'étaient pour troubles de comportement. Il y avait donc un énorme décalage entre ce que les jeunes avaient accepté de nous révéler et la raison pour laquelle ils étaient placés. Cela ne veut pas dire que les intervenants n'étaient pas au courant du passé traumatique de ces jeunes, mais cette connaissance demeurait informelle, elle n'était pas facilement accessible au dossier du jeune et n'était donc pas une partie prenante du plan d'intervention.

C'est cette dernière réflexion qui m'amène à vous parler des services offerts qui, eux aussi, adoptent une perspective souvent limitée. Si un jeune est placé en centre de réadaptation pour les troubles de comportement, alors nous lui apprendrons des règles qu'il devra suivre. Nous lui offrirons des ateliers sur la gestion de la colère et sur le développement des habiletés prosociales. Ces objectifs d'intervention sont logiques, à la

2

3

5

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

lumière de la raison du placement. Ils ne sont pas nécessairement erronés, mais ils auront un impact limité si nous n'allons pas au-delà du comportement pour offrir des expériences réparatrices à ces enfants et ces adolescents qui ont été blessés et trahis par le passé.

C'est dans cette perspective que les approches axées sur le trauma sont des opportunités fort prometteuses pour revoir nos services et les optimiser afin de répondre aux besoins des enfants et adolescents qui ont un parcours de vie traumatique.

Ces approches ne se limitent pas à suggérer de nouveaux programmes ou de nouvelles procédures, mais invitent plutôt à revoir le système dans son ensemble pour mener à des changements organisationnels, qui peuvent se résumer autour de quatre concepts clés décrits comme la règle des quatre R : réaliser, reconnaître, répondre et résister à la retraumatisation.

La première étape est de réaliser l'existence et l'impact profond du trauma chez les enfants et les jeunes dans les services. Pour pouvoir arriver à cette réalisation, il faut que l'ensemble des acteurs en Protection de la jeunesse

2

3

5

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

soient formés sur ces notions, tant les acteurs sociaux que judiciaires, tant les intervenants que les familles d'accueil.

La deuxième étape consiste à reconnaître les signes et les symptômes en lien avec les expériences traumatiques. Les intervenants doivent être en mesure de faire une évaluation qui va audelà de l'alinéa de la loi. Il faut pouvoir donner aux intervenants les outils pour documenter les traumas et leurs séquelles. Mais cette deuxième étape implique aussi la reconnaissance de l'impact de ces interventions sur les intervenants afin de mieux les soutenir. Pour ceci, il faut une supervision adéquate, des espaces d'échange et de partage et de la formation continue.

La troisième étape implique qu'il faut être en mesure de répondre à ces traumas. Pour cela, les intervenants doivent être en mesure d'offrir un continuum de services pour les enfants et les adolescents, mais aussi à leurs donneurs de soin, par exemple, les intervenants en foyer de groupe et centre de réadaptation, les familles d'accueil. Ici, repose un des grands paradoxes des approches axées sur le trauma. Bien que les besoins des jeunes soient au coeur de toutes les interventions,

2

3

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

ce sont d'abord les adultes responsables auxquels nous devons prêter main-forte afin qu'ils soient des piliers solides sur lesquels les enfants peuvent s'appuyer pour mieux se développer.

Et finalement, il faut absolument éviter que le système retraumatise l'enfant, que ce soit par des décisions prises sans entendre le point de vue de celui-ci, par un placement qui implique de nouvelles expériences traumatiques, par des bris répétés de placements ou par l'utilisation de méthodes de contrôle comme l'isolement et la contention. Nos recherches et celles menées dans d'autres pays montrent que les approches axées sur le trauma diminuent significativement les bris de placement et le recours à des méthodes de contrôle.

Alors, ces lignes directrices m'amènent à formuler quatre recommandations. Premièrement, il est primordial de dispenser une formation générale dans les cégeps et les universités sur le trauma et ses séquelles à tous les acteurs qui travailleront auprès des enfants : travail social, psychologie, éducation, mais aussi médecine, droit, technique infirmière, technique policière. Cette formation devrait faire partie du curriculum de ces programmes, ce qui permettrait de sensibiliser

2

3

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

l'ensemble de ces futurs intervenants et professionnels. Pour le moment, peu de programmes collégiaux et universitaires présentent ce contenu à leurs étudiants.

Des formations plus approfondies devraient aussi être disponibles pour les intervenants sociaux et judiciaires en Protection de la jeunesse. Il est impensable que l'ensemble de ces professionnels interviennent auprès de cette clientèle sans avoir les connaissances nécessaires pour pleinement réaliser l'ampleur du sac a dos porté par leurs clients et les séquelles qui en découlent et ainsi intervenir au-delà de la raison plus ciblée de l'alinéa de la loi.

Deuxièmement, pour qu'une approche axée sur le trauma fonctionne à long terme, il faut offrir beaucoup plus qu'une simple formation. Il faut aussi donner du soutien, de la supervision et des opportunités de réflexion et de développement professionnel aux intervenants et aux donneurs de soins, considérant qu'ils sont les acteurs clés dans ce système.

Il n'est pas rare que des intervenants dans des centres de réadaptation n'aient qu'une rencontre d'équipe par mois. Et pourtant, ils

2

3

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

travaillent avec des jeunes dont les besoins et les défis sont grands, vingt-quatre heures (24 h) par jour, sept jours sur sept. Comment, dans un tel contexte, ces intervenants peuvent-ils apprendre les uns des autres, se soutenir, revoir les interventions pour les rendre moins réactives, moins punitives envers les jeunes. Dans le contexte actuel où le manque de ressources est criant, on demande aux intervenants d'accomplir ni plus ni moins qu'une mission impossible.

Troisièmement, je recommande de consacrer plus de ressources et d'offrir de meilleures conditions de travail aux intervenants affectés au traitement et à l'évaluation des signalements afin qu'il y ait moins de roulement de personnel dans ces postes et une expertise plus grande qui puisse s'y développer. Il s'agit de la porte d'entrée dans le système, ce qui va orienter de façon significative la trajectoire de vie des enfants et adolescents en Protection de la jeunesse. Avec la pression de la performance et des listes d'attente, il est difficile pour les intervenants de prendre le temps nécessaire pour évaluer le signalement dans la perspective du trauma et faire une évaluation complète des besoins des jeunes signalés

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

et des meilleures options pour assurer leur plein 1 rétablissement. 2

> Et finalement, des programmes axés sur le trauma pour les enfants, les familles et les autres donneurs de soins doivent être implantés dans l'ensemble des services au Québec et être appuyés par des directives ministérielles claires. Présentement, plusieurs programmes sont implantés dans certains services, mais ils le sont à la pièce et selon le bon vouloir de certains gestionnaires qui croient en ces approches. Ce modèle est fragile, car il repose sur certains individus seulement et peut être discontinué à tout moment si les budgets ne permettent plus l'implantation de ces programmes.

Je suggère de prendre exemple sur le Nouveau-Brunswick qui, récemment, a adopté une approche axée sur le trauma, le modèle « attachement régulation et compétence », à l'échelle de la province tout entière, entériné par le ministère de la Santé de cette province. Je crois que le Québec pourrait emboîter le pas et s'assurer que les enfants et adolescents en Protection de la jeunesse, malgré un départ difficile dans la vie, aient accès aux services

- 17 -

- nécessaires pour assurer leur quérison et rêver,
- comme tous les jeunes du Québec, à un avenir
- 3 prometteur. Merci.
- 4 LA PRÉSIDENTE:
- Merci beaucoup, Madame Collin-Vézina. On va débuter
- la période d'échange avec les commissaires avec
- 7 Jean-Marc Potvin.
- M. JEAN-MARC POTVIN, commissaire:
- 9 Q. [1] Alors, merci beaucoup, Madame Collin-Vézina
- pour votre témoignage.
- 11 R. Merci.
- Q. [2] Pour vos propos qui font beaucoup écho à ce
- qu'on a entendu des jeunes qui nous ont dit très
- clairement qu'on met beaucoup l'accent sur leurs
- troubles de comportement, puis qu'on a peu d'écoute
- pour ce qu'ils ont vécu.
- J'aimerais peut-être aller un peu plus loin
- sur la question des approches liées au trauma. On
- sait que dans notre centre de réadaptation, il y a
- beaucoup d'approches basées sur des approches
- cognitives-comportementales, donc très axées sur
- les comportements. Est-ce qu'il y a, au Québec, des
- approches comme ça qui ont été déployées, qui ont
- été évaluées à ce moment-ci?
- R. Donc, oui, c'est la très bonne nouvelle. Au Québec,

2

3

5

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

on a plusieurs initiatives depuis, disons, environ sept ou huit ans en complémentarité à des approches telles que celles cognitivo-comportementales ou d'autres approches avec les familles d'accueil. On pense au programme SOCAN, au programme AIDE, qui étaient déjà implantés depuis très longtemps. Donc, depuis sept ou huit ans, on a des approches axées sur le trauma qui sont ajoutées à cette offre de service. Mais comme je le mentionnais, c'est vraiment à la pièce, c'est-à-dire qu'on a eu la chance de collaborer avec plusieurs unités de centres de réadaptation et foyers de groupe au Québec à travers plusieurs régions. Donc, plusieurs CISSS et CIUSSS ont collaboré avec nous, mais parfois un ou deux centres par région, par CISSS ou par CIUSSS, un ou deux centres uniquement qui tentaient, de façon pilote, d'implanter des approches axées sur le trauma. C'est le même programme que celui du Nouveau-Brunswick, donc le modèle « attachement, régulation et compétence », c'est un modèle qui est considéré comme un des plus prometteurs pour aider les enfants à déployer leur résilience, à vraiment développer leurs forces. Parce que bien qu'on dise que ce soient des approches axées sur le trauma, le but n'est pas

2

3

5

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

nécessairement de faire parler les jeunes au sujet de leurs événements traumatiques. Bien sûr, ça pourrait être un objectif qui est poursuivi pour certains enfants, mais il s'agit davantage de donner l'occasion aux enfants d'être vus et entendus pour leurs besoins les plus fondamentaux, d'être vus au-delà du comportement et d'être aussi soutenus dans le développement de leurs forces.

Alors, pour le moment, on a au Québec travaillé avec quarante-cinq (45) unités de centres de réadaptation et foyers de groupes, donc c'est quand même un nombre impressionnant, distribués à travers donc quatorze (14) régions, donc quatorze (14) CIUSSS et CISSS. C'est un déploiement qui a commencé tout petit en projet pilote et qui a grossi, qui aujourd'hui est aussi mené en collaboration avec Boscoville qui avait déployé de façon très importante l'approche cognitivocomportementale. Donc, je pense que c'est important aussi de souligner à quel point il y a un effort de concertation pour que cette approche ne soit pas la nouvelle approche au goût du jour, la nouvelle façon de faire, mais qui n'est pas cohérente avec l'ensemble des services jusqu'à présent. Donc, on tente le plus possible de l'arrimer avec l'ensemble

- 20 -

- des services déjà présents pour adopter une lunette qui va être plus holistique et qui va regarder l'enfant dans l'ensemble de ses besoins.
- Q. [3] Si je comprends bien, c'est une approche qui se combine aux approches existantes, qui ne vient pas nécessairement remplacer les approches existantes.
- 7 R. C'est exactement ça.

19

20

21

22

23

24

25

- Q. [4] Vous avez dit qu'au font les approches axées
 sur le comportement sont quand même peut-être
 nécessaires. Est-ce qu'on doit faire un choix ou
 est-ce qu'on doit combiner en quelque sorte des
 approches?
- 13 R. C'est des discussions qu'on a eues, des discussions
 14 fort intéressantes dans des communautés de pratique
 15 qu'on anime et qu'on a avec les intervenants en
 16 Protection de la jeunesse. Et avec le temps, on a
 17 réalisé à quel point c'est des approches qui se
 18 combinent, en fait, très bien.
 - L'approche cognitivo-comportementale, par exemple, peut apporter beaucoup d'outils pour pouvoir épauler l'enfant, pour pouvoir lui donner, c'est ça, un coffre à outils dans lequel il peut puiser pour pouvoir mieux naviguer le monde social dans lequel on espère qu'il va avoir beaucoup de succès.

19

20

21

Alors, que l'approche ARC va, pendant ce 1 temps-là, s'occuper de comprendre mieux ses 2 déclencheurs. Pourquoi cet enfant devient 3 vraiment... se désorganise lorsque quelqu'un hausse le ton? Pourquoi cet enfant devient très malheureux 5 lorsque quelqu'un le critique? Donc, on va aller au-delà du comportement lui-même pour comprendre 7 le contexte dans lequel il a grandi. Alors, il n'y 8 a vraiment pas de choix à faire, il faut pouvoir 9 les arrimer pour que ce soit cohérent pour les 10 intervenants qui les appliquent. Mais on voudrait 11 surtout pas donner l'impression qu'il faut faire 12 table rase et qu'on avait tout faux par le passé. 13 C'est plutôt un ajustement et une bonification des 14 services et non une éradication de ce qu'on faisait 15 par le passé. 16 17

- Q. [5] Si je comprends bien, c'est un peu une approche qui met en perspective les comportements du jeune puis qui permet d'avoir des attitudes ou des interventions plus adaptées, tenant compte de ce qu'ils sont comme personne.
- 22 R. Absolument. On dit souvent que c'est une autre
 23 lunette, en fait. Ça va être l'image qu'on va
 24 donner, l'image du sac à dos dont j'ai parlé est
 25 une qu'on utilise souvent. Et l'image de la

lunette, en fait, où on va tenter de regarder cet 1 enfant avec une curiosité, avec une compassion pour 2 son histoire de vie plutôt qu'avec une lunette qui 3 va être davantage jugeante, avec des mots qui sont durs envers les enfants. Lorsqu'on traite un enfant 5 de manipulateur, de menteur et qu'on ne prend pas en considération qu'il a grandi dans un contexte où 7 peut-être que ça a été sa seule chance de survie, 8 d'être capable de pouvoir se démener en adoptant 9 des comportements qui sont inadéquats, certes, mais 10 qui étaient aussi des comportements adaptatifs dans 11 un contexte traumatique. Alors, on fait fausse 12 route, je pense, alors c'est cette lunette qu'on 13 espère ajuster. 14

- Q. [6] Je ne sais pas s'il y a plusieurs approches qui
 existent dans le monde concernant les traumas
 complexes, il y a peut-être plusieurs modes
 d'intervention, plusieurs approches. Je comprends
 qu'il y en a une ici qui a été déployée, là, qui
 s'appelle « attachement, régulation, compétence ».
- 21 R. Il y en a d'autres.
- Q. [7] Il y en a d'autres. Une des grandes questions
 qui se pose quand on veut déployer des approches
 comme celle-là, c'est qu'est-ce qu'on choisit? Estce que chacun choisit un programme selon le goût du

jour ou s'il est mieux de déployer une approche, 1 par exemple, qui a fait ses preuves, qui est axée 2 sur des données probantes, pour être efficace dans 3 le déploiement aussi de telles approches, là. R. C'est sûr qu'il y a une plus-value à avoir un 5 langage commun à travers les différents services. Alors, ça, je pense que de penser à un modèle 7 unificateur est peut-être une très bonne idée. 8 C'est le choix que le Nouveau-Brunswick a fait. 9 Mais au Québec, il y a aussi beaucoup d'autres 10 programmes plus spécialisés qui auraient aussi 11 avantage à être considérés. On pense au programme 12 STEP qui s'intéresse en particulier aux jeunes 13 mères qui vont avoir leurs enfants, donc se 14 positionne dans une intervention non pas réactive, 15 mais vraiment en prévention secondaire, où on 16 identifie des mamans plus à risque et on tente de 17 les soutenir. C'était aussi la visée du programme 18 SIPPE. Alors, des fois des programmes qui ne disent 19 pas qu'ils sont axés sur le trauma, mais en étant 20 appui aux donneurs de soins, en tentant de bâtir la 21 résilience de ces enfants et de ces familles 22 finalement, visent la même orientation. 23 Il y a le programme TF-CBT, qui est un 24 programme aussi cognitivo-comportemental qui est

implanté au Centre Marie-Vincent avec les victimes 1 d'agression sexuelle, pour lequel il y a eu une 2 adaptation aussi pour des enfants qui présentent 3 des trajectoires de vie de traumatisme complexe. Alors, il y a plusieurs possibilités, il y a plusieurs initiatives au Québec qui sont très inspirantes et pour lesquelles, dans le fond, il y aurait un avantage à penser à un déploiement plus, 8 disons, provincial et qui soit moins à la pièce et 9 laissé au bon vouloir des gestionnaires. 10 Q. [8] J'aimerais peut-être vous entendre une dernière 11 question sur la collaboration avec les chercheurs 12 puis les milieux de pratique. Bon. Dans le contexte 13 des instituts universitaires, dans le contexte d'un 14 travail en réseau qui existait peut-être plus 15 fortement avant qu'aujourd'hui, on pouvait faire ce 16 genre de réflexion-là, discuter des modèles, des 17 approches, les chercheurs étaient très prêts pour 18 soutenir l'implantation des bonnes pratiques. Qu'en 19 est-il de cette collaboration-là aujourd'hui? 20 R. Je vous dirais qu'on est un... le Québec est un 21 terrain incroyablement fertile dans les 22 collaborations - milieu de pratique et milieu de 23 recherche. On a plusieurs groupes de recherche. 24

Vous avez mentionné, bien sûr, les instituts

25

2

3

5

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

universitaires, le CRUJeF et l'IUJD, mais on a aussi énormément de centres de recherche ou de groupes de recherche qui s'intéressent à des problématiques particulières ou aux traumas complexes comme le centre de recherche que je dirige, et on est des chercheurs très impliqués dans les milieux de pratiques.

Donc, je crois qu'on n'a pas perdu trop dans les dernières années dans la volonté, à tout le moins, de collaborer de façon très étroite entre les milieux de pratique et les milieux de la recherche pour que les connaissances sur le terrain et les connaissances acquises empiriquement puissent se nourrir les unes et les autres.

Ce qui est peut-être plus compliqué maintenant avec les structures, les infrastructures du CIUSSS et du CISSS, c'est que la possibilité de mener des recherches de façon à court terme de façon fluide a pris un peu de difficulté avec ses mégaorganisations.

Donc, je vous dirais que ce qu'on a pu perdre avec le temps, c'est de pouvoir dire rapidement à un partenaire : est-ce qu'on fait un projet pilote pour voir si tel jeune qui revient de fugue, on pourrait pas essayer quelque chose? Puis

- de trouver rapidement les façons de faire approuver
- ce projet de pouvoir avoir l'approbation éthique,
- par exemple, et que rapidement on puisse être en
- collaboration. Cette fluidité a été perdue avec les
- 5 grandes structures.
- Donc, on est davantage portés, comme
- 7 chercheurs, à vouloir proposer de très grands
- projets puisque que ce soit un tout petit projet ou
- un grand projet, finalement les démarches sont tout
- aussi difficiles. Alors, peut-être... ça, c'est
- 1'aspect qu'on aurait pu perdre avec le temps.
- 12 Q. [9] Merci beaucoup.
- 13 LA PRÉSIDENTE :
- 14 Q. [10] Ca va. On va poursuivre la conversation.
- 15 R. Bien sûr.
- 16 Q. [11] Avec Hélène David.
- 17 Mme HÉLÈNE DAVID, commissaire :
- Q. [12] Merci beaucoup. Je pense que je peux vous
- appeler chère collègue.
- 20 R. Oui.
- Q. [13] Et très fière que vous soyez rendue là où vous
- êtes rendue, vous avez été formée...
- 23 R. Merci.
- Q. [14] ... dans des très bonnes universités. C'est
- toujours extraordinaire de voir les résultats que

2

3

5

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

ça peut donner parce que je dirais, on est à peu près à fêter ou à souligner... pas fêter, souligner le centième anniversaire de cette notion de trauma. C'est une notion qu'on vous a sûrement enseignée au baccalauréat, c'est une notion très, très freudienne au début, mais qui a eu son évolution, qui est très complexe, c'est pas seulement le trauma qui est complexe, mais c'est la notion même de trauma, et on peut parler d'une sorte de réacteur nucléaire avec un épicentre, plein de couches protectrices. Et vous le décrivez très bien dans le sac à dos, plusieurs traumas peuvent avoir donc énormément de couches protectrices. Et vous vous attaquez, et j'oserais dire, je suis tellement fière de vous et de vos recherches parce que vous vous attaquez à un concept très complexe, mais en essayant de l'appliquer en même temps, ce que des chercheurs des fois ont de la misère à faire, et vous osez donner les conditions dans lesquelles, on devrait traiter ca.

Alors, vous commencez avec la formation. Je ne peux pas être évidemment en désaccord avec ça, de former. On va se dire bonne chance pour que votre recommandation puisse percoler dans tous les collèges et les universités. C'est une question

qu'on a à se poser, je pense, la formation sur le			
trauma. Mais c'est pas une formation simple non			
plus et c'est pas quand vous dites « on occulte les			
causes des symptômes », vous avez bien dit avec			
nuance, et moi je l'apprécie beaucoup, que oui, il			
y a eu toute une époque très behavioriste, très			
cognitivo-comportementale, et là, bien le balancier			
fait en sorte qu'on devrait complexifier les choses			
parce que ces enfants-là arrivent avec un bagage			
très, très complexe, mais avec tous les mécanismes			
de défense. Or, on ne regarde que les défenses, des			
choses qu'on enseigne beaucoup, puis on ne s'en va			
pas aux symptômes, et vous, vous vous attaquez à			
cette question-là. Arrêtez de regarder juste les			
symptômes, traiter le trouble de comportement et			
puis vous pensez que vous allez régler les choses.			
L'enfant devient le symptôme, alors que les traumas			
ne sont pas créés par lui, mais il a eu à les			
métaboliser ou pas, la plupart du temps non			
métabolisé.			

Alors moi, ma question c'est : mais comment vous proposez qu'on forme ces intervenants? Vous parlez même de sensibiliser les familles d'accueil, et caetera, ce qui est formidable, mais c'est tout un défi que vous demandez à la société, aux

- 29 -

intervenants, familles d'accueil, aux centres de 1 réadaptation, aux travailleurs sociaux, vous parlez 2 des policiers, vous parlez des médecins. Moi, je 3 salue votre position. Conditions de travail, et caetera, mais j'aimerais ça que vous parliez un peu 5 plus de comment vous avez espoir que tous ces gens-là soient formés à cette notion d'intervention en trauma? 8 R. En fait, ça me permet de pouvoir poursuivre sur la 9 première question parce qu'on a déjà des démarches 10 de formation qui sont très importantes. Donc, sur 11 le même modèle « attachement, régulation et 12 compétence », et en collaboration avec le CIUSSS de 13 Lanaudière, on a développé un groupe de soutien 14 pour les familles d'accueil. Alors, avec les 15 familles d'accueil, douze (12) rencontres que l'on 16 fait avec eux, où on leur explique vraiment ces 17 mêmes concepts de trauma complexe, mais comment ils 18 peuvent s'appliquer dans la réalité de leur vécu 19 quotidien avec cet enfant dans leur famille? 20 Et pour avoir mené des entrevues ensuite 21 avec les familles qui avaient participé à ces 22 groupes de soutien, la réponse unanime était : ah, 23 enfin, enfin, on comprend mieux. Parce que 24 finalement je suis vraiment convaincue que la 25

2

3

5

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

majorité des gens qui interviennent dans ce système et auprès des jeunes et des enfants ont, au point de départ, un grand coeur et une grande volonté de faire une différence, mais ensuite, les moyens manquent. Et la connaissance et comprendre le trauma complexe, comprendre comment il se manifeste et non de regarder uniquement les comportements est une première étape de sensibilisation. Bien sûr, ce n'est pas la finalité, mais c'est tout de même une première étape.

Si on revient à cette notion des différents savoir, le modèle ARC s'intéresse particulièrement et avec les familles d'accueil tout comme avec les intervenants en Protection de la jeunesse, à leur donner une certaine portion de savoir : qu'est-ce que c'est le trauma complexe? Une certaine partie de savoir-faire : comment gérer un enfant qui arrive de l'école et qui claque la porte, lance son sac à dos puis envoie promener tout le monde? C'est ça, les exemples que les intervenants et les familles d'accueil vont nous donner. On pourrait avoir une approche punitive puis dire : ça ne se fait pas, puis avoir vraiment vouloir mettre une règle ou une punition, mais on pourrait essayer de comprendre. Peut-être que la journée a été très difficile aussi

2

3

5

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

pour cet enfant-là. Est-ce qu'on est capable de pouvoir inviter l'enfant à avoir une conversation sur ce qui a pu mener à cette difficulté aujourd'hui.

Mais finalement le plus grand morceau c'est de travailler le savoir-être. Et avec les familles d'accueil tout autant qu'un policier, un médecin, un avocat, je crois que c'est la partie qui fait défaut dans nos programmes de formation, on va s'occuper beaucoup du savoir, on va s'occuper beaucoup du savoir-faire puis finalement, avec le temps et mes collaborations si précieuses avec toutes ces personnes qui interviennent avec les enfants, les adolescents, on le voit bien que c'est le savoirêtre qui va vraiment faire la différence. Est-ce que la personne qui est l'intervenant, la famille d'accueil, est capable d'avoir elle-même des capacités de régulations, est-ce qu'elle est capable de pouvoir prendre un pas de recul, pouvoir se demander : bon, ça me heurte que cet enfant soit difficile aujourd'hui, mais est-ce que je suis capable de prendre un grand respire puis de pouvoir aller au-delà de ça? Mais ça, ça prend du temps et ça prend, Ce n'est pas nécessairement une seule heure qu'on va donner en formation qui va venir

- changer le savoir-être et c'est pour ça que je mets 1 l'accent sur le fait que la formation initiale est 2 essentielle, je pense qu'elle peut poser les jalons 3 du savoir et du savoir-faire, mais c'est dans l'accompagnement continu qu'on peut développer le 5 savoir-être et c'est ça qui a été diminué à travers le temps. Vraiment là, j'ai vingt (20) ans là de 7 grande collaboration avec la Protection de la 8 jeunesse puis il y a eu des vagues et plusieurs 9 cycles, l'attention qui est donnée à la supervision 10 clinique, à l'accompagnement, les familles d'accueil 11 aussi le disent très souvent, qu'ils ont vraiment 12 peu d'espace où ils peuvent enrichir leurs façons de 13 pouvoir intervenir, se sentir soutenues. Alors, je 14 pense que c'est vraiment cet aspect qu'on devrait 15 aller chercher. 16
- Q. [15] Oui, vous parlez beaucoup de la notion de temps dans le fond...
- 19 R. Oui.
- Q. [16] ... de prendre le temps, douze (12) rencontres avec les familles d'accueil, on a eu des gens...
- 22 R. Hum, hum.
- Q. [17] ... qui sont venus nous dire justement que les familles d'accueil pouvaient être laissées à ellesmême et là, douze (12) rencontres, ça doit être

- 33 -

extrêmement bénéfique, les familles se rencontrent 1 entre elles aussi et apprennent ce que vous dites, 2 ce que vous appelez le savoir-être, et vous parlez 3 du temps consacré aussi aux jeunes intervenants... R. Hum, hum. 5 Q. [18] ... du temps de supervision, d'accompagner les accompagnateurs et ça, c'est extrêmement important, 7 alors je pense qu'on entend bien votre 8 recommandation. Et dans le cas contraire, vous dites 9 ça fait vingt (20) vingt que vous les fréquentez 10 beaucoup et c'est tout à votre honneur, vous devez 11 constater, des fois, tristement une sorte de 12 retraumatisation des jeunes à travers une approche 13 plus punitive, vous avez parlé de coercitive, 14 comment vous jugez ça, est-ce que vous le voyez 15 d'abord cette restigmatisation, cette 16 17 retraumatisation? R. Donc, ce pourquoi je reste encore préoccupée malgré 18 justement la bonne volonté des intervenants, c'est 19 vraiment cette notion d'usage des mesures de 20 contrôle, je pense que c'est un élément qu'il faut 21 absolument vraiment regarder de plus près et 22 comprendre comment on peut arriver à diminuer ces 23 mesures de contrôle, elles sont obligatoirement 24

notées par les intervenants, les intervenants

25

2

3

5

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

doivent, par la loi, noter s'ils font l'usage de contention, d'isolement et même de retrait. Lorsqu'on parle d'un retrait, bien sûr, c'est une mesure peut-être moins extrême que la contention et l'isolement, il demeure tout de même que l'enfant est donc retiré d'une opportunité d'apprentissage et cet enfant peut aussi croire que c'est lui qui est problématique plutôt que de penser que les adultes vraiment tiennent à ce qu'il reste engagé.

Or, dans le cadre de l'implantation de ARC, on a mesuré le nombre de mesures de contention qui était utilisé dans les centres de réadaptation et donc, on a eu l'opportunité d'avoir toutes les données qui proviennent de trente-huit (38) unités six mois avant le début de ce soutien à travers le modèle ARC et un an plus tard. C'est sûr que les chiffres, ils sont frappants et ils sont dérangeants chez ces enfants, donc on parle quand même de quatre cent soixante-cinq (465) enfants, les six mois qui précédent, donc c'est vraiment les services tels qu'ils sont implantés de façon assez usuelle avec les approches courantes, c'est en moyenne onze (11) mesures de contrôle que les enfants ont reçues donc contention, isolement et retrait. Mais c'est un chiffre qui, en fait, ne dit pas complètement la

2

3

5

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

réalité parce que, en fait, il y a plusieurs enfants qui en auront zéro et ceux qui en auront en auront beaucoup. Alors, en fait, des ces quatre cent soixante-cinq (465) enfants, ils y en a que cent quatre-vingt-quatorze (194) qui vont avoir une mesure de contrôle pendant leurs séjours en centre de réadaptation mais ceux qui en auront, la moyenne devient vingt-sept (27) pendant leurs séjours.

Donc, ça vient vraiment nous parler de cette réalité, c'est-à-dire que les services peuvent bien fonctionner pour une certaine partie de la population en Protection de la jeunesse, peut-être qu'il y a des méthodes cognitives ou comportementales, l'approche psychoéducative, d'autres approches qui sont développées à travers le Québec fonctionnent pour une certaine partie des enfants, mais il demeure que dans ce groupe, à tout le moins, un peu moins de la moitié ont reçu donc vingt-sept (27) fois des mesures de contrôle pendant qu'ils étaient dans le fond, sous la protection, hein, de la jeunesse.

On peut se questionner sur les séquelles que peuvent laisser ces mesures de protection et lorsqu'on regardait la raison pour laquelle les intervenants avaient utilisé ces mesures, dans un

2

3

5

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

peu moins de la moitié des cas, c'était pour protéger le jeune de lui-même ou protéger autrui, ce qui est vraiment la raison qui devrait être celle presque à cent pour cent (100 %), on l'avait dans un peu moins de cinquante pour cent (50 %). Les autres raisons qui étaient mentionnées étaient, par exemple, l'enfant ne suit pas les règles dans l'unité; l'enfant n'est pas disposé à participer aux activités; l'enfant n'accepte pas de cesser un comportement puis celui qui est peut-être le plus triste dans cette liste c'est : l'enfant revient d'une fugue et donc, ce que ça nous dit, c'est que possiblement cet enfant revenant de cette fugue est très dérégulé, très difficile à gérer, bien sûr, hein, mais il n'y a pas assez de personnes sur le plancher pour pouvoir s'occuper de ce jeune un à un qui revient de la fuque et donc nécessairement, les intervenants sont laissés avec très peu d'autres moyens pour pouvoir réellement aider cet enfant à se calmer et vous allez avoir de mes collèques puis vous avez eu certains jeunes venant des centres jeunesse qui vous ont expliqué qu'être en fugue, ce n'est pas une partie de plaisir et qu'ils reviennent en centre de réadaptation avec parfois beaucoup plus de traumatismes que par le passé. Or,

2

3

5

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

c'est vraiment préoccupant de voir ces chiffres.

La bonne nouvelle, c'est donc qu'on suivait, hein, le nombre de mesures de contrôle sur l'année qui a suivi l'implantation de ARC, ce qui est vraiment constitué d'une formation initiale, mais de soutien mensuel aussi avec des discussions de cas, on va parler du petit Gabriel, on va se demander comment l'aider, on va vraiment au coeur, on ne fait pas seulement aller vers des connaissances, on prend vraiment le temps avec les intervenants de se dire : bon, bien qui dans le groupe est vraiment un enfant pour lequel vous avez plus de difficultés, vous avez l'impression que les pratiques usuelles ne fonctionnent pas comme on l'espère.

Et donc, à travers cet accompagnement-là, ce qui est vraiment la bonne nouvelle, c'est qu'on voit une diminution très significative du nombre de mesures de contrôle qui est utilisé et finalement, dans le fond, vraiment cette diminution va se maintenir pour toute l'année qui va suivre. Donc, même si le soutien n'a pas été offert pendant l'ensemble de l'année, le fait de pouvoir offrir cette formation et du soutien sur six mois, c'est ce qu'on peut observer.

Les études américaines vont démontrer des 1 résultats similaires et vont montrer également 2 qu'il y a moins de bris de placement lorsque des 3 approches axées sur le trauma sont offertes, donc on peut penser qu'il y a réellement, c'est des 5 opportunités de pouvoir changer la trajectoire des enfants et des jeunes, de pouvoir s'assurer que les 7 meilleures décisions sont prises pour répondre à 8 leurs besoins. 9 LA PRÉSIDENTE : 10 Ça va. Alors, on va continuer avec Gilles Fortin. 11 M. GILLES FORTIN, commissaire: 12 Q. [19] Merci beaucoup d'être là et de votre 13 engagement auprès des enfants en difficulté. En 14 vous écoutant, je ne peux pas m'empêcher de penser 15 à ce qu'on appelle peut-être chez les plus petits, 16 17 du trouble grave d'attachement et qui correspond au trouble D, l'attachement D, désorganisé, 18 désorienté, on est dans la même sphère, au fond, ce 19 sont des enfants qui ont un gros sac à dos pour 20 leur petite taille? 21 R. Oui, absolument. Les enfants qui ont un trauma 22 complexe ne sont pas nécessairement un trouble de 23 l'attachement diagnostiqué, mais ils ont tous des 24

enjeux au niveau de l'attachement et des capacités

- 39 -

relationnelles ainsi que plusieurs séquelles dans 1 d'autres domaines, c'est un sac à dos beaucoup trop 2 lourd, ils sont petits, ils n'ont pas encore 3 développé leurs capacités cognitives, affectives, sociales pour pouvoir s'ajuster, pour pouvoir avoir 5 des meilleures ressources pour bondir de ces expériences traumatiques, c'est pour ça bien sûr 7 qu'on pense que plus ils sont petits et plus les 8 impacts sont grands. Remarquez que de plus en plus 9 en neuroscience, on est en train de démontrer aussi 10 que les événements traumatiques vécus à 11 l'adolescence ont aussi un très grand impact parce 12 que c'est un moment de déstabilisation au niveau 13 biologique. 14 Q. [20] Ce que je trouve intéressant également dans ce 15 que vous nous apportez, c'est qu'au fond, vous êtes 16 17 en train de nous dire que les comportements d'un enfant, c'est sa voix, c'est sa façon de s'exprimer 18 et de parler, c'est comme ça qu'on devrait le voir 19 et essentiellement et quand on commence à le 20 percevoir comme ça, c'est à ce moment-là qu'on 21 devient capable éventuellement de le rejoindre? 22 R. Absolument. L'autre image qu'on va utiliser souvent 23 dans le trauma complexe, c'est cette notion du 24

iceberg, on voit vraiment juste le dessus du

25

- 40 -

iceberg, c'est une manifestation, le comportement 1 est une façon de se faire entendre, c'est une façon 2 de pouvoir, une tentative pour pouvoir exprimer ses 3 besoins, mais c'est fait parfois de façon qui va amener davantage de rejets ou davantage de 5 punitions. Or, c'est nous, comme adultes, c'est nous, comme société, qui doit être capable de voir 7 au-delà de ce comportement et de s'assurer qu'on 8 offre une réponse où on ne se laisse pas leurrer 9 par cet écran de fumée, et c'est ça qui est 10 dommage, c'est d'entendre les témoignages que vous 11 avez reçus jusqu'à présent, beaucoup de jeunes 12 adultes qui disent à quel point, oui, peut-être 13 leur comportement était difficile, mais ils 14 auraient tant aimé être vus pour autre chose que 15 ces comportements difficiles qu'ils avaient. Or, 16 c'est la même invitation que j'ai ici. 17

- Q. [21] Au fond, quand on s'attaque uniquement aux comportements, c'est un peu comme si on disait à l'enfant de se taire?
- 21 R. Tout à fait.
- Q. [22] Et on refuse le dialogue en quelque sorte?
- 23 R. Oui.
- Q. [23] Vous nous avez parlé beaucoup, là, dans les centres d'accueil, mais j'aimerais ça savoir quel

- 41 -

- impact ou jusqu'à quel point est-ce qu'il y a une
- implantation de ces approches-là en première et
- deuxième lignes. Je vois beaucoup d'enfants, là,
- mes collègues pédiatres ou autres, là, qui
- reçoivent des enfants en troubles de comportement,
- référés par l'école, les parents qui n'en peuvent
- 7 plus puis on se retourne tout de suite vers la
- 8 médication. J'aimerais ça savoir...
- 9 R. Hum, hum.
- Q. [24] ... de quelle façon, on pourrait influencer
- ces comportements-là à la lumière d'une approche
- comme celle-ci?
- R. Donc, dans un monde idéal, bien sûr, tout le monde
- serait partie prenante, hein, de cette grande
- mission d'aider les enfants en difficulté. Je
- reviens sur ce modèle ARC parce que, bien sûr,
- c'est là où est ma passion et mon travail, donc
- nous travaillons avec des écoles pour implanter la
- version-école du modèle ARC.
- 20 Q. [25] Hum, hum.
- 21 R. Les enseignants sont des personnes excessivement
- importantes pour les enfants, vont être le premier,
- en fait, ils sont réellement la première ligne très
- souvent et ils vont avoir à gérer beaucoup de
- comportements difficiles dans la classe et si on

2

3

5

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

fait l'analogie entre l'isolement et le retrait et être expulsé de l'école, bien finalement, c'est un peu la même réalité, on a des réactions qui sont très punitives et qui excluent les enfants plutôt que de trouver des façons de les garder dans nos systèmes pour qu'ils puissent bénéficier réellement des services. Alors, il existe donc ces volets axés sur le trauma pour les écoles et je pense que dans un monde idéal, bien sûr, on aurait aussi la possibilité de pouvoir implanter et sensibiliser les enseignants, le personnel scolaire.

Vous parlez de la première ligne, on a régulièrement eu des conversations avec les intervenants en première ligne dans des mesures plus volontaires que ce soit en CLSC, que ce soit dans un contexte où les familles vont aller ellesmêmes chercher des services et tous les principes que j'ai pu présenter s'appliqueraient tout aussi bien à ces familles dans un contexte où on va davantage promouvoir vraiment la prévention, hein, et l'intervention secondaire.

On travaille, on collabore beaucoup avec les centres de pédiatrie sociale en communauté qui sont aussi des acteurs clés dans cette grande famille qui aide les enfants qui ont des défis, qui

- 43 -

ont des difficultés, les familles qui font face à 1 d'énormes pressions sociales ou des difficultés 2 psychosociales. Alors, je pense qu'il y a vraiment 3 un grand intérêt à s'assurer qu'il y a un continuum. Le trauma complexe, même s'il semble 5 complexe, n'est pas, par ailleurs, ne doit pas nécessairement être seulement vu par des services très spécialisés. Au contraire, ce sont tous les 8 services qui oeuvrent auprès des enfants en 9 difficulté qui devraient être sensibilisés à cette 10 notion du trauma et de regarder au-delà du 11 comportement pour que le langage commun soit 12 vraiment présent à les différents systèmes. On 13 espère que la protection de la jeunesse, c'est 14 quand même une loi d'exception et c'est la deuxième 15 ligne, avec une première ligne très forte qui peut 16 appuyer ce type de démarches. 17 Q. [26] Dans quelle mesure, pour être capable 18 d'intervenir auprès des enfants par cette approche, 19 dans quelle mesure c'est nécessaire de connaître le 20 parcours factuel de l'enfant? 21 R. Merci pour cette question. En fait, on n'a pas 22 besoin de connaître le parcours très exact de 23 l'enfant puis on ne doit pas assumer qu'on va 24 savoir non plus le parcours très exact de l'enfant.

2

3

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

Dans l'image que je donnais du sac à dos, les enfants le portent bien caché derrière eux pour s'assurer que les adultes ne verront pas l'ensemble des événements traumatiques qui sont vécus. On a mené plusieurs entrevues avec des victimes survivantes d'agressions sexuelles et c'est incroyable de pouvoir les entendre nous raconter toutes les démarches qu'ils font à l'intérieur d'eux-mêmes pour décider ou non de parler des événements qui sont vécus et jusqu'à quel point ils savent toutes les répercussions que le fait de parler va avoir. Les enfants savent que quelque chose de terrible va arriver s'ils parlent des événements traumatiques.

Donc, d'assumer qu'on ne peut poser la question simplement et qu'un enfant va nous déballer son histoire traumatique serait vraiment erroné, bien sûr. Donc, les approches axées sur le trauma ne reposent pas sur l'exactitude de ce que l'enfant a vécu. On prend pour acquis que cet enfant a un sac à dos lourd et avec le temps, avec la confiance, en montrant à cet enfant qu'il peut croire en nous comme adultes, peut-être qu'il acceptera d'ouvrir progressivement son sac à dos ou de nous parler des événements traumatiques, mais

- 45 -

entre-temps, on a plusieurs objectifs 1 d'interventions qu'on peut mener pour bâtir sa 2 résilience et même si on ne sait pas tels quels les 3 événements qui ont été vécus. Bien sûr, il faut quand même faire le parallèle avec le mandat de la 5 Protection de la jeunesse en évaluation, orientation où là, il y a une notion d'investigation, alors on est dans un autre mandat 8 ici où là, on recherche vraiment des faits et la 9 vérité. Mais pour une majorité d'intervenants, ils 10 n'ont pas ce mandat, ils ont le mandat d'épauler 11 l'enfant pour qu'on puisse répondre à ses besoins 12 le plus possible. 13 Q. [27] Ma question était surtout en relation avec, 14 par exemple, les familles d'accueil où bon là, il y 15 a des enjeux de confidentialité, souvent familles 16 d'accueil, on se plaint du fait qu'on donne peu 17 d'informations sur les antécédents de l'enfant, 18 mais si je comprends bien ce que vous nous 19 expliquez, ce n'est pas un handicap ou à la façon 20 d'intervenir, l'approche peut quand même être 21 réalisée par les familles d'accueil sans qu'ils 22 connaissent, sans qu'elles ne connaissent tout le 23

R. Je pense, effectivement, ça peut être implanté.

parcours précis de l'enfant?

24

25

L'exemple que vous apportez, m'amène tout de même à nuancer, les familles d'accueil ont alors besoin d'appui pour tout de même bien comprendre les séquelles laissées par le trauma. Peut-être que les événements eux-mêmes ne pourront pas être partagés.

Q. [28] O.K.

20

21

22

23

24

25

R. Mais est-ce qu'ils sont épaulés pour pouvoir 7 comprendre pourquoi cet enfant se met à pleurer 8 lorsqu'on le met dans la douche? Pourquoi cet 9 enfant refuse d'aller au lit le soir? Et peut-être 10 qu'on n'aura pas les détails de sa vie traumatique 11 mais on peut le comprendre à la lumière d'une 12 lunette sensible autrement où on va essayer de se 13 dire : bien, on ne sait pas les détails peut-être 14 tels quels, mais on peut supposer que dans son 15 histoire de vie, il y a eu des moments difficiles 16 17 en lien avec le dodo, alors qu'est-ce qu'on peut faire pour pouvoir l'aider à dépasser cette peur? 18 19

Donc, je pense que ça n'empêche quand même pas le soutien nécessaire aux familles d'accueil pour pouvoir adopter cette lunette, je crois qu'elles sont laissées avec ni la connaissance sur les événements traumatiques ni le soutien pour pouvoir comprendre les manifestations de ce trauma.

Q. [29] Merci beaucoup.

LA PRÉSIDENTE :

1

- Q. [30] Ça va. Vous avez parlé des séquelles des 2 mesures de contrôle, vous disiez, effectivement, on 3 a eu depuis le début des audiences, beaucoup d'exemples sur la lourdeur que ça laissait ces séquelles-là chez les enfants, chez les jeunes maintenant. Ma question est sur les intervenants et 7 intervenantes, dans vos recommandations, vous 8 dites: programmation provinciale pour implanter 9 l'approche et vous dites que les intervenants 10 expérimentés devraient être traitement et 11 signalement, jusqu'à quel point, vous en faites un 12 facteur de succès de mettre les intervenants et 13 intervenantes expérimentés au traitement et 14 signalement? 15
- R. En fait, je pense que ça changerait... ça serait 16 17 une grande réforme parce que pour le moment, ce sont des postes d'emploi, c'est une porte d'entrée 18 pour les nouveaux gradués alors qu'en fait, ce sont 19 les personnes les plus surspécialisées qui 20 devraient être là. C'est un peu comme si à 21 l'urgence, au triage, on avait quelqu'un qui a peu 22 d'expérience et donc, on lui laissait cette tâche 23 incroyable quand même de dire : cette personne doit 24 retourner à la maison, cette personne doit rester 25

- 48 -

en observation un peu et cette personne, il y a un médecin qui doit arriver dans la seconde. C'est vraiment la même analogie ici, c'est la personne qui effectue ce triage, c'est un des rôles les plus marquants et malheureusement, parce que c'est un métier difficile, avec des charges de cas et vraiment, je les ai entendus auprès de mes partenaires, des charges de cas de trente, quarante (30-40) dossiers en évaluation, orientation, c'est une réalité qui est presque impossible.

Alors, je crois que c'est une réelle réforme de penser qu'il faut complètement changer le paradigme et s'assurer que les personnes les plus expérimentées, celles qui pourront évaluer la notion de danger, celles qui pourront évaluer la notion de risque. Lorsqu'on décide qu'un enfant peut retourner à la maison, on prend ce risque de penser qu'avec la connaissance qu'on avait en mains, c'est la meilleure solution pour lui. Mais l'autre solution de dire : peut-être qu'on est mieux de placer cet enfant a aussi beaucoup de répercussions pour lui. Or, je pense sincèrement que c'est un rôle qu'on doit revaloriser d'une façon très différente, oui.

CSDEPJ
5 novembre 2019
Volume 4

- 49 -

- 1 LA PRÉSIDENTE:
- Merci. Alors, je passe la parole à André Lebon.
- M. ANDRÉ LEBON, vice-président :
- 4 Q. [31] Bonjour.
- 5 R. Bonjour.
- Q. [32] Merci de nous rappeler que ces enfants-là ont
- vécu un passé traumatique puis qu'on a tendance à
- être axés sur leur comportement, c'est un excellent
- rappel. Moi, j'aimerais revenir sur des... étant
- donné qu'on a le mandat de proposer des
- améliorations à ce système, vous avez eu des
- petites phrases que je trouve lourdes de sens.
- Quand vous dites que cinquante pour cent (50 %) des
- interventions de retrait, contention, et caetera,
- étaient faits pour peut-être un bon motif, à savoir
- protéger l'enfant, mais vous avez parlé des autres
- motifs qui étaient plus faibles, mettons. Vous avez
- parlé de la nécessité du savoir-être des
- intervenants puis vous dites dans certaines phrases
- là : « Ce lien-là, le temps, la continuité, la
- constance », vous évoquez des choses qu'on ne
- retrouve pas beaucoup dans notre réseau, ça fait
- que je voudrais vous entendre, t'sais, le savoir-
- être là, ça ne s'improvise pas, à une époque pas si
- lointaine, on disait que le principal outil d'un

- 50 -

- intervenant c'était sa personnalité, hein...
- 2 R. Hum, hum.
- Q. [33] ... ça s'adresse direct au savoir-être, ça ne s'enseigne pas automatiquement ça.
- L'autre chose, merci de nous dire qu'il y a des approches qui permettent d'outiller les gens, 6 quand vous donnez l'exemple des jeunes qui ont été 7 suivis dans votre projet, une fois la formation 8 donnée, ça a chuté dramatiquement, donc il y a des 9 pistes d'espoir, mais en même temps, vous avez 10 aussi dit dans des toutes petites phrases qu'une 11 supervision par mois, c'est peut-être pas assez, 12 quand ça existe... 13
- 14 R. Hum, hum.
- Q. [34] ... ça fait que moi, je veux vous entendre làdessus, revenir nous rappeler l'importance de ces
 sensibilités-là et j'aimerais ça que vous nous les
 redisiez afin qu'on ne les échappe pas? Je vous
 laisse la table libre.
- 20 R. Bien oui, merci. En fait, je pense que de cette
 21 même façon, c'est un peu une réforme et c'est vrai
 22 qu'il y a eu des différentes phases dans la
 23 Protection de la jeunesse et une certaine phase où
 24 les intervenants avaient davantage de temps en
 25 équipe, davantage de temps de supervision, des

supervisions externes, c'est des enfants qui sont 1 exigeants au quotidien, hein, des comportements, il 2 y en a plusieurs, vingt-quatre heures (24 h), sept 3 jours là, vous pouvez vous imaginer le nombre de fois où on doit gérer quand même plusieurs 5 débordements, plusieurs moments de dérégulation. Et avec le temps, malheureusement, ça a été perçu 7 comme une dépense, hein, on voit le fait d'investir 8 dans le développement professionnel de ces 9 intervenants, là une dépense qu'on pourrait couper 10 puisque, bien sûr, il y a des restrictions 11 budgétaires, c'est là où je pense qu'on fait 12 vraiment fausse route parce qu'en donnant des 13 charges de temps trop importantes aux intervenants, 14 on ne leur donnant pas d'opportunité pour pouvoir 15 réfléchir, vraiment partager des idées, arriver 16 avec le meilleur plan d'intervention possible, oui, 17 peut-être à court terme, on a sauvé quelques 18 dollars, mais il faudrait vraiment faire l'exercice 19 de combien d'argent, on perd en bout de ligne. Au-20 delà de la souffrance humaine puis, je pense, c'est 21 ça qui nous rejoint ici, bien sûr, ce n'est pas une 22 question d'argent, mais si on fait l'exercice de 23 penser qu'un enfant à qui on aura réussi de 24 modifier sa trajectoire de vie, qu'il pourra 25

- 52 -

- réussir à avoir moins d'interventions en Protection
- de la jeunesse, pourra compléter son secondaire,
- aura moins de problèmes de santé, moins de
- problèmes de santé mentale, aura une possibilité
- d'un avenir futur, il y a un signe de dollar qu'on
- 6 peut mettre ici qui est très facile pour notre
- société. Alors, je pense sincèrement que cette
- réforme doit supposer que l'investissement en
- 9 Protection de la jeunesse ne soit pas vu comme une
- dépense, mais comme un investissement.
- 11 LA PRÉSIDENTE:
- 12 Merci. On poursuit avec Jean-Simon Gosselin.
- M. JEAN-SIMON GOSSELIN, commissaire:
- Q. [35] Merci. C'est très intéressant (micro fermé),
- m'entendiez-vous, oui?
- 16 R. Moi, oui.
- Q. [36] C'est très intéressant puis c'est rassurant de
- savoir ou encourageant qu'il y a un certain
- déploiement, mais qui partagent votre passion au
- 20 Ouébec?
- 21 R. Heureusement, on est nombreux.
- 22 Q. [37] Bien oui.
- R. On est nombreux, je vous dirais, qu'avec le temps
- de voir à l'intérieur même des systèmes, des
- gestionnaires qui ont accepté malgré des

2

3

5

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

contraintes budgétaires très grandes de mobiliser des ressources pour que les intervenants puissent avoir accès à des formations, pour que des intervenants puissent participer à des communautés pratiques, à des groupes d'intégration clinique qu'on anime avec eux, mais au-delà de ça, il y a aussi des chercheurs praticiens comme moi, hein, qui sont nombreux au Québec et qui donnent de leur temps non pas seulement pour mener une recherche et pour acquérir un nouveau savoir, mais pour réellement engager un dialogue avec les intervenants et les décideurs publics pour pouvoir faire changer les pratiques. Alors, cette notion de trauma complexe, je ne suis pas la seule à la porter, mais je suis contente d'être ici pour la représenter, on est vraiment nombreux à y croire sinon je ne crois pas que j'aurais aujourd'hui autant d'unités de réadaptation, à vous présenter des familles d'accueil, différents partenaires avec lesquels on collabore, il y a un réel intérêt pour les approches axées sur le trauma et je pense que ça relève du fait que justement pour revenir à la toute première question, il ne s'agit pas de faire table rase sur ce que l'on faisait avant, mais d'apporter un raffinement, une lecture clinique un

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

peu plus profonde dans l'intervention auprès des enfants et adolescents qui ont été fort secoués par la vie et d'arrêter de regarder seulement le comportement.

Alors, ça permet une certaine ouverture parce que les milieux de pratique peuvent voir tout ce qu'ils font de bien, tout ce qu'ils aiment déjà qui est en place, identifier les manques à gagner et pouvoir arriver avec une offre de service qui soit vraiment complète. C'est rassurant, c'est valorisant aussi pour les intervenants qui travaillent depuis longtemps et qui ont développé des bonnes pratiques. Les approches axées sur le trauma ne disent pas aux intervenants : « Vous avez fait fausse route et il faut que vous fassiez complètement différemment. » Ils leur disent : « On va regarder ce que vous faites déjà de bien puis on va vous inviter à aller vers quelque chose d'encore mieux. »

- LA PRÉSIDENTE :
- Merci. On poursuit avec Danielle Tremblay.
- 22 Mme DANIELLE TREMBLAY, commissaire:
- 23 Q. [38] Bonjour.
- 24 R. Bonjour.
- Q. [39] Vous savez, la raison d'être de notre

Commission soit le décès de la petite fille de 1 Granby, ont remis en lumière, je dirais, un grand 2 enjeu en Protection de la jeunesse depuis des 3 années soit la primauté des liens du sang versus l'intérêt de l'enfant, et caetera, qu'est-ce que 5 vous auriez à nous dire face à ces enfants-là qui portent un sac à dos lourd, qui ont un départ dans 7 la vie difficile, qu'est-ce que vous pensez du 8 retrait du milieu familial qui en soit est un 9 traumatisme pour l'enfant, qu'est-ce que vous avez 10 à nous dire en lien avec ce grand débat-là qui 11 ressurgit constamment? 12 R. Bien sûr. Je pense que c'est important et 13 particulièrement pour les gens qui ne sont pas à 14 l'intérieur de la Protection de la jeunesse de 15 comprendre qu'il y a très peu de situations où tout 16 est clair, où un enfant doit clairement rester dans 17 sa famille, où un enfant doit clairement sortir de 18 sa famille parce qu'il est en danger. Des 19 intervenants oeuvrent toujours dans des situations 20 où il y a des zones de gris qui sont toujours 21 présentes avec des décisions à prendre qui vont 22 avoir un impact très important sur l'enfant, mais 23 en ayant parfois une partie de l'histoire, une 24 partie de la vision qui est possible et donc la 25

2

3

5

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

meilleure des décisions à prendre pour cet enfant.

Il y a, je pense, pas une seule recette pour un enfant et c'est ce qui rend ce travail si compliqué, et c'est pour ça que d'avoir du temps et d'avoir des possibilités de réfléchir avant de mener des actions aussi importantes, c'est vraiment très nécessaire. C'est nécessaire que ce soit un travail d'équipe, c'est nécessaire aussi que cette formation et cette sensibilisation soient présentes chez les procureurs, chez les juges, ce sont eux aussi qui finalement vont avoir un rôle très important à jouer et en pensant que, avec l'information qu'on va prendre la meilleure décision possible pour cet enfant.

Il faut mettre de côté des valeurs profondes qui sont très ancrées chez nous sur le lien filial doit toujours être préservé, on doit placer les membres d'une fratrie toujours ensemble parce qu'ils se connaissent. Ce genre de croyance qui est très présente dans notre société parce qu'elle répond à des valeurs très importantes, mais ne s'applique pas nécessairement pour un enfant dans une situation particulière. Il y a certains enfants qui vont être placés et pour qui ça sera vraiment la meilleure solution qui aura pu être

faite pour eux. Et il y a des familles qui vont rester, il y a des familles qui recevront assez de services pour que les enfants restent avec eux et ca sera la meilleure solution aussi.

Même les centres de réadaptation qui sont souvent vus comme vraiment le bout de ligne, un peu le pire endroit où un enfant peut être, je peux vous dire, pour en avoir visité presque l'ensemble de ceux avec lesquels j'ai collaboré, qu'il y a des endroits qui sont des endroits de guérison réelle pour ces enfants, des endroits, des foyers de groupe où j'aurais pu voir mes propres enfants être dans ce milieu tellement c'est un endroit chaleureux, compatissant, des intervenants qui sont, qui regardent les enfants et qui tentent de les aider. Alors, je pense qu'il ne faut pas du tout se mettre à voir négativement certaines de ces options, ce sont toutes des options pour les enfants, mais comment la décision est prise, il doit y avoir de la concertation et du temps qui est donné pour pouvoir prendre cette meilleure décision possible.

LA PRÉSIDENTE :

Merci. On poursuit avec Lesly Hill.

1

2

3

5

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

1 Mme LESLY HILL, commissaire:

Q. [40] Donc, merci beaucoup de votre présentation. Je 2 voulais revisiter un peu vos commentaires en lien 3 avec la stigmatisation des enfants, le fait qu'ils finissent par se stigmatiser eux-mêmes parce qu'ils entrent dans le système pour troubles de comportement sous cet alinéa-là et ils séjournent 7 souvent dans les centres de réadaptation pour 8 jeunes en difficulté d'adaptation, le mot le dit, 9 donc ils mettent ça dans leur sac à dos. Donc, 10 comment éviter la stigmatisation et à votre avis, 11 est-ce qu'il faut changer cet alinéa au niveau de 12 la Loi sur la protection de la jeunesse sachant que 13 dans d'autres juridictions, ce n'est pas un motif 14 de rétention de signalement? 15 R. C'est une bonne question et une question pour 16 laquelle je n'ai pas une réponse affirmée, c'est-à-17 dire que dans les autres provinces canadiennes, 18 effectivement, cet alinéa, cette raison 19 d'implication sous la protection de la jeunesse 20 n'existe pas, et cet alinéa est vu positivement par 21 nos collègues des autres provinces canadiennes 22 parce qu'elle permet d'intervenir tout de même sous 23 la Loi de la protection de la jeunesse, pour un 24 enfant qui autrement pourrait facilement basculer 25

Volume 4 - 59 -

vers une loi davantage ciblée vers les jeunes contrevenants. Donc, bien sûr, si c'est pour balancer vers les jeunes contrevenants, on n'aurait rien gagné du tout, hein, un jeune qui, justement, qui fugue, est agressif, cette idée qu'il est encore en besoin de protection, je pense, c'est la meilleure lunette qu'on peut avoir.

Donc, l'alinéa lui-même, il pourrait être raffiné dans son langage peut-être pour pouvoir assurer qu'on a moins le focus uniquement sur le trouble de comportement de l'enfant, mais d'être capable d'intervenir sous la Loi de la protection de la jeunesse pour un jeune qui perd sa capacité à pouvoir s'intégrer, à pouvoir fonctionner dans ses milieux de vie, c'est que je pense une très bonne solution, le langage et les pratiques qui en découle sont problématiques peut-être plus que l'alinéa lui-même.

LA PRÉSIDENTE :

Alors, merci, merci beaucoup de votre témoignage.

Merci de nous avoir offert des pistes pour ne pas
alourdir, en tout cas, alléger le sac à dos de nos
enfants. On a très bien compris aussi la notion de
temps, à quel point elle est importante pour
prendre les bonnes décisions et voir les impacts

sur nos enfants. Alors, merci infiniment de votre témoignage, Madame Collin-Vézina. R. Merci beaucoup.

4 LA PRÉSIDENTE :

- Bonne fin de journée.
- 6 LA PRÉSIDENTE:
- Nous allons suspendre quelques minutes, le temps de
- faire entrer le prochain témoin.
- 9 SUSPENSION DE L'AUDIENCE
- 10 REPRISE DE L'AUDIENCE
- 11
- 12 LA PRÉSIDENTE :
- Merci. Alors, encore une fois, merci mesdames
- d'être là, d'être avec nous. Alors, nous
- accueillons madame Marie-Claude Gauthier qui est
- enseignante, conseillère pédagogique en
- psychopédagogie et madame Julie Bouchard qui est
- doctorante en psychopédagogie à l'Université de
- Montréal et professeure, aussi, au Collège
- Maisonneuve.
- Donc, leurs témoignages devraient nous
 permettre de traiter des liens écoles, familles,
 communautés, afin de prévenir les parcours en
 Protection de la jeunesse et la collaboration
- aussi, Santé et services sociaux, le milieu de

	CSDEPJ Marie-Claude Gauthier 5 novembre 2019 Julie Bouchard Volume 4 - 61 -
1	l'éducation pour aider et assurer le soutien des
2	enfants et aux familles vulnérables.
3	Alors, on a, en tout, quatre-vingt (90)
4	minutes ensemble. Ce qu'on vous suggérait c'était,
5	à peu près une vingtaine de minutes de présentation
6	et ensuite ça sera la discussion avec l'ensemble
7	des commissaires, en échange.
8	Avant de vous laisser la parole, je vais
9	demander au greffier de vous assermenter, s'il vous
10	plaît.
11	
12	
13	MARIE-CLAUDE GAUTHIER
14	JULIE BOUCHARD
15	(Sous serment)
16	
17	LA PRÉSIDENTE :
18	Merci. Alors, mesdames, la parole est à vous.
19	Mme MARIE-CLAUDE GAUTHIER :
20	Merci. Alors, bonjour tout le monde. Tout d'abord
21	sachez que nous considérons extrêmement privilégié
22	d'être ici ce matin, que nous sommes avant tout
23	mamans impliquées qui osons prendre la parole sur
24	la place publique.

Notre témoignage en duo se veut un

25

2

3

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

croisement entre notre expérience terrain et notre parcours de doctorantes en psychopédagogie. Notre collaboration témoigne de l'importance que nous accordons à l'établissement de nombreux ponts, absolument nécessaires en deux mille dix-neuf (2019), entre les milieux de pratique et la recherche scientifique, comme le fait, entre autres l'EDJeP afin de faire avancer un système qui semble avoir beaucoup de mal à trouver ses repères et à faire face aux nouvelles réalités contemporaines.

Bref, l'objet central de notre témoignage portera effectivement sur le renforcement des liens écoles, familles, communautés, comme facteurs de protection et comme conditions essentielles à la réussite du plus grand nombre.

Avant de commencer notre témoignage et à énumérer certaines de nos observations et de nos recherches, nous aimerions, d'emblée, mettre en lien certains propos émis ici, lors de la première audience, avec certains membres du comité de jeunes de L'EDJeP, propos que nous avons toutes deux trouvés immensément bouleversants, courageux et éloquents.

Ces jeunes ont mis, selon nous, et ce, de façon on ne peut plus pertinente, le doigt sur

2

3

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

- 63 -

plusieurs éléments importants sur lesquels non seulement la DPJ, mais aussi les institutions scolaires, auraient grand avantage à agir, et ce, urgemment, afin d'assurer un filet de protection sociale plus efficient aux enfants dans leurs établissements scolaires, et ce, de la petite enfance aux études post-secondaires.

Filet de protection sociale entièrement revu et amélioré qui pourrait, nous en sommes convaincues, diminuer le nombre de signalements effectués à la DPJ, chaque année.

Quelques jeunes ont souligné, ici, l'importance du lien affectif, que ce soit dans le système de la DPJ où à l'école, comment apprendre si on ne se sent pas en confiance? Comment apprendre si on ne se sent pas en sécurité? Comment apprendre si on ne se sent pas compétent et fier de nous? L'engagement et la motivation scolaires sont intimement liés à tous ces facteurs de réussite, et ce, c'est depuis longtemps documenté.

Pourtant, notre système, basé sur un principe archaïque, selon nous, de méritocratie, crée indéniablement, comme le souligne plusieurs chercheurs dont la professeure Sonia Lupien, éminente neuroscientifique, une hiérarchie sociale

2

3

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

anxiogène qui n'est absolument pas souhaitable, selon nous, et ce, de façon encore plus marquée dans les milieux où se côtoient des jeunes de différents niveaux socio-économiques.

Les trois grands axes de la mission de l'école québécoise sont : instruire, socialiser, qualifier. Mais force est d'admettre que l'accent au quotidien est davantage mis sur l'acquisition de connaissances et sur un système de performance souvent bien arbitraire et inéquitable d'une école à l'autre et souvent, d'une classe à l'autre, et ce, au détriment de plusieurs autres aspects du développement et de l'épanouissement de l'enfant.

Dans le même ordre d'idées, nous constatons que la pertinence des devoirs, tels qu'ils sont prescrits aujourd'hui, sont un facteur qui contribue à élargir l'écart entre les élèves dont les parents se sentent inadéquats pour les aider. Dans ce contexte, pourquoi ne pas proposer des ateliers d'aide aux devoirs en impliquant les parents. Ces solutions existent et nous serions heureuses d'en discuter davantage avec vous, si cela vous intéresse.

Instruire donc. Oui, beaucoup. Qualifier. Pas toujours, mais socialiser. Où sont les espaces,

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

dans nos écoles et dans le milieu communautaire, 1

pour socialiser et collaborer afin de développer 2

des stratégies innovantes et efficientes entre les 3

enseignants, le personnel non enseignant, la

direction, les spécialistes de tout acabit, les

parents, les intervenants du milieu communautaire

et surtout les principaux concernés, nos élèves, 7

nos enfants, parce qu'il demeure impératif de les

impliquer et ils l'ont crié haut et fort ici. 9

> Rappelons aussi que notre programme de formation de l'École québécoise insiste, de façon très nette, sur la supposée prise en compte constante de la dimension culturelle. Encore une fois, comme l'ont souligné les jeunes, ici, en parlant de leurs expériences avec la DPJ, il me semble que sur le terrain scolaire, l'espace de socialisation et de réflexion portant sur la diversité, sous toutes ses formes, hormis, bien sûr, les cours d'éducation, d'éthique et culture religieuse, c'est presque inexistant.

Certains jeunes, ici, ont parlé de la DPJ en utilisant le terme « moule » et ont témoigné d'une obligation de se conformer systématiquement à la norme sous peine d'être sanctionnés ou punis, souvent au détriment de leur bien-être et de leur

épanouissement.

1

2

3

5

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

Voilà une réalité qui se retrouve aussi en milieu scolaire. L'intimidation, au quotidien, que subissent les jeunes qui sont « différents », en est une preuve évidente. Le concept de différenciation pédagogique en est un à la mode ces temps-ci et rares sont les enseignants qui arrivent à l'appliquer dans leurs classes tant les attentes et les objectifs de performance sont insidieux.

Imaginez-vous donc où en est la réflexion sur la diversité dans nos écoles québécoises. Poser la question, c'est y répondre. Et là, je ne parle pas des ratios maître/élèves résolument trop élevés, qui sont trop souvent la cause de bien des écueils et qui sont un frein certain à la socialisation, à la collaboration et à l'émancipation des jeunes.

Une chose nous tracasse énormément, c'est connu. Aussitôt que la cote de défavorisation descend dans un quartier, souvent à cause de la revitalisation économique de certains secteurs, le ratio maître/élèves augmente et les ressources diminuent.

Cela crée, selon nous, une profonde injustice pour les enfants plus démunis qui, eux,

2

3

5

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

auraient tout avantage à se retrouver dans des classes moins nombreuses où il est possible de personnaliser l'enseignement, tout au long de leurs parcours. Surtout, sachant que leurs parents sont souvent incapables de voir convenablement au bon déroulement de leurs parcours scolaires.

Je ne vois pas pourquoi, parce qu'il y a des mères qui sont plus scolarisées, dans certains secteurs, qui arrivent et puis qui achètent des belles maisons. On va retirer aux enfants qui, eux, ont des parents qui sont démunis cette capacité, cette possibilité-là d'avoir accès à des profs formés, de petites classes et des services. Pour moi, ça ne fonctionne pas et je voulais vraiment insister là-dessus.

Bref, la diminution du ratio permettrait certainement de mettre en place des situations d'apprentissage à hauteur d'enfants susceptibles de leur donner une voix, dans un premier temps, et un espace-temps susceptible de leur permettre d'exprimer leur réalité.

Apprendre à compter, à lire, à écrire est vain si le climat n'est pas propice aux apprentissages. Il s'agit là d'un consensus, on est tous d'accord là-dessus, et pourtant il s'agit

2

3

5

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

toujours de chiffres, de chiffres, et de chiffres.

Dans des classes moins nombreuses, des enseignants mieux formés pourraient être en mesure d'intégrer des séquences d'enseignementapprentissage mieux adaptées et surtout plus humanistes. Dans un tel contexte, les enfants se retrouveraient plus à l'aise, il nous semble, de mettre des mots sur les réalités qu'ils vivent, parfois difficiles, on ne se le cachera pas, et ce, avant que ce soit quelqu'un de l'extérieur qui le signale.

Les doutes ou les suspicions des enseignants devaient être systématiquement consignés dans un portfolio. Le numérique, ça ne sert pas qu'aux réseaux sociaux, c'est facilitant. Et conservé, pas d'une année à l'autre, c'est trop long, d'un trimestre à l'autre, afin d'assurer un meilleur suivi et de favoriser les interventions à l'interne.

Les jeunes, ici, ont aussi souligné l'idée de garder des traces du parcours à la DPJ, mais c'est la même chose, à l'école, pour éviter qu'on échappe des enfants. Nous pourrions ainsi donner un certain pouvoir d'agir aux élèves en leur permettant de se nommer avant que quelqu'un de

2

3

5

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

l'extérieur le fasse pour eux.

Bien entendu, pour y arriver, il faudrait, certes, que les enfants et leurs parents, ainsi que les enseignants, soient mieux informés des services et des ressources disponibles. Quel parent démuni... et même quel parent là, en général, sait ce que fait réellement un orthopédagogue? Un éducateur spécialisé? Un orthophoniste? Un travailleur social? Ces ressources existent, mais comment bénéficier de service aidant si on n'en connaît pas l'existence? Ou pire, si on ne sait même pas à quoi elles servent.

Et là, je ne parle même pas de l'argent que ça coûte là. On ne sait pas que ça existe. Alors, il y a ici, là, une réflexion à y avoir pour informer les parents de ce à quoi ils ont accès.

Finalement, dans ce premier segment, j'aimerais insister sur un point très important, celui de l'imputabilité des intervenants du milieu scolaire. Un des témoins a souligné l'absence d'imputabilité des intervenants, à la DPJ. Je ne peux pas me prononcer là-dessus, ce n'est pas mon domaine.

Par contre, ce que je peux dire, c'est que c'est le cas à l'école, aussi, où malgré le

2

3

5

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

professionnalisme, le dévouement et la compétence d'une grande majorité d'enseignants. L'incompétence et les actes professionnels inadéquats de certains enseignants nuisent au développement de l'enfant, et ce, sans conséquence tant les filets de protection des enseignants sont puissants.

Nous ne pouvons plus fermer les yeux sur la négligence de certains adultes en position d'autorité qui oeuvrent dans nos écoles, en deux mille dix-neuf (2019). Et là, je pose la question : À quand la présence d'un ombudsman pour défendre les droits de nos enfants, dans les écoles primaires et secondaires?

Ça existe déjà au cégep et à l'université, pourquoi pas à tous les niveaux? Il nous semble que ça pourrait être un facteur de protection assez intéressant à explorer.

De plus, et je termine là-dessus, nous ne pouvons plus accepter ni fermer les yeux sur toutes ces portes closes qui isolent les parents et les laissent constamment derrière les clôtures de la cour d'école? Je te laisse la parole.

Mme JULIE BOUCHARD:

Merci, Madame Gauthier, pour l'introduction. Et je joins ma voix à la sienne pour remercier la

2

3

5

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

Commission de nous entendre, aujourd'hui, sur ce sujet qui nous tient franchement à coeur.

Pour ma part, je me concentrerai sur ce que dit la recherche concernant la collaboration écoles, familles, communautés, mais j'aimerais commencer en relatant une histoire qui m'a été racontée par une conseillère pédagogique.

À l'époque où elle était jeune enseignante dans une école publique où l'importance des familles dans l'école est une nécessité, elle se souvient d'une mère qui vivait alors en contexte de défavorisation, qui était sans emploi. Et ils ont eu des besoins, en fait, au service de garde, ils ont demandé de l'aide. Elle a commencé à accompagner les enfants au service de garde. Et petit à petit, elle a aimé l'expérience, elle a répété l'expérience. Et aujourd'hui, elle a été formée, elle est maintenant éducatrice en service de garde en milieu scolaire.

Quelques années plus tard, lorsque son mari est décédé, cette femme-là, qui n'avait pas d'emploi à la base, avait maintenant un emploi en milieu scolaire et elle pouvait subvenir aux besoins de sa famille. En plus de toute la valorisation que ce parcours-là lui avait apporté,

2

3

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

peut-être que cette famille-là n'aurait jamais eu de parcours avec la DPJ, mais sachant que la pauvreté est un, sinon « le » facteur le plus important de risques pour des parcours en Protection de la jeunesse, il est possible que cette collaboration école-familles ait agi comme un facteur de protection ayant contribué à l'éviter.

La mise en place de relations écoles, familles, communautés harmonieuses peut contribuer à prévenir ces parcours, notamment pour les familles vulnérables. D'abord parce que les enfants fréquentent... tous les enfants fréquentent l'école et qu'il y a là, une possibilité de contacts avec des familles qui, parfois, n'en ont que très peu avec les institutions.

En créant un lien de confiance avec elles, on ouvre la porte à une occasion de valorisation à des ressources, à briser l'isolement, et caetera. Il s'agit aussi de créer un sentiment d'« imporment » des familles, de prises de pouvoir par le développement d'un esprit de communauté.

Dans le cadre de ma thèse, plusieurs parents ont dit venir à l'école parce qu'ils avaient créé des liens avec les élèves, avec d'autres parents, avec le personnel de l'école et

2

3

5

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

qu'ils prenaient plaisir à être avec eux et à contribuer à cette communauté.

Par ailleurs, les résultats de nombreuses recherches démontrent que ces relations favorisent la réussite scolaire et éducative, contribuant, peut-être, à briser le cycle dans lequel certaines familles peuvent être enfermées.

Finalement, on est aussi susceptible de réduire l'écart que peut vivre certaines de ces familles entre leurs cultures, au sens large du terme, et ce qui est valorisé dans le monde scolaire en améliorant la compréhension de tous les acteurs, en adaptant le milieu scolaire et en soutenant le milieu familial.

Or, l'établissement des relations écoles, familles, communautés harmonieuses présente des obstacles importants et particulièrement lorsque cet écart entre la culture familiale et scolaire est très grande. Et cela est plus fréquent pour les familles vivant en situation de défavorisation socio-économique.

Beaucoup de ces familles évitent le contact avec l'école pour toutes sortes de raisons. Elles se sentent inadéquates, ne sentent pas que c'est leurs rôles, que c'est leurs places, ne sentent pas

2

3

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

qu'elles ont quelque chose à apporter, par exemple.

Le milieu scolaire et la société, en général, est d'ailleurs prompt à leur accorder de mauvaises intentions en les qualifiant de « parents démissionnaires » ou « inadéquats » ou « peu intéressés au succès de leurs enfants ». Que ce jugement soit réel ou une perception des familles, on peut s'imaginer que des parents préfèrent se tenir loin de l'école, et des institutions, en général, dans ce contexte.

Alors, maintenant, comment s'y prendre pour améliorer les liens écoles, familles, communautés, afin de prévenir des parcours en Protection de la jeunesse? D'abord, en sensibilisant le milieu scolaire à la réalité des familles, en particulier pour celles dont la culture familiale est très éloignée de celle de la culture scolaire. Il faut réduire les préjugés et comprendre mieux leurs réalités. Tous les parents veulent voir leurs enfants réussir.

Le milieu communautaire, qui a souvent développé un meilleur contact avec ces familles, tel qu'en ont témoigné des jeunes, dans le cadre même de cette Commission, peut être un très bon allié et soutenir le milieu scolaire.

2

3

5

7

12

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

Dans ma thèse, j'ai, par ailleurs, pu observer qu'un milieu scolaire ouvert, mixte sur le plan socio-économique, et patient a réuni des conditions gagnantes pour des relations écoles,

En ouvrant l'école, en permettant aux parents d'être présents de multiples façons, des

familles, communautés harmonieuses.

familles, souvent celles dont les valeurs sont les 8 plus proches de celles de l'école, commencent à 9

venir. Puis, d'autres les imitent. Petit à petit, 10

elles osent traverser la clôture et entrer sur la 11

cour d'école puis dans l'école, et viennent en de

multiples occasions. 13

> Mais ce n'est pas simple. Dans le milieu que j'ai étudié, ça demeure toujours un défi, après trois ans. Ce qui est certain, c'est qu'il faut être patient. Il faut du temps pour bâtir des relations de confiance et particulièrement si celles-ci ont été échaudées par le passé.

> Il importe de permettre aux parents d'observer, d'accompagner leur enfant, d'abord, puis d'offrir de multiples possibilités d'implication pour rejoindre les compétences de chacun. D'ailleurs, j'aimerais souligner que le CPE qui viendra témoigner tout à l'heure, est un

2

3

5

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

exemple très intéressant de ce qu'ils ont réussi à faire avec des parents qui, normalement, sont moins présents dans les institutions, surtout scolaires.

Il faut aussi dégager du temps pour cette collaboration, du côté de l'école, mais des familles aussi. Nous avons bien des congés pour obligations familiales. Il faudrait des journées de congés mobiles que les familles puissent prendre pour venir s'impliquer dans l'école.

De même, des journées pédagogiques devraient être dédiées à cette collaboration. Elles pourraient prendre toutes sortes de formes, notamment des moments de rencontres, mais aussi de formations collectives, écoles, familles, communautés et élèves ensemble. Nous sommes « apprenants » toute notre vie.

Il importe également d'avoir des rencontres informelles, neutres, où on est ensemble dans le plaisir, où on ne discute pas de résultats ou de comportements. Cela peut se faire lors d'une rencontre où tout le monde apporte un plat à partager, ou lors d'une période d'activité récurrente.

Dans une école alternative publique, primaire, secondaire, ici à Montréal, on a instauré

2

3

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

une période d'activité physique où tous les matins se retrouvent des jeunes, des enseignants, des parents, pour faire n'importe quelles activités, plus intenses ou moindres.

Mon point est ici que lors de ces activités, on peut discuter sur un même pied d'égalité. L'enseignant n'est plus seulement un enseignant, mais il est quelqu'un qui joue au soccer. L'élève est une personne qui a plus d'énergie, le matin. Bref, on se rencontre, on apprend à connaître l'autre dans tout ce qu'il est. On en apprend aussi sur l'autre et sur ses conditions de vie.

Pour construire des relations de confiance, il faut passer du temps ensemble pour vrai.

Mme MARIE-CLAUDE GAUTHIER:

Et très certainement pas par l'entremise d'une rencontre de parents et demie par année pour un total d'environ trente (30) minutes avec les parents. Bref, petit commentaire.

Tu parles de... Julie parle de construire un lien de confiance. À cet égard, certains pourraient penser que la vie est toujours plus rose dans le secteur privé, un milieu que je connais bien. Bien entendu, plusieurs conditions sont

2

3

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

facilitantes, on ne se le cachera pas, mais je ne veux surtout pas entrer dans un débat public privé.

Pourquoi? Parce qu'il y a encore beaucoup trop d'enfants, de tous les milieux socioéconomiques, qui sont victimes de négligence et de violence, et ce, au quotidien. La richesse, même si elle aide beaucoup, n'est certainement pas garante de protection.

Pour illustrer mon point, j'aimerais vous faire part d'une expérience parmi tant d'autres, plutôt dramatique, vécue dans un collège privé, au cours des cinq dernières années. Chaque année, j'organise un déjeuner de Noël au retour des Fêtes avec mes élèves de quatrième secondaire afin de discuter des vacances et de mieux apprendre à les connaître.

Cela dit, plusieurs de mes collègues ont tendance à penser que je perds une période de contenu parce qu'on a un programme à passer, bref. Cette année-là, un jeune Asiatique complètement désorganisé depuis la première secondaire, mais bien sympathique, m'apprend en mangeant son croissant qu'il est allé voir ses parents à Hong-Kong durant le long congé des Fêtes.

Je lui demande alors : Tes parents habitent

Volume 4

1

2

3

5

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

là-bas. Il me répond : « Oui ». Je lui demande : Avec qui habite-tu? Il me dit : « J'habite seul à Westmount ». Depuis la première secondaire? Il me dit : « Oui ». Jamais personne ne l'a su.

De la pure négligence camouflée derrière la richesse, les uniformes, les cheveux bien coupés et les tuteurs privés. Cet exemple parmi tant d'autres témoigne pour moi de l'urgence d'ouvrir bien grand nos yeux et nos oreilles dans tous les milieux scolaires.

Comment y arriver? Comme l'a souligné ici un ado : « Ce qu'il faut absolument, c'est un espace pour d'abord, un, s'exprimer, deux, se comprendre et trois, trouver des solutions. Si j'avais été en mesure de créer plus rapidement cet espace et ce lien de confiance avec cet enfant, j'aurais peut-être pu apprendre sa situation dès la première secondaire parce que j'étais son enseignante, à cette époque-là aussi, et mieux comprendre pourquoi il était si désorganisé. J'aurais pu trouver des solutions avec mes collègues au lieu de m'accrocher uniquement à ses comportements. Et ça aussi, les jeunes l'ont souligné. On ne voit que la pointe de l'iceberg et on s'en contente la plupart du temps dans nos

2

3

5

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

milieux et on met des suivis aux portails qui demeurent lettres mortes.

Moi-même, trop axée sur la tâche, dans un milieu hyper performant, je n'ai rien vu. Je n'ai vu que des comportements liés à une profonde désorganisation qui ne se... et là, je vous pose la question : Qui ne serait pas désorganisé dans un tel contexte de négligence?

Heureusement, mon école a mis en place, depuis plusieurs années, un service d'aide à l'élève plutôt performant qui répond à plusieurs conditions essentielles. Un, les intervenants sont présentés aux élèves et à leurs parents dès le début d'année et chacun de leurs rôles est patiemment expliqué. Leur porte est toujours ouverte.

Par contre, pour combler le manque de ressources humaines, parce qu'on a beau être au privé, ils ne sont que quelques intervenants de service d'aide pour mille huit cents (1 800) élèves, le responsable a implanté un service de repérage avec des élèves entraidants. Ce système permet le jumelage de plusieurs élèves avec d'autres, qui ont manifesté de l'aide ou qui ont été ciblés par des enseignants.

2

3

5

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

Le plus important, ici, et ce qui démarque un peu notre démarche, c'est le suivi. Chaque semaine, les intervenants du service d'aide rencontrent les entraidants autour d'un dîner afin de faire un suivi serré et de les entendre sur ce qu'ils ont pu observer lors de leurs rencontres avec les élèves moins bien portants. Remarquez l'euphémisme, ici.

Cette initiative permet de décupler les ressources, d'avoir une meilleure idée de ce qui se passe dans l'école et de faire des interventions plus rapides à l'interne, non seulement avec les enfants, mais aussi auprès des parents. Et dans plusieurs cas, d'éviter des signalements à la DPJ.

De plus, les jeunes entraidants sont formés et extrêmement valorisés. Dans le cadre d'une approche orientante, cela m'apparaît fort pertinent. Ils se sentent utiles et font du bien autour d'eux en plus de développer leur empathie et de découvrir des réalités souvent bien différentes des leurs.

Je sais que ce genre d'initiatives existe dans plusieurs établissements scolaires, mais nous recommandons chaudement qu'elle soit implantée dans tous les milieux, et ce, de façon systématique et

2

3

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

ultra organisée. C'est bien beau là, des comités puis des enfants, mais une fois par trois mois c'est... Suivi organisé.

Mais j'aimerais insister... on pourra en reparler tout à l'heure aussi, que pour cela, il faut une bonne dose de leadership dans les écoles, et ça manque souvent cruellement, et ce, dans tous les milieux. On n'en parle pas assez du leadership, mais les écoles où on a de la direction avec un leadership certain, ça fait toute la différence, autant dans les milieux défavorisés que dans les milieux plus aisés.

Toujours dans l'idée de laisser la place aux jeunes le droit de s'exprimer, de se comprendre et de trouver des solutions, j'aimerais terminer avec un des plus beaux projets écoles, familles, communautés qui m'a été permis de découvrir. Il s'agit du projet X-pression, X... pression. Un projet communautaire exceptionnel pour briser le silence, prévenir la sexualisation précoce et encourager la persévérance scolaire.

Sa conceptrice, Jessica Gosselin, a toujours cru au médium des arts et au langage du corps pour contribuer au bien-être des adolescents. Après avoir suivi multiples formations, dont

2

3

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

certaines avec madame Francine Duquette, sexologue reconnue, professeure à l'UQAM et conceptrice du programme « On est encore des enfants », elle a conçu ce projet.

Son concept, financé par la Fondation du Grand-Montréal est génial, mettre un « X » sur toutes les formes de pressions sociales à raison d'une heure de discussions par semaine suivie d'une heure de danse, histoire de bouger et de se défouler.

D'octobre à mai... d'octobre à mai, à toutes les semaines... J'insiste là-dessus parce que la durée est très importante pour développer un lien de confiance. Deux groupes de treize (13) jeunes filles de cinquième et sixième année provenant d'une école défavorisée, se sont rendues au centre communautaire de leur quartier pour aborder, en toute confiance, des enjeux si chers à leurs yeux.

Médias et stéréotypes liés à la sexualité, violence, consentement, intimidation et réseaux sociaux, Internet et sexualité, pour ne nommer que ceux-là. Autant de sujets qui trouvent un véritable écho chez ces jeunes filles s'apprêtant à faire le saut dans la jungle anxiogène du secondaire.

2

3

5

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

Mieux outillées et plus confiantes, certaines sont allées plus loin et ont révélé des choses qui ont permis à l'animatrice d'intervenir auprès de certains parents. Le taux d'absentéisme à ces activités était pratiquement inexistant, et cette activité leur a même permis de découvrir la Maison des Jeunes, juste à côté, et leurs merveilleux intervenants, alors qu'elles n'avaient aucune espèce d'idée qu'il y avait une Maison des Jeunes à trois rues de leur école.

Même chose du côté des garçons. Ces derniers étaient invités à discuter de leurs propres enjeux autour de la lecture de romans graphiques pour ensuite se rendre sur un terrain de soccer. Pas bien compliqué, hein? Et tellement positif.

En mai, tous les parents et enfants étaient réunis à la salle communautaire pour un souper spectacle spaghetti rempli d'échanges conviviaux. Un souper multiculturel, multisocioéconomique, avec la présence de nombreux dignitaires, dont le député de la circonscription. Ce qui a fait en sorte que les jeunes étaient très, très, très fiers d'eux.

J'en conclus donc que pour pallier le manque de ressources dans nos écoles et briser le

2

3

5

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

silence, il me semble impératif d'encourager et de financier massivement ce type d'initiatives communautaires parce qu'il y a beaucoup d'enfants qui voudraient s'y inscrire, mais il n'y a pas assez de place, afin d'éduquer et surtout de faire parler nos jeunes filles et nos garçons avant que leurs situations ne dégénèrent. Il en va de la santé mentale... de leur santé mentale et physique et il s'agit aussi, très certainement, de lutter contre le décrochage scolaire, et ce, partout dans la province. Merci. Mme JULIE BOUCHARD: Je souligne, à la suite de madame Gauthier, l'importance d'agir en amont pour prévenir un parcours avec la DPJ. Pour cela, il importe de travailler en équipe, d'avoir une vision de soutien partagée et qu'une place de choix soit accordée aux principaux concernés, les jeunes et leurs familles. Or, un des obstacles majeurs à la présence des familles vulnérables à l'école, notamment, est la crainte du jugement et parfois même pire, celle qu'on leur retire leurs enfants d'où le risque pour une famille de s'isoler qui, à son tour, est une des caractéristiques des familles où un enfant est

victime de négligence avec notamment la perception

2

3

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

d'incompétence parentale. À ce sujet, le fonctionnement d'un système basé sur la dénonciation est peut-être paradoxal. Il permet oui de protéger les enfants, mais peut être un obstacle au développement de la relation de confiance. Les familles ne perçoivent pas nécessairement le retrait de leur enfant comme une aide, mais comme une sanction.

Le travail réalisé par le docteur Julien et la pédiatrie sociale est à ce titre exemplaire. Asseoir les enfants, leur famille et tous les intervenants gravitant autour d'eux susceptibles de les soutenir ensemble pour trouver des solutions bien avant un retrait de l'enfant.

Quant aux enseignants, plusieurs redoutent à dénoncer. Ils craignent de se tromper, de causer préjudice davantage que d'aider. Elles craignent que ça se sache. Certains rapportent également des expériences négatives. Un signalement qui leur a semblé ne conduire à rien, par exemple, les amenant à se demander à quoi bon. Par ailleurs, des interventions sont menées sans que l'école ou les enseignants en soient informés. Or, l'enfant évolue au coeur de multiples systèmes qui contribuent à son développement. Des solutions beaucoup mieux

2

3

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

adaptés à sa situation pourraient être mises sur pied s'il y avait un dialogue entre les partenaires. Et ce, idéalement en amont d'un retrait de l'enfant de la famille.

> À ce sujet, j'aimerais raconter une expérience personnelle pour illustrer les ressources inestimées gravitant autour d'un enfant et sa famille. Il a eu lieu dans un CPE. Mon enfant faisait partie d'un groupe soudé à travers lequel évoluait une enfant dont le contexte de vie n'était pas simple. Mais elle avait fait beaucoup de progrès. Elle fonctionnait de mieux en mieux. Un jour, les services sociaux ont débarqué pour qu'elle soit placée dans une autre famille, loin de son milieu. Ça a causé un cataclysme dans le groupe chez les enfants, chez l'éducatrice, chez les parents qui tous auraient été prêts à la prendre chez elle (sic) un moment si cela avait été possible. Donner un répit tout en évitant un déracinement.

> Il y a des ressources dans les communautés qui sont sous-utilisées dans un objectif de soutien des familles, notamment en raison de la confidentialité. Les enseignants ainsi que le personnel scolaire en est maintenant éloigné des

interventions. Ce sont des ressources sous-

estimées. Les enseignants sont des intervenants de 2

première ligne grâce à un contact soutenu avec les 3

enfants. À ce sujet, leur formation gagnerait à

être bonifiée afin qu'ils soient en mesure de mieux

répondre à ces besoins, notamment en connaissant

mieux les divers intervenants des milieux scolaires

et leur travail. 8

1

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

La collaboration avec ces intervenants devrait d'ailleurs être bonifiée en accordant davantage de temps aux équipes pour le faire. Soulignons que leur nombre est nettement insuffisant à la demande, surtout dans un contexte où les classes sont surchargées et que les enseignants peinent à reconnaître les besoins de tous les élèves.

Les résultats continuent d'ailleurs de montrer un écart important entre la réussite scolaire des élèves vivant dans un contexte socioéconomique plus favorisé et ceux vivant en contexte de défavorisation. Les classes surchargées et le manque de ressources pour accompagner les élèves à leur rythme sont des obstacles majeurs à la réussite des élèves. Un système scolaire basé sur un modèle relativement unique demandant encore

2

3

5

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

aujourd'hui aux élèves de s'adapter à celui-ci plutôt que l'inverse.

Le peu d'exercices physiques dans les écoles est un exemple du manque de considération de l'enfant dans son développement global, qu'on éduque sur le plan intellectuel au détriment des autres sphères. Les élèves de milieux plus favorisés bénéficient souvent de cours et d'activités culturelles et sportives à l'extérieur des heures de classe. Ce qui n'est pas nécessairement le cas des familles vivant en situation de défavorisation.

Madame Gauthier l'a souligné, les pratiques comme les devoirs continuent de creuser le fossé entre certains élèves qui ont peu de possibilité de suivi à la maison, qui reviennent à l'école les devoirs non faits ou mal faits et qui, en plus, se font réprimander pour ça. Bref, le fossé est encore immense. Et les pratiques actuelles ne peuvent laisser entrevoir une amélioration sur ce plan.

En terminant, j'aimerais revenir sur la place qu'on accorde à l'enfant dans son propre développement. Il est rare qu'on prenne réellement le temps de l'écouter. Et si on le fait, qu'on ne vienne pas placer notre jugement d'adulte qui sait

2

3

5

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

vraiment ce qui est bon pour lui au-dessus. Lorsqu'on demande aux enfants les personnes qui les influencent le plus, ce sont les amis qui ressortent en premier lieu. Nous sous-estimons la ressource que constitue les pairs à l'école et dans les autres milieux.

À l'école que fréquente mon enfant, les élèves ont tous un doudou et sont le doudou de quelqu'un. Un doudou, c'est un autre élève plus vieux ou plus jeune qui vient passer du temps avec nous, en classe, qu'on aide, qu'on écoute, avec qui on travaille et on explique des choses. Ce qui fait qu'il y a un filet social immense entre les élèves et que si un venait qu'à en intimider un autre, si un enfant était en détresse, il y a un doudou quelque part qui serait là pour s'en apercevoir et intervenir. Ça crée un sentiment de communauté, de compétence et de pouvoir chez les jeunes.

Il faut créer des espaces pour qu'ils puissent s'exprimer librement et où ils sont réellement écoutés pour éviter ce sentiment d'impuissance acquis qui fait qu'on abandonne. Que le jeune devient si convaincu qu'il ne peut rien faire, qu'il ne cherche plus à se développer. Cette notion de pouvoir ou d'« imporment » du jeune

- devrait d'ailleurs constituer selon nous une ligne
- directrice en matière de service à la jeunesse.
- Merci.
- 4 LA PRÉSIDENTE:
- Merci beaucoup. Alors, on va débuter la
- 6 conversation avec Danielle Tremblay.
- 7 Mme DANIELLE TREMBLAY, commissaire:
- Q. [41] Bonjour. Merci beaucoup. Vous témoignez avec
- beaucoup d'éloquence de vos croyances qui,
- manifestement, sont très profondes et c'est très
- intéressant. Vous avez parlé de l'importance du
- filet social, de la collaboration, et caetera, et
- nommé un obstacle qui, souvent, se dresse sur ce
- chemin-là, qui est la confidentialité, les
- informations qui ne circulent pas, et caetera.
- 16 Comment vous voyez qu'on pourrait articuler
- différemment pour, effectivement, établir ce filet
- de protection sociale-là et éviter aussi la
- stigmatisation des familles, parce que vous en avez
- témoigné également?
- 21 Mme MARIE-CLAUDE GAUTHIER:
- 22 R. Bien, comme enseignante sur le terrain au
- secondaire, il me semble en tout cas que les
- enseignants, du moins ceux qui sont en première
- ligne, devraient avoir des informations qui

5

7

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

pourraient nous permettre très certainement

d'adapter nos interventions au quotidien. Je vous 2

donne deux exemples pour témoigner de cette 3

importance-là. J'ai vécu dans les trois dernières

années une situation où, un, par exemple, je fais

lire la pièce de théâtre Incendie de Wajdi Mouawad

pour travailler vraiment des choses, briser le fil

de la colère, et caetera, et tout. Mais c'est très 8

dur dans cette pièce de théâtre-là. Et il y a une 9

scène de viol, et tout. 10

> Et j'ai une élève, je l'ai su après parce que, crise, est sortie de classe, et caetera, qu'elle était dans un processus de... bon, d'agression, et caetera, DPJ dans le dossier, et tout. Et, moi, je n'étais pas au courant du tout, du tout, du tout. Et ça aurait très certainement teinté mon intervention. Je n'aurais pas pu retirer le livre, mais j'aurais pu agir en amont avec cette jeune fille-là, la préparer encore mieux. C'est un exemple que je vous donne. Mais pour moi, c'est indéniable que ça aurait été important.

> Même chose dans une autre activité où on faisait venir des experts pour venir parler du... essayer de faire de la prévention contre le suicide à l'école. Donc, on a ici des experts qui viennent,

d'aborder le sujet.

1

2

3

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

qui prennent une période de classe. Parce que, nous, on est moins habile à le faire. Tout est là. L'école s'implique. On veut qu'il y ait des gens vraiment bien, bien formés pour le faire, viennent en classe parler pendant une heure. Et ils sont assez, ils sont assez déterminés dans leur façon

Et pour savoir que, finalement, un jeune dans l'école qui est parti en courant aussi, créant tout un émoi, parce que deux tentatives de suicide, parcours en DPJ. Moi, je ne le sais pas. Mais les élèves le savaient. Et, là, l'élève est parti. Moi, je suis dans le fond de la classe, parce que je dois être là, parce que les assurances, il faut que je sois dans la classe, mais je suis là comme physiquement, mais absolument pas préparée à ça. Et, là, le cataclysme que ça a créé dans la classe parce que tout le monde savait, sauf moi.

Donc, je me dis... Et la Direction bien entendu. Mais je pense que la confidentialité devrait se placer comme à partir de nous. Dans le sens où, nous, les enseignants, évidemment, on devrait, selon moi, pouvoir... peut-être pas avoir toutes les informations, je conviens qu'il y a des informations qui sont plus sensibles, mais qu'on

soit tenu à la confidentialité, mais qu'on soit 1 informé. Donc, il y a une marche de plus, là. Parce 2 que, là, la Direction, on les voit, ils se 3 rencontrent encore derrière des portes closes. On se doute bien qu'il y a quelque chose. Puis j'aurais plein d'autres exemples à vous donner où j'ai vécu en vingt (20) ans des situations très, très, très sensibles. Et j'aurais dont voulu 8 pouvoir intervenir différemment avec ces élèves-là. 9 Q. [42] Est-ce que vous croyez que les enseignants 10 disposant de meilleures informations, ce que je 11 comprends c'est que ca leur permettrait d'avoir un 12 pas d'avance de pouvoir être en mesure de mieux se 13 préparer, et caetera. Est-ce que vous pensez qu'ils 14 ont besoin, ils sont en mesure... ils ont les 15 connaissances, les compétences? Parce qu'on nous 16 17 parle beaucoup aussi de, par rapport aux intervenants, de supervision, de soutien clinique, 18 et caetera. Mais est-ce que ce besoin-là 19 d'enseignants qui seraient davantage informés de la 20 situation de leurs élèves, est-ce que ce besoin-là 21 serait également présent chez les enseignants? 22 R. Bien, je vais boucler avec ça. Je vais laisser la 23 parole à madame Bouchard. Mais encore une fois, 24 nous, je parlais du service d'aide à l'élève tout à 25

l'heure, et ces discussions-là se font avec les 1 intervenants. Et eux, bon, il y a le sexologue, un 2 éducateur spécialisé, et tout. Donc, j'ose imaginer 3 qu'ils sont très bien formés et très au fait. Mais je serais curieuse de savoir, si on faisait un 5 sondage auprès de tous les enseignants, leurs connaissances, justement, du niveau d'intervention 7 de la DPJ, par exemple, ou de tous les services qui 8 gravitent autour de l'école, je pense qu'on serait 9 surpris de voir qu'on n'est peut-être pas si 10 habiles et si formés que ça là-dedans. Et là-11 dessus, je pense que madame Bouchard peut compléter 12 parce que, elle, elle enseigne aussi à l'université 13 avec des jeunes, des futurs enseignants, donc voir 14 un peu à quoi ils sont formés là-dedans. 15 Mme JULIE BOUCHARD: 16 R. Bien, c'est ça, il y a deux volets. En fait, il y a 17 les intervenants et il y a les enseignants. Dans le 18 cadre de la formation des enseignants, 19 effectivement, il y aurait lieu de bonifier la 20 formation pour qu'il y ait réellement des bases en 21 intervention sociale. Donc, ce sont des 22 intervenants de première ligne. Ils sont confrontés 23 tous les jours et sont parfois effectivement 24 démunis. Quand on parle aux étudiants de quatrième 25

2

3

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

année, au baccalauréat en enseignement préscolaire, primaire, ils ne se sentent pas outillés, ils ne se sentent pas à l'aise d'intervenir. C'est la même chose d'ailleurs avec les parents. C'est un obstacle majeur.

La deuxième chose, c'est les intervenants. Donc, déjà, quand il y en a dans les écoles, c'est merveilleux. Ils sont là pour soutenir les élèves, ils sont là pour soutenir les enseignants. Dans le cadre de la confidentialité, donc si on revient sur la question de la confidentialité, l'importance de s'asseoir enseignants/intervenants ensemble et intervenants de la DPJ pour discuter des élèves, ça me semble primordial. Et, ça, en tenant compte de l'élève, qu'on assoit effectivement l'élève et la famille aussi, là, et qu'on tient compte du contexte de chacun des élèves, de chacune de ces familles, ce serait... On ne peut pas passer à côté de ça, d'adapter les interventions puis la confidentialité en fonction du contexte.

Madame Gauthier l'a souligné, il y a en arrière de la confidentialité, tout le monde se doute un petit peu qu'il se passe quelque chose, mais on ne sait pas exactement quoi. Ça crée une espèce de tabou. Et, après, il faudrait demander

2

3

5

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

- 97 -

aux jeunes. Mais les jeunes, après, le message que ça envoie, c'est quoi? Tu vis quelque chose, mais tu ne peux pas en parler, parce que c'est tabou, parce que ce n'est pas bien qu'est-ce qui se passe, et tout ça. Donc, ça enferme un peu l'enfant puis sa famille dans cette espèce d'univers-là.

Donc, je peux comprendre la question de la confidentialité. Mais il faudrait voir, effectivement, les effets pervers de cette confidentialité sur l'isolement de ces familles-là puis l'idée que, justement, je suis mieux de me tenir loin parce que, après ça, on peut me retirer mon enfant, et caetera. Donc, si on veut être dans un esprit de confiance, il vaut mieux être ouvert, s'asseoir ensemble, dire les choses. Je ne dis pas de l'annoncer à l'ensemble de l'école. Mais toutes les personnes, tous les intervenants concernés devraient s'asseoir ensemble pour discuter du cas, ce qui permettrait d'être informé et de pouvoir réagir rapidement lorsque se présentent toutes sortes de situations à l'école et spécifiquement en classe.

- Q. [43] Merci beaucoup. 23
- LA PRÉSIDENTE : 24
- Merci. On poursuit avec Andrés Fontecilla. 25

M. ANDRÉS FONTECILLA, commissaire :

Q. [44] Bonjour mesdames. Vous explorez là vraiment un 2 champ en amont, comme vous l'avez dit, qui nous 3 semble essentiel. Moi, j'aimerais vous entendre davantage sur la relation entre l'école et la communauté. Vous semblez, d'une part, vous parlez des parents directement en lien avec les écoles, la 7 création des espaces, de confiance, et caetera. 8 D'autre part, il y a les milieux communautaires, 9 des organismes qui collaborent. Il y a une sorte de 10 triangulation, si on pourrait le voir comme ça. 11 Est-ce que vous avez d'autres exemples de 12 collaboration? Vous en avez nommé quelques-uns. Et 13 j'aimerais vous entendre aussi sur la question du 14 financement, parce que, en quelque part, tout ça, 15 ça se paie aussi. Et plus largement, est-ce que 16 vous croyez que la question du lien entre l'école 17 et la communauté, au-delà de l'affirmation qui 18 existe dans plusieurs territoires au Québec, est-ce 19 que ça se concrétise réellement dans la vie 20 courante? 21 Mme MARIE-CLAUDE GAUTHIER: 22 R. Je vais commencer, avant de passer à d'autres 23 exemples, je... Je parlais des portes closes, avant 24 qu'on parle même de collaboration. Dans la mesure 25

Volume 4 - 99 -

1

2

3

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

où j'ai eu une famille devant moi pendant plusieurs années qui, un, n'ont jamais... en milieu très, très difficile, une jeune fille qui faisait beaucoup d'enfants, et tout. Les grands-parents s'occupaient des enfants. Je les avais devant chez moi pendant des années, refus d'aller au CPE parce qu'ils se sentaient tellement loin du CPE. Ensuite, maternelle quatre ans, parce qu'on était dans un milieu défavorisé, on avait cette possibilité de scolariser les enfants plus démunis. Mais encore une fois, on est loin de la collaboration et de beaux projets à partir du moment où la grand-maman allait reconduire cette enfant-là très démunie chaque jour et restait derrière. Et ce n'est pas rien, la clôture, là. Restait derrière la clôture. Et l'enfant qui marche vers l'enseignant dans le cadre de porte, et flaque la porte. Donc, ce qui se passait dans ces... On est

déjà à des années-lumière de la collaboration. Donc, maintenant, comment... Un exemple qui ne coûterait peut-être pas si cher, il me semble, c'est comment faire en sorte que la grand-mère, très démunie, mais qui aime beaucoup ses petitsenfants, puisse tranquillement entrer dans l'école. Avant même de penser à invester beaucoup d'argent,

2

3

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

je me dis, comment tendre la main pour que cette grand-mère-là se sente plus... se sente acceptée dans le milieu, ne se sente pas complètement inadéquate.

Je parlais tout à l'heure d'aide aux devoirs. C'est un exemple, encore là on prend des exemples qui semblent tellement simples. Mais dans toutes les écoles primaires, il y a un système d'aide aux devoirs, des tutorats, des fois des bénévoles. Ça coûte rien, là. Mais ce n'est qu'aux enfants. Mais, là, les enfants, troisième année, quatrième année, ils peuvent... Bon. T'sais, ça peut les aider à très court terme, mais quand ils retournent à la maison, ils n'ont pas plus de soutien. Donc, ça aussi, ça pourrait être, selon moi, un petit pas vers la bonne direction en tendant la main aux parents pour assister à ces activités d'aide aux devoirs puisqu'il y en a, puisque ça n'a pas l'air de vouloir arrêter, et leur donner des trucs pour promouvoir la lecture, pour... des stratégies. Ce serait selon moi... Puis sans obligation aucune, mais leur expliquer que ça pourrait être très facilitant pour eux par la suite, puis ça leur donnerait comme un sentiment de compétence un petit peu plus élevé.

2

3

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

Pour ce qui est des sources de... bien, en fait, d'argent. Nous, on en a consigné quelquesuns. Je vous ai parlé de la Fondation du Grand-Montréal tout à l'heure. Mais, moi, j'ai suivi, parce que, bon, je viens... j'enseigne au privé, mais mes enfants vont toujours aller dans des écoles défavorisées de Montréal. Puis je vous parle de l'École Montréalaise. Et Julie va certainement compléter avec moi. Je suis sur le conseil d'établissement pendant trois ans. Et j'apprends, parce que je voulais comprendre comment c'est organisé, j'apprends deux années de suite qu'il y a des milliers de dollars dans les coffres de l'École Montréalaise pour nos enfants défavorisés qui sont retournés dans les coffres de l'École Montréalaise parce que pas de temps ou pression, moyens de pression, pour créer des projets, réfléchir à des projets, inviter des gens à venir à l'école pour ces jeunes défavorisés qui n'ont accès, comme le disait tout à l'heure madame Bouchard, à pas grandchose dans leur vie. Ça m'a...

Et je me suis fait dire : Ah, bien, toi, tu viens du privé, nanana. Non, non, là, ce n'est pas normal qu'il y ait des huit mille (8000 \$), neuf mille dollars (9000 \$) restant dans le... Il y en a

5 novembre 2019 Volume 4

1

2

3

5

6

7

8

20

21

22

23

24

25

des sous. Mais encore une fois, puis je ne mets pas le blâme sur les enseignants qui n'ont pas eu le temps de créer des... Mais comment ça se fait que ces ressources-là qui sont disponibles, si au moins on pouvait s'assurer qu'elles servent à bon escient et que ce ne soit pas à la dernière seconde qu'on décide de dépenser ça vite pour pas perdre les moyens.

Mme JULIE BOUCHARD: 9

R. À ce sujet-là, je vais rebondir, parce que, 10 effectivement, il y a des mesures comme ça, 11 principalement en milieu défavorisé. Il y a une 12 école montréalaise pour tous. Il y a la culture à 13 l'école, une initiative gouvernementale. Les 14 enseignants, ça repose tout sur les épaules des 15 enseignants. Les enseignants ont déjà peu de temps 16 pour fonctionner. Donc, effectivement, souvent, ça 17 reste lettre morte parce qu'il faut remplir des 18 formulaires, il faut... 19

> À l'école que fréquente mon enfant, bien, comme les parents sont très impliqués, il y a des parents qui prennent ça en charge, qui soutiennent beaucoup les écoles à ce sujet-là. Mais à une époque, il y avait des conseillers pédagogiques directement dans les écoles qui s'occupaient de ce

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

genre de projet-là et qui permettaient aux élèves 1 de vivre des expériences culturelles, sportives de 2 toutes sortes, auxquelles ils n'ont pas accès en ce 3 moment pour la majorité parce que, effectivement, il manque de temps dans les écoles pour saisir ces 5 occasions-là. Donc, ça, c'est une chose.

> Dans les milieux défavorisés, encore une fois, il y a des ressources, beaucoup communautaires. Je vais parler de ce que je connais parce que j'ai réalisé ma recherche dans un milieu défavorisé et mon enfant, mes enfants sont en milieu défavorisé aussi. J'ai parlé du docteur Julien, bon, qui fait des choses extraordinaires. La fondation aide au financement de ce genre d'initiative-là. Mais il y a aussi des organismes qui grattent les fonds de tiroir. Je pense à la Maison des enfants qui fait de l'écoute en classe des élèves, par exemple, qui accueille les élèves et leur famille pour faire des activités après l'école, des choses comme ça. J'ai noté aussi Je Passe Partout, qui est un organisme communautaire qui fait de l'accompagnement aux devoirs, qui fait de la place aux familles justement pour ne pas qu'accompagner l'élève, l'enfant, mais toute sa famille aussi.

2

3

5

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

Ensuite de ça, il y a dans certaines écoles, c'est relativement nouveau, il y a... le nom change d'un milieu à l'autre, il y a ce qu'on appelle des intervenants ou des agents de collaboration école/famille/communauté. Ces personnes-là sont souvent engagées par le milieu communautaire, notamment les YMCA par exemple. Et ils servent de courroie de transmission. C'est souvent en milieu multiculturel, mais ça pourrait être dans tous les milieux. Ils servent de courroie de transmission entre les familles et l'école. Donc, ils ont créé un lien de confiance avec les familles. Ils ont créé un lien de confiance avec l'école. Ce qui leur permet de faire le contact entre les deux. Ensuite, la collaboration école/famille/communauté, est-ce que, concrètement, est-ce que ça se réalise? Bon. On le sait, ça devrait... c'est encouragé. Donc c'est présent. Mais ça demeure très, très de base. Ce que je veux dire, c'est qu'on reste beaucoup dans des formes de collaboration où il y a très peu d'interaction avec les familles, où il y a très peu de partage de pouvoir entre les familles et l'école, où on est beaucoup dans un mode où l'école donne de

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

l'information, la famille reçoit.

Dans beaucoup d'écoles au Québec, les 2 parents ne peuvent même pas entrer sur la cour 3 d'école. Donc, déjà, comment faire de la collaboration dans un contexte où les parents ne 5 mettent même pas les pieds dans l'école? Dans certaines écoles, les parents n'accompagnent même 7 pas leur enfant à la maternelle. Donc, c'est 8 certain que l'école dans ce contexte-là demeure un 9 milieu qu'on ne sait pas exactement qu'est-ce qui 10 se passe. On a une rencontre de bulletins. Et puis, 11 là, si ça va bien, encore une fois « si ça va 12 bien », je le mets entre guillemets, on ne revoit 13 plus l'enseignant de l'année. 14

> Il y a des écoles, je pense entre autres aux écoles publiques alternatives, qui ont des pratiques exemplaires en matière de collaboration. Et je pense que nos écoles, la majorité des écoles, auraient avantage à s'inspirer de ce qui se fait dans ces écoles-là en matière de collaboration. Quand on ferme l'école, on ferme la porte à une panoplie de ressources et à la possibilité justement de créer un lien avec les familles. Mme MARIE-CLAUDE GAUTHIER:

R. J'ajouterais que, bon, pour faire partie de l'OPP, 25

- 106 -

1

2

3

5

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

les organismes de parents qui organisent toutes sortes d'activités tout au long de l'année, ce n'est pas normal, selon moi, que, lors de ces activités que ce soit des épluchettes de maïs en début d'année ou des fêtes de Noël, des soirées cinéma pop-corn, des danses, qu'il y a sept, huit parents qui s'impliquent chaque année dans toutes les écoles et qu'on ne voit à peu près pas d'enseignants lors de ces événements-là. Les directions sont présentes, mais les enseignants n'y sont pas. Et encore une fois, je ne jette pas le blâme sur ces enseignants. Leur tâche est minutée.

On y va comme ça, là. Alors, ça crée une frustration. Puis à un moment donné, à force de minuter les tâches, ça fait en sorte qu'on a un désengagement. Et est-ce que c'est normal que s'il y a six ou sept activités dans l'année où tous les parents, imaginez une épluchette de maïs, là, on avait quatre cents (400) personnes qui sont venues dans la cour, là, de toutes, toutes les nationalités, tous les niveaux socio-économiques, c'était grandiose, c'était génial, aucun prof. Ce n'est pas normal. Et, ça, je l'ai vu dans plusieurs.

Alors, peut-être dans la façon de... On 1 parle des tâches des enseignants. Encore une fois, 2 je ne veux vraiment pas dire que les profs sont 3 paresseux. Au contraire, ils sont extrêmement dévoués, fatiqués peut-être. Mais qu'est-ce qui 5 explique cela? Donc, il y aurait très certainement quelque chose à regarder de ce côté-là, selon moi. Mme JULIE BOUCHARD: 8 R. Aménager les horaires, une flexibilité dans 9 l'aménagement des horaires notamment des 10 enseignants, c'est certain, pour créer du temps, 11 pour créer des espaces pour ces rencontres-là. 12 Q. [45] Je vous remercie. 13 LA PRÉSIDENTE : 14 Merci. Alors, on va continuer avec Lesly Hill. 15 Mme LESLY HILL, commissaire: 16 Q. [46] Alors, merci de votre présence parmi nous 17 aujourd'hui. Ma question va traiter des enfants 18 suivis en vertu de la Loi sur la protection de la 19 jeunesse particulièrement. Vous avez mentionné 20 EDJeP en début de discours. On sait par ces 21 recherches qu'il y a seulement dix-sept pour cent 22 (17 %) des jeunes en centres de réadaptation 23 accèdent à un secondaire V selon l'âge qu'ils sont 24 rendus ou selon les autres de leur âge. Donc, est-25

ce que vous avez des idées de comment on peut 1 améliorer cette diplômation? Est-ce qu'il y a des 2 adaptations nécessaires? On sait que plusieurs 3 jeunes sont scolarisés à l'interne des centres de réadaptation. Donc, je voudrais vous entendre là-5 dessus.

Mme MARIE-CLAUDE GAUTHIER:

18

19

20

21

22

23

24

25

R. Moi, je vais y aller d'emblée en disant que, comme 8 je n'ai jamais en vingt (20) ans su que j'avais un 9 enfant dans ma classe qui était sous la Protection 10 de la jeunesse, ça demeure, et là ça va... je pense 11 que ma non-réponse va répondre par elle-même dans 12 la mesure où on est dans... en tout cas, peut-être 13 pas toi, mais à des années-lumière de comprendre 14 cette réalité-là. Donc, ce que fait la DPJ et leur 15 parcours, moi, je tenais vraiment à écouter les 16 jeunes, là, lors de leurs premiers témoignages. 17

> Je pense que ce qu'ils ont sorti est immensément important. C'est-à-dire lien de confiance. Même chose, parce que, bon, moi, je travaille sur l'engagement en psychopédagogie beaucoup, l'engagement c'est quoi? C'est tout d'abord partir d'où l'enfant est et lui donner un sentiment de compétence. Donc, dans la dynamique motivationnelle, s'il ne se sent pas compétent dans

2

3

5

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

rien, on aura beau mettre toutes les ressources autour de lui pour l'aider, il faut qu'on le prenne où il est et il faut qu'on mette tout en... Parce que, là, la DPJ, je ne peux pas en parler, mais l'engagement scolaire, oui. Mettre tout en place pour que ce jeune-là se sente assez engagé pour que ses comportements, tout son engagement cognitif, comportemental et tout suivent, qu'il voit où il peut aller.

Je sais qu'il y en avait un qui parlait, là, qu'on avait beaucoup travaillé sur la transition, on lui avait donné des outils aussi pour se trouver un travail, beaucoup travaillé l'autonomie. Il me semble que tout est là. T'sais, sans même parler de... T'sais, prendre le temps avec le jeune de... Parce que probablement, je dis probablement, qu'il se sent totalement rien. T'sais, on a écrasé son estime de lui-même. On a écrasé tout ce qu'il était. Donc, avant de penser à un parcours scolaire, ça devrait construire ça, puis qu'est-ce qui t'intéresse. T'sais, l'intérêt, de façon à ce qu'il se trouve des leviers pour partir, une marche à la fois. Mais ce n'est certainement pas en leur faisant remplir des modules puis leur faire remplir des cahiers puis du

participe passé, puis des... Je me dis qu'on va 1

arriver à quelque chose. Donc, l'engagement 2

scolaire, ce serait très certainement un gros, gros 3

point sur lequel réfléchir.

Mme JULIE BOUCHARD: 5

R. Si on n'est pas bien avec soi-même, si on n'a pas

confiance en soi, c'est difficile de s'imaginer

qu'on peut espérer réussir, obtenir un diplôme, 8

avoir un emploi qui a du sens, et caetera. Donc, il 9

faut ramener le sens à la formation. J'ai parlé 10

tout à l'heure d'un système scolaire qui est peu 11

flexible aux élèves, hein. Les classes sont 12

tellement nombreuses que c'est difficile après ça 13

d'offrir des adaptations pour les enfants. Les 14

enfants qui ne demeurent pas assis, qui ne 15

performent pas, sont souvent considérés comme des 16

enfants, des cas à problèmes. Et donc comment on 17

gère les cas à problèmes, bien on tente de mettre 18

des mesures pour les aider à s'adapter, hein, au 19

fonctionnement de l'école. Ça, c'est dans le cas où 20

les élèves sont formés, continuent d'être formés à

l'école. 22

21

Après ça, à l'extérieur de ce qui se fait, 23

hein, il y a des exemples intéressants. Je pense à 24

un organisme, c'est à Verdun, je crois, qui 25

s'appelle L'Antre des jeunes, qui fait des choses 1 assez extraordinaires justement pour accompagner 2 des jeunes qui sont en situation de décrochage. Il 3 y a des choses là pour lesquelles on devrait s'inspirer parce qu'effectivement, ce qu'ils font, 5 ils donnent du sens à la formation des jeunes puis il faut que ce soit signifiant, on parlait de 7 pouvoir d'agir tout à l'heure, à l'école Atelier 8 qui est une école alternative, l'école Atelier, 9 pardon, l'École Le Vitrail, qui est une école 10 alternative primaire, secondaire à Montréal, on se 11 base sur un système qu'on appelle auto-formation 12 assistée. Je crois qu'il y a là quelque chose à 13 s'inspirer également où on offre beaucoup de 14 liberté aux jeunes qui sont rencontrés sous forme 15 du tutorat et qui discutent ensemble avec un 16 enseignant et dix (10) pairs de leur âge, de leur 17 formation et se fixent des objectifs eux-mêmes 18 ensuite ils reviennent sur leurs objectifs : 19 pourquoi je les ai atteints, pourquoi je ne les ai 20 pas atteints. Il faut... il faut les impliquer 21 davantage dans leur propre formation pour que ça 22 prenne du sens, pour qu'on arrête de leur dire 23 qu'est-ce qui est bon pour eux. 24

Ensuite de ça, en France il y a des 25

Volume 4 - 112 -

1

2

3

5

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

exemples aussi de collèges justement où des jeunes vivent des difficultés qui se retrouvent, c'est un peu des collèges de dernière chance, des écoles de dernière chance, donc je pense qu'il y a là aussi beaucoup d'inspiration qu'on peut prendre ou encore une fois, on va permettre aux jeunes de oui, réaliser leurs objectifs de formation mais en faisant des choix, en donnant du sens, en faisant des stages, en coopérant entre eux, en permettant de faire du pairage pour que certains jeunes qui ont des forces dans un domaine puissent en aider un autre... d'autres. Il faut les valoriser dans ce qu'ils sont capables de faire parce que certains pensent qu'ils ne sont pas capables, ils ont développé, je parlais tout à l'heure de l'impuissance acquise là, c'est ça, c'est qu'un moment donné, j'ai tellement échoué, à quoi bon faire l'effort, si je fais des efforts et que j'échoue encore. Donc, il faut briser ce cycle-là de sentiment d'incompétence pour valoriser tout le monde à des compétences puis comment aller chercher dans ces compétences-là. Le fait aussi que les matières soient très sectionnées, très séparées, c'est difficile pour un jeune de faire du sens, de dire : bien, tu sais, finalement, je vais

apprendre tout ça puis ça va me donner quoi au bout 1 2 du compte.

Mme JULIE BOUCHARD: 3

21

22

23

24

25

R. Je pense un exemple, le fameux film Precious avec une femme, je ne sais pas si vous l'avez déjà vu, 5 c'est une jeune fille qui est super forte en mathématiques mais qui vit une situation 7 incroyable, puis ils l'ont sortie de son milieu 8 pour l'amener dans une école pour qu'elle se sente 9 vraiment forte, et ça me ramène à l'effet 10 enseignant. Tu sais, on parle, c'est probablement 11 le critère qui crée le plus d'engagements chez les 12 jeunes, on a beau parlé de plein de stratégies, 13 d'argent, de beaux lieux et tout, mais l'effet 14 enseignant est excessivement important surtout, je 15 pense, pour des jeunes qui sont... et on devrait 16 leur porter une attention immense à ces enseignants 17 qu'on met en contact avec ces jeunes qui ont vécu 18 des parcours tellement difficiles, des... 19 On écoute, bon, la série 180 Jours, et 20

caetera, on voit là des enseignants qui... des fois, on me dit : « Ah, ils parlent mal ces enseignants-là » et tout, « non, non, c'est pas ça là », c'est qu'ils sont capables d'aller chercher ces jeunes-là, moi, j'ai... si j'avais à prendre en

entrevue des enseignants pour enseigner aux jeunes 1

- de la DPJ, je me dis, je mettrais tout mon coeur 2
- pour trouver la perle là, tu sais, qui va aller 3
- allumer quelque chose. Mais j'ai une question pour
- vous. Comme je suis... est-ce que j'ai le droit de 5
- poser une question?
- VOIX NON IDENTIFIÉE :
- Allez-y. 8
- Mme JULIE BOUCHARD: 9
- R. Pourquoi est-ce que les jeunes sont obligés de 10
- poursuivre leur parcours scolaire isolés dans des 11
- centres jeunesse? Parce qu'ils sont considérés, 12
- pourquoi on ne peut pas les inclure dans des 13
- milieux, est-ce qu'on peut les inclure dans des 14
- milieux... 15
- VOIX NON IDENTIFIÉE : 16
- (Inaudible). 17
- R. O.K. D'accord. 18
- Mme MARIE-CLAUDE GAUTHIER: 19
- R. Mais en fait, la plupart des enfants sont 20
- scolarisés dans des écoles dans la communauté comme 21
- tous les enfants mais pour certains enfants, les 22
- commissions scolaires exploitent des écoles à 23
- l'intérieur des centres de réadaptation. 24

- 115 -

Mme JULIE BOUCHARD: 1

- R. Juste en complément, peut-être. L'importance des 2 modèles des autres jeunes aussi qui ont réussi, qui 3 peuvent venir soutenir, ça c'est à considérer. Puis aussi j'aimerais juste en terminant, c'est 5 difficile de s'imaginer, les enfants sont des enfants puis des jeunes plus tard, des fois les 7 adaptations sont très simples. Il y a des jeunes 8 qui ne peuvent pas rester assis mais en fait, comme 9 des adultes ne peuvent pas rester longtemps assis, 10 de fournir un ballon ou un espace justement d'aller 11 se promener un peu dans le corridor, de travailler 12 dans un autre environnement... 13
- VOIX NON IDENTIFIÉE: 14
- À l'externe. 15

25

R. ... des fois, les adaptations ne sont pas énormes 16 mais juste de penser un petit peu à l'extérieur de 17 cadre... du cadre puis d'écouter un peu plus 18 l'enfant, pourquoi est-ce qu'il se lève au milieu 19 de mon enseignement ou d'une discussion de groupe 20 pour se mettre à tourner autour de tout le monde? 21 Bien, c'est qu'il n'en peut plus, son attention, il 22 ne sait plus, puis ce n'est pas nécessairement 23 parce qu'il est TDAH, c'est juste parce qu'un 24

moment donné, il y a des limites à l'attention puis

CSDEPJ 5 novembre 2019 Volume 4

- ces limites-là sont différentes pour... pour tous. 1
- LA PRÉSIDENTE : 2
- Merci. Ça va. Alors, on va poursuivre avec Lorraine 3
- Richard.
- Mme LORRAINE RICHARD, commissaire: 5
- Q. [47] Merci. Bonjour, Mesdames Bouchard et Gauthier.
- Écoutez, c'était fort intéressant de vous entendre. 7
- Je sens des personnes passionnées, passionnées par 8
- l'éducation, passionnées par les enfants et leur 9
- bien-être. Je vous avoue, Madame Gauthier, que 10
- quand j'ai entendu pas d'imputabilité, il n'y a pas 11
- de conséquences, ça, ça m'a interpellée. Beaucoup 12
- de choses d'ailleurs m'ont interpellée dans votre 13
- témoignage et comme nous sommes régis quand même un 14
- peu par le temps même si on a... on voudrait en 15
- avoir beaucoup plus, j'aimerais savoir de votre 16
- 17 part, bon, on parle beaucoup de l'école, la
- famille, la communauté... 18
- Mme MARIE-CLAUDE GAUTHIER: 19
- R. Oui. 20
- Q. [48] ... soit, ça serait merveilleux si toutes nos 21
- écoles au Québec pouvaient tisser des liens, je 22
- suis sûre que vous aurez, ça sera, moi, ma deuxième 23
- question, des recommandations. Mais ce qui 24
- m'interpelle, ce que je me rends compte, c'est 25

qu'au niveau des intervenants dans les écoles et

les enseignants par rapport au dossier de 2

confidentialité et tout ça, vous semblez de par 3

votre expérience dire qu'il y a presque pas ou pas

du tout de liens justement entre l'intervenant, 5

l'aide, qui peut connaître les besoins de l'enfant

et ses problématiques et via l'enseignante qui, au

quotidien, doit... doit enseigner certaines 8

matières à ce même enfant, quelles seraient, selon 9

vous, une ou deux mesures pour mettre fin à ces 10

barrières? 11

1

7

19

22

Mme MARIE-CLAUDE GAUTHIER: 12

R. Écoutez, je suis enseignante de français et je ne 13

sais pas ce que l'orthopédagogue fait avec mes 14

élèves. Bon. Juste... les tables de concertation, 15

je veux dire, j'ai assisté à plusieurs, on parle 16

donc du modèle finlandais là, mais je veux dire, 17

j'ai assisté à plusieurs formations de conseillers 18

pédagogiques qui sont venus notamment au collège

Beaubois pour parler de leur façon de faire. 20

Évidemment, culturellement, c'est autre chose puis 21

on ne peut pas comparer mais je veux dire chaque

semaine, il y a un espace prévu à l'horaire des 23

enseignants, des intervenants, une table ronde, 24

pas... pas en ce moment une séance de classe où on 25

dit les dates des prochains... une activité puis 1 tel élève, il n'est pas gentil, non, non, non, on 2 s'installe puis on discute et on ne parle pas non 3 plus juste de PI, parce que là, les plans d'intervention, ceux-là, mais encore là, on le sait 5 sur le portail que l'enfant a un plan 6 d'intervention mais les discussions ne se font pas. 7 Donc, dans la grille horaire d'un enseignant, il 8 faudrait des temps de concertation mais fréquents 9 et à travers cette concertation-là, c'est quand on 10 est en contact avec un éducateur spécialisé ou tu 11 sais, quand on est juste les enseignants ensemble, 12 bien c'est notre profil, c'est notre vision, 13 c'est... on n'élargit pas nos horizons. Donc, de 14 connaître le point de vue et la façon de faire du 15 sexologue ou de l'intervenant mais pas une fois par 16 étape, tu sais, donc c'est, encore une fois, c'est 17 une question de sous. Mais encore une fois, nos 18 pédagogiques, nos journées pédagogiques qui, des 19 fois, on ne se le cachera pas là, il y a des fois, 20 un petit peu de perte de temps peut-être puis avec 21 un leadership et je reviens là-dessus. On parle du 22 privé, du public là. Mais dans une journée 23 pédagogique, dans mes vingt (20) ans d'expérience 24 là, la perte de temps, il n'y en a pas. C'est 25

comme, on s'installe, on discute, pourquoi? Parce qu'on a des obligations de résultats qui sont créés par, hein, une approche, bon, peut-être un peu plus clientèliste et c'est très dommage puis encore là, je ne veux pas rentrer là-dedans, il y en a des écoles qui font des tables de concertation mais il faudrait que ce soit obligatoire partout puis il n'y en a pas assez.

Q. [49] Merci. Ça va. Dernière question, les familles, est-ce que c'est... c'est de ça on parle, l'enfant, des familles, l'école, la communauté, vous nous avez parlé, bon, de quelques expériences que vous aviez vécues, certaines mesures qui ont été mises en place dans des milieux et ca fonctionne, si vous aviez deux recommandations à faire à la Commission, disons qu'on retrouve minimalement, peu importe le milieu, certaines bases pour inclure justement de plus en plus les familles, l'école mais que la communauté aussi soit partie prenante puis peu importe qu'on soit d'un milieu défavorisé ou favorisé, je pense que ces trois éléments-là, pour vous, puis pour nous tous aussi, sont importants, principale recommandation que vous auriez à nous dire à la Commission.

1

2

3

5

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

Volume 4

Mme JULIE BOUCHARD:

1

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

R. Aux États-Unis, il y a des écoles qui forment sur 2 un mode communautaire, qu'on appelle les écoles 3 communautaires. Les écoles sont des piliers de la communauté. Les gens se retrouvent, toute la 5 communauté, donc oui les organismes communautaires, mais les citoyens, les institutions, je pense aux 7 CLSC, par exemple, donc les intervenants de la 8 santé, tout ça, c'est un milieu où on peut avoir 9 accès à ces services-là à l'intérieur même des 10 écoles. Il faut qu'il y ait un échange, il faut 11 qu'il y ait des échanges entre ce qui se passe dans 12 le milieu scolaire et dans la communauté. 13

> Je vous donne des exemples très simples. Une école met en place un jardin communautaire sur ses... dans sa cour d'école. L'été, il n'y a pas d'école. Ce serait bien que le jardin communautaire soit utilisé par l'ensemble de la communauté. On ne sait même pas si on peut entrer dans une cour d'école à l'extérieur. Oui, il y a un petit panneau, tout ça, mais est-ce qu'on peut entrer, est-ce qu'on peut aller jouer avec nos enfants dans le module de jeu de la cour d'école? Il faut... il faut qu'il y ait ça, il faut que l'école devienne un espèce de lieu de rencontre où les gens de toute

CSDEPJ 5 novembre 2019 Volume 4

la communauté se sentent les bienvenus. Et se 1 sentir les bienvenus, ça c'est essentiel. 2

Q. [50] Si j'ai le temps pour quelques secondes. Quand 3 on parle beaucoup de la communauté, bon, il y a différents acteurs dans une communauté, mais on peut parler d'un conseil municipal. Souvent c'est le maire la mairesse, plus particulièrement dans 7 les petites communautés ou dans les grandes villes, 8 mais dans les petites communautés, je veux dire 9 c'est à eux qu'on s'adresse. Il faut qu'il y ait 10 une implication quand on parle du communautaire 11 aussi, de la municipalité aussi, selon vous. 12

Mme MARIE-CLAUDE GAUTHIER: 13

R. Écoutez, quand il y a une visibilité médiatique, je 14 vous donne un exemple, on a signé le pacte de 15 l'école québécoise pour l'environnement, on avait 16 des dignitaires, mais bref... t'sais, c'est ca, 17 c'est... c'est de... encore une fois, j'insiste, 18 question de leadership, question de prendre le 19 téléphone, là. T'sais, dans la mesure où, par 20 exemple, moi je pense aussi qu'il y a un collège -21 je ne le nommerai pas - et en bas de la rue il y a 22 une école défavorisée. Collège privé ultra-23 performant, école défavorisée, au coin de la rue. 24 Il n'y a aucun échange. Et les enfants qui sont 25

2

3

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

dans l'école défavorisée ne peuvent même pas s'imaginer pouvoir atteindre ça, alors qu'il y en a plein qui pourraient. Et il y a des bourses et...

de fondation et tout, donc juste le dialogue.

Et bizarrement, à cause de l'environnement, ce pacte-là on s'est dit, bon, comment stimuler les nôtres? Bien peut-être en allant dans cette école défavorisée pour qu'on échange sur leur pratique d'environnement ou leur pratique du numérique ou... sans même, là, t'sais, communauté dans le sens école, donc... pour que, par exemple, ces modèleslà inatteignables deviennent quelque chose de possible. Et même si ces jeunes-là n'y arrivent pas, le fait de penser que c'est possible ça va peut-être améliorer leur engagement scolaire. Et aussi, t'sais, on parlait d'impliquer les parents.

J'ai une enseignante de mes enfants sur huit ans qui a ouvert sa porte puis on allait faire des ateliers de ce qui... T'sais, il y en a qui allaient pour tricoter des mitaines, là, t'sais. Demander à chaque parent un talent qu'ils avaient pour venir partager avec les jeunes. Moi, je suis allée parler de lecture et tout, c'était mon domaine, puis il y en a d'autres qui sont allés, comme je vous dis, tricoter des mitaines, il y en a

- qui sont allés faire de l'art plastique. Et chaque 1
- parent sont... est venu pendant toute l'année pour 2
- partager quelque chose qui était une de leurs 3
- forces. Ne serait-ce que préparer une petite
- recette, là, t'sais, donc c'est ça. 5
- Q. [51] Merci, merci.
- LA PRÉSIDENTE : 7
- Q. [52] Merci. Moi, j'aimerais ça vous entendre. Vous 8
- êtes passée rapidement sur l'ombudsman primaire 9
- secondaire. Concrètement, vous voyez comment 10
- intervenir dans les écoles primaires et 11
- secondaires? Comme rôle. 12
- R. Écoutez, j'ai... ça m'est venu en tête parce que je 13
- réfléchissais beaucoup à l'idée du fait qu'on 14
- n'avait pas d'Ordre ici, t'sais, d'Ordre des 15
- enseignants puis je ne voulais pas embarquer dans 16
- ce débat-là non plus, quoiqu'on pourrait avoir une 17
- Commission là-dessus. O.K. Je vais essayer 18
- d'être... Il n'y a pas de mesure... je ne parlerai 19
- pas des inspecteurs du temps d'Émilie Bordeleau, 20
- là, mais il me semble qu'il n'y a rien qui existe à 21
- 1'heure actuelle pour porter un regard critique sur 22
- les pratiques qui se font à l'école. Il y a... il 23
- n'y a rien. 24
- Et nos enseignants, on ne se le cachera 25

2

3

5

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

pas, on n'est pas tenus à du... à de la formation continue. On est en... on est largement encouragés à le faire, mais on n'est pas tenus de le faire.

Concernant la protection des enfants, je suis vraiment allée voir cette définition-là de l'ombudsman, je n'étais jamais allée la voir. T'sais, je m'intéresse beaucoup au journalisme, il y en a partout, l'école, l'université, mais c'est vraiment... Bon, premièrement, c'est un mot finlandais, bizarrement... et on parlait du modèle finlandais tout à l'heure, mais qui est là pour protéger les droits des citoyens. Alors je me suis dit : pourquoi pas protéger les droits des enfants? Donc, d'avoir accès à une ligne, à un espace où les parents qui considèrent qu'il y a des choses qui n'ont pas de bon sens, là. Parce que la responsabilité parentale, on n'en parle pas beaucoup, mais je considère qu'on est très mous au Québec à nommer les choses. Et là, je ne parle pas des familles défavorisées. On voit des choses qui ne se peuvent pas.

Exemple, un professeur d'éducation physique qui enseigne la lecture en première année comme tuteur... comme professeur titulaire au primaire, ça ne se peut pas, ça. Ça ne devrait pas se passer,

Volume 4 - 125 -

mais ça se passe. Et il n'y a pas... on critique 1 dans les... dans les cours d'école... bien les 2 cours d'école, à côté, l'autre bord de la clôture. 3 On dit : ah, ça n'a pas d'allure, ça n'a pas d'allure, mais à qui est-ce qu'on peut...? 5 T'sais, on ne le cachera pas. Tantôt je parlais de protection puissante, on va les nommer, 7 t'sais. Le syndicat est quand même très, très fort 8 dans notre... dans notre milieu. Alors peut-être 9 que ça pourrait être un accès intéressant à mettre 10 en place pour donner une voie aux gens qui se 11 considèrent lésés, qui se considèrent négligés dans 12 leur système et qui pourraient peut-être être, je 13 14

ne sais pas, moi, une transition pour passer à des

actions concrètes. Mais selon moi, ce serait peut-

être un moyen assez simple à installer, mais peut-

être que je rêve, là, mais je trouve que ça 17

pourrait être une option intéressante à explorer. 18

Q. [53] Je comprends. C'est qu'il y aurait... dans ce 19

que vous dites, il y aurait comme deux fonctions : 20

regarder les pratiques, les meilleurs pratiques et

aussi regarder les droits des enfants. C'est ça que 22

je comprends. 23

15

16

21

- R. Tout à fait. 24
- Q. [54] O.K. D'accord. Oui, vous vouliez ajouter 25

- quelque chose?
- 2 Mme JULIE BOUCHARD:
- R. Oui, je voulais juste ajouter en fait il y avait
- les commissaires scolaires jusqu'à je ne sais pas
- 5 combien de temps, qui pouvaient remplir une
- certaine partie de ce rôle. Après ça, il faudra
- peut-être penser à quelque chose justement pour
- palier à ce manque. Puis peut-être en terminant, le
- lien entre la recherche et les milieux scolaires.
- 10 T'sais, on parle encore une fois de la Finlande.
- Les universités sont affiliées aux écoles et les
- professeurs sont en lien avec les universités, avec
- la recherche, la formation continue. C'est intégré.
- Donc, non seulement c'est pas obligé, mais c'est
- surtout pas valorisé. Ce n'est pas... il n'y a pas
- tant d'espace que ça, il y a peu de temps. Donc,
- pourquoi un enseignant sortirait de sa classe pour
- aller se former? Alors qu'il serait beaucoup
- 19 plus... on a besoin de lui dans la classe.
- 20 Mme MARIE-CLAUDE GAUTHIER:
- 21 R. Puis à ce sujet, j'insiste, il semble que ça ait
- changé, mais par exemple au Bac., pour la formation
- des maîtres, moi, je ne me rappelle pas avoir lu un
- texte scientifique de ma vie, là. Donc, on pense...
- on veut qu'il y ait des ponts sciences, milieu de

- pratique, mais si c'est pas installé dès le 1
- baccalauréat, comment... Je suis conseillère 2
- pédagogique. Essayer de faire lire un texte 3
- scientifique à des profs c'est tout un défi. Et
- donc, il y a vraiment, là, un fossé incroyable, 5
- donc toute cette recherche hyper intéressante
- qui... qui foisonne ne descend pas jamais. Alors
- là, on pourrait parler de plein de milieux, mais là 8
- on parle d'intervention sociale. Il faut que... il 9
- faut qu'il se passe quelque chose par rapport à ça 10
- aussi. Il y a beaucoup de choses, hein? 11
- Q. [55] Oui, il y a beaucoup de choses et... Comme 12
- disait en début quelqu'un, le temps nous est compté 13
- alors merci infiniment pour votre témoignage. Merci 14
- pour cette belle conversation à bâtons rompus. Et 15
- puis bonne fin de journée. Merci encore pour votre 16
- 17 présence.
- R. Merci, on se sent très privilégiées d'avoir pu 18
- participer. 19
- Q. [56] Ça fait plaisir. 20
- R. Merci beaucoup de votre confiance. 21
- Q. [57] Alors nous allons ajourner jusqu'à treize 22
- heures quinze (13 h 15). Merci. 23
- SUSPENSION DE L'AUDIENCE 24
- REPRISE DE L'AUDIENCE 25

LA PRÉSIDENTE : 1

Qui est directrice du CPE Halte-Répit Hochelaga-2

Maisonneuve, qui est accompagnée de deux mamans : 3

et et, deux mamans dont les enfants

ont fréquenté le CPE. Donc, le CPE Halte Répit 5

Hochelaga-Maisonneuve accueille chaque année

environ cent vingt (120) familles, dont plus de la 7

moitié présentent des facteur de vulnérabilité 8

basés sur le statut socio-économique ou le niveau

de scolarité. est la maman de cinq

enfants. 11

12

Oui. 13

9

10

14

LA PRÉSIDENTE :

Donc trois ont des besoins particuliers. Et 15

, quant à elle, est maman d'un garçon de 16

quatre ans et qui a été référé au CPE par une 17

infirmière du CLSC. Alors je vous dis bienvenue, je 18

vous répète encore, soyez pas nerveuse, si vous 19

avez besoin de prendre du temps c'est correct, on 20

est là. Vraiment l'important c'est de vous 21

entendre. Cependant, avant de vous donner la parole 22

je vais demander au greffier de vous assermenter

s'il vous plaît. 24

23

Volume 4

CPE HALTE-RÉPIT HOCHELAGA-MAISONNEUVE 1 2 MARIE-CLAUDE LANGLAIS, 3 5 (Sous serment) 6 7 LA PRÉSIDENTE : 8 Merci. Alors, Mesdames, la parole est à vous. Et je 9 vous rappelle qu'on a à peu près soixante minutes 10 (60 min) ensemble, donc peut-être un quinze minutes 11 (15 min) de présentation puis après ça, ça va être 12 l'échange avec les commissaires. Ça vous va? 13 Mme MARIE-CLAUDE LANGLAIS 14 R. Excellent, oui. 15 LA PRÉSIDENTE : 16 Merci. 17 R. Bien premièrement, merci beaucoup de nous 18 accueillir dans le cadre de cette Commission. Peut-19 être pour faire suite aux présentation qui ont eu 20 lieu quelques minutes auparavant, vous dire que 21 ont toutes deux été référées 22 et

au CPE par le CLSC. Je ne sais pas si ça avait été

mentionné dans les présentations, mais je tiens

aussi à le souligner. C'est la façon dont ils ont

23

24

25

2

3

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

pu avoir accès à une place au sein de notre centre de la petite enfance.

Donc, nous souhaitons aujourd'hui témoigner de l'importance du lien de confiance tissé entre les familles et le CPE, de l'importance des services donnés dans les milieux de vie des familles, puis finalement de l'importance de la collaboration entre les différents acteurs de la communauté.

Donc, pour débuter, nous allons témoigner de l'importance du lien de confiance entre les ressources et les parents. Je vais présenter certains aspects que et pourront bonifier de par leur expérience vécue.

Donc, dans un premier temps, il arrive parfois que certaines familles aient eu des expériences négatives dans le passé avec certaines institutions. Exemple, dans un autre service de garde autre que le CPE avec la DPJ, à l'école ou avec des travailleurs sociaux. Donc, au moment de leur inscription ils nous arrivent avec tout ce bagage derrière eux puis dans leur nouveau rôle de parents. Ces familles peuvent alors avoir une certaine méfiance envers nos services. L'accueil de l'enfant et de ses parents prend donc une dimension

2

3

5

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

importante. Il faut prendre le temps de parler avec eux. Plusieurs l'ignorent, mais au coeur de la mission des CPE il y a la coéducation, c'est-à-dire une volonté de travailler en coopération avec les parents et que chaque famille trouve sa place dans nos milieux.

Il faut accepter qu'elle hésite à nous confier leur enfant et c'est pourquoi nous encourageons les parents à passer du temps dans le local de leur enfant afin de se familiariser avec l'environnement et l'équipe de travail.

Une petite anecdote que je peux ajouter ici, par exemple dans l'accueil d'une famille plutôt méfiante envers les services de garde, on l'a accueillie pendant une semaine de temps. Elle a vécu le moment de la collation, le moment de la sieste avec son enfant, mais ça prenait ça pour pouvoir l'engager puis aller travailler le lien de confiance avec elle. Au terme de cette semaine-là, elle nous a confié son enfant, tout ça, avec confiance, mais voilà. On peut aller jusque-là dans l'accueil des parents qui peuvent présenter une certaine méfiance.

Ensuite ces conditions gagnantes sont porteuses de succès. C'est alors que les

2

3

5

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

perspectives de collaboration à long terme et le travail de coéducation peuvent voir le jour. La création d'un milieu d'appartenance permet aux parents de s'impliquer dans la vie du CPE, ce qui favorise la création d'un réseau de soutien important pour de nombreuses familles desservies et brise l'isolement.

C'est le cas, entre autres, de , qui participent dans plusieurs comités de la Halte. Entre autres, s'implique aussi dans la création d'un jardin qu'on fait depuis maintenant trois ans. Et puis bien ça leur permet d'être entre parents, de parler de leurs problématiques ou de leur succès et etc.

Donc, il est important de reconnaître le grand rôle joué par le CPE à titre de soutien à la famille. Mais une question demeure : comment rejoindre les familles plus isolées?

Nous nous posons cette question régulièrement. Donc, à titre de CPE dans un quartier où les besoins sont nombreux, c'est aussi le coeur de notre mission. Puis je peux vous dire qu'on y passe beaucoup de temps à y réfléchir. Pour y arriver ça prend des places, premièrement, en CPE de disponibles. Puis un travail doit aussi être

2

3

5

6

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

fait en amont de la fréquentation. Parce que c'est un travail qu'on peut aller faire aussi au sein de nos communautés puis de nos quartiers. Par exemple, pour notre... CPE, on participe à toutes les années à la fête de la famille avec un autre CPE du quartier, où on organise des ateliers d'animation.

Ce que ça permet c'est d'aller créer des liens avec des parents qui nous connaissent peu, mais qui apprennent à démystifier, bien qu'une éducatrice finalement c'est bien sympathique puis qu'on peut faire des belles activités aussi, puis etc.

Un autre exemple, c'est notre participation au Festival des savoirs partagés organisé par l'organisme ADT Quart Monde dans un endroit stratégique du quartier. Nous y allons avec un groupe d'enfants pour créer des liens avec les autres familles présentes. Donc, c'est toutes des stratégies qu'on peut utiliser. Aussi le Centre de pédiatrie sociale de notre quartier organise parfois des portes ouvertes avec un déjeuner. Bien c'est arrivé à quelques occasions que notre CPE a été invité pour participer à cet événement-là informel, mais encore là ça permet d'avoir des premiers contacts avec des familles là où elles

sont, puis des familles qui ne sont pas encore en 1 processus de vouloir fréquenter un service de 2 garde. 3

Donc, va témoigner maintenant de l'importance du lien ce confiance dans la 5 fréquentation d'un service.

- R. Mon infirmière m'a référée au CPE à la suite d'une 8 expérience négative dans un autre endroit, où j'ai 9 senti que mon garçon était jugé. Je me suis vite 10 sentie bien à la Halte Répit et j'y suis bénévole 11 depuis deux ans et demi. Quand j'entre dans le CPE, 12 c'est comme si j'entre chez nous. Même mon garçon 13 place son sac à dos devant la porte le matin 14 pour... parce qu'il est prêt à partir à la 15 garderie. 16
- Mme MARIE-CLAUDE LANGLAIS: 17
- R. Effectivement. Donc, maintenant nous souhaitons 18 témoigner de l'importance de la souplesse dans la 19 prestation de services. Donc, la souplesse des 20 horaires est aussi un autre facteur gagnant. Il 21 faut savoir s'adapter aux besoins des familles, les 22 accueillir avec bienveillance et sans jugement. Il 23 faut prendre d'identifier les enjeux reliés à la 24 fréquentation du CPE et les dénouer avec le parent. 25

Volume 4

1

2

3

5

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

21

22

23

24

25

Il s'agit parfois d'enjeux reliés aux besoins de base, que ce soit alimentaire, vestimentaire, du transport, d'horaire et bien d'autres. Il faut prendre le temps d'écouter et de démystifier les situations. Il faut adapter nos horaires pour permettre à ces familles de développer tranquillement une routine familiale pour atténuer le choc entre la vie familiale et l'intégration à un milieu collectif.

Nous préparons la transition vers le milieu scolaire pas à pas, étape par étape. Nous offrons aux parents la possibilité d'arriver à l'heure qui leur convient, ce qui est un immense plus pour les familles plus difficiles à rejoindre. Pour certaines familles, d'avoir accès à nos services à partir de treize heures (13 h) est l'ingrédient clé du fait de fréquenter un CPE.

pourra témoigner de l'importance de cette souplesse-là dans sa situation.

20

R. Oui. Moi, dans mon cas, ce qui m'aide beaucoup c'est de pouvoir recevoir directement au CPE lorsque j'ai des intervenants du CLSC qui se déplacent, bien pour moi c'est facilitant la gestion de mes nombreux rendez-vous, que ça se

5

7

8

9

10

11

24

25

rende tout au CPE. Parce que d'avoir à aller courir 1 d'un bord à l'autre, là, à différentes places 2 c'est... c'est quelque chose. 3

Donc, c'est ça. C'est de savoir que le CPE comprend ma situation familiale puis l'enjeu relié à mes déplacements, bien moi ça me soutient beaucoup. Donc moi, c'est ça, j'ai quatre enfants dans des écoles différentes, donc à des heures de départ différents. Ça fait que des fois les routines du matin c'est un petit peu... c'est essoufflant, c'est quelque chose, oui.

Mme MARIE-CLAUDE LANGLAIS: 12

R. Parfait. Maintenant je poursuis en vous parlant de 13 l'importance de faciliter l'accès des familles aux 14 CPE. Nous croyons fermement que les CPE agissent à 15 titre de filet de sécurité autour des familles 16 vivant dans des conditions de vie difficiles. 17 Encore faut-il que ces familles aient accès à nos 18 services. Alors que le besoin de fréquentation d'un 19 service de garde émerge subitement et voire dans 20 l'urgence des situations familiales vécues, 21 l'inscription dans un service de garde peut être 22 compliquée. 23

> Par exemple, le fait de fournir un certificat de naissance de l'enfant aussi celui du

parent, qu'ils n'ont pas toujours, est un autre...

puis un autre exemple c'est l'inscription à la

place 05 avec une adresse de courriel puis un

numéro de téléphone qui vont demeurer valides au

moment où on va pouvoir appeler le parent pour leur

offrir une place. Ça, il y a quand même un enjeu

autour de ce facteur-là. Ça représente un véritable

défi qui nécessite parfois du support.

Pour atténuer cet enjeu, il existe des protocoles d'ententes établis entre les services de garde et les CIUSSS pour donner de façon prioritaire accès à nos services aux familles plus vulnérables lorsque le besoin se présente. Mais une forte majorité de ces familles ne sont pas suivies par le CLSC. Il est donc nécessaire de reconnaître l'apport que pourraient avoir d'autres protocoles d'entente avec d'autres organismes. D'aller là où sont les familles pour agir en prévention et faciliter l'accès à nos services. Le protocole d'entente est beaucoup trop restrictif et d'autres partenaires devraient être en mesure de référer des familles vers le CPE.

Je vous donne juste un exemple, puis ça adonne bien parce que c'est arrivé juste la semaine dernière, juste avant qu'on vienne témoigner ici à

la Commission. J'ai reçu la dernière mise à jour du CLSC pour les enfants qui étaient en attente d'une place protocole. Puis pour Hochelaga-Maisonneuve, il y avait un seul enfant sur la liste. C'est juste impossible. C'est clair qu'il y a d'autres enfants qui pourraient bénéficier d'un accès privilégié à nos places. Ça fait que c'est questionnant puis c'est pour ça que je parle d'aller là où sont les familles, puis l'élargissement aussi du protocole.

Donc, il faut que les centres de pédiatrie sociale, par exemple le pédiatre qui constate les besoins d'une famille, puisse nous les référer. On échappe présentement plein d'enfants. Cet accès prioritaire à nos services fait toute la différence et maintenant bien je laisse la parole à qui va vous témoigner de son expérience.

R. Oui. On va parler de l'importance du lien de confiance à la garderie. J'ai eu accès à une place du CPE grâce à mon infirmière du CLSC, qui est entrée dans ma vie par le programme SIPPE, alors que j'étais enceinte de mon garçon. Cela fait maintenant cinq ans que mon infirmière est dans ma vie et celle de mon fils et c'est grâce à elle que j'ai eu accès à une place à la Halte Répit.

2

3

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

Mon infirmière a joué un rôle important dans ma vie lors d'un signalement à la DPJ, alors que mon fils était âgé de deux mois. Quelqu'un a fait un signalement à la DPJ à l'effet qu'il était mal nourri. Pour moi, il s'agissait simplement d'une évaluation, mais j'ai vite compris qu'ils voulaient rester plus longtemps dans mon dossier, sans preuve de négligence et en plus, ils m'obligeaient à suivre des ateliers.

C'est l'intervention de mon infirmière qui a permis de fermer le dossier avec la DPJ en les rassurant sur le bien-être de mon garçon. Elle a été là aussi pour travailler en collaboration avec le CPE et me permettre d'obtenir les services nécessaires pour mon fils. Le support du CPE et de mon infirmière m'a permis de mieux comprendre et de m'adapter aux besoins particuliers de mon enfant, qui a finalement reçu un diagnostic de l'Hôpital Sainte-Justine.

Le CPE a rapidement mis en place des moyens autour des besoins particuliers de mon enfant et des rencontres régulières me permettent d'échanger avec l'équipe du CPE. Je me sens toujours écoutée, soutenue par les éducatrices. Elles sont là pour chercher avec moi les meilleures solutions. C'est

la même chose que je travaille quelque chose à la 1 maison. Elle reprennent mes stratégies au CPE pour 2 que ce soit pareil pour mon fils, qui a besoin de 3 stabilité. On forme une équipe.

Mme MARIE-CLAUDE LANGLAIS: 5

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

R. Donc, je poursuis avec : travailler en collaboration avec et pour les familles. Présentement, nous sommes reconnus comme des 8

> services à l'enfance, mais de par le nombre de familles desservies par les CPE au Québec, la proximité établie avec les familles et le lien de confiance tissé, nous sommes aux premières loges des besoins criants des parents et nous agissons à titre de premier répondant. Pas besoin de rendezvous. Pas de délai d'attente. On est là, « live ».

Par exemple, les familles nous consultent pour des besoins alimentaires, vestimentaires, des problématiques de violence conjugale, des enjeux reliés au logement et autres. Juste un autre petit exemple, là. Dernièrement, une famille est venue nous consulter en panique parce que l'école lui demandait d'avoir un manteau d'automne pour son garçon qui fréquente l'école. Son autre enfant fréquente le CPE. Elle n'en avait pas. Elle gardait son argent pour acheter des bottes d'hiver, puis

puis elle avait aussi un manteau d'hiver trop chaud

c'est bien correct comme ça. Puis elle avait...

pour la température qui était présente, là, voilà à

peu près trois semaines. Puis elle envoyait son

enfant habillé en multicouches, t'sais. Plusieurs

petits gilets, tout ça, ce qui est tout à fait

adéquat. Mais c'est vers nous qu'elle s'est tournée

pour venir ventiler, venir confirmer qu'elle avait

une bonne pratique parentale, que son enfant

n'était pas en détresse, tout ça. Ça fait que c'est

vraiment chez nous qu'elle est venue cogner pour

avoir ces réponses-là. Ça fait que c'est un des

nombreux exemples de moments où les parents se

tournent vers nous.

1

2

7

8

11

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

Nous accueillons les familles à leur arrivée, à leur départ, dans des moments autant formels qu'informels, qui nous permettent de rapidement déceler si la famille se porte bien ou non. C'est facile le matin quand on accueille une famille de voir : ah, aujourd'hui, je pense qu'il se passe quelque chose. On peut-tu faire quelque chose? On peut-tu... bon, d'être à l'écoute dans ce sens-là.

Nous devons donc être proactifs et nous impliquer dans notre communauté, parce que c'est

pas un travail qui se fait tout seul, et au sein des lieux de concertation. Cette implication permet de tisser des liens, créer un réseau de soutien pour répondre de la façon la plus adéquate possible aux besoins des familles. Aucun organisme ne peut se permettre de travailler en silo lorsqu'il est question d'apporter du soutien aux familles vivant des situations difficiles, temporaires ou à long terme. T'sais, le vieil adage qui dit : « Ça prend tout un village pour élever des enfants », bien c'est un peu ça puis c'est ce qu'on souhaite pouvoir offrir aux familles, en tout cas du quartier dans lequel je travaille.

Donc, avec l'accord de la famille nous travaillons en étroite collaboration avec le CIUSSS, les écoles, les organismes famille, les centres de pédiatrie sociale. C'est l'ensemble des acteurs, y compris les familles, qui doivent se rencontrer et se concerter pour offrir un milieu de vie stimulant pour les enfants. Les lieux de concertation sont des endroits privilégiés pour faciliter cette collaboration. Il est important de venir les soutenir par un financement récurrent.

Une des pratiques exemplaires vécue dernièrement est le suivi qu'

CLSC par le biais d'une intervenante pivot dont elle pourra vous témoigner.

3

20

21

22

23

24

25

R. Oui. Effectivement, bon, moi, je vais parler de la collaboration entre les services pour un accès 5 facilité aux ressources. Bien moi, j'ai trois enfants dont... non, j'ai cinq enfants dont trois enfants qui sont... qui ont des problèmes... qui 8 ont des besoins particuliers, donc avec des 9 différents suivis. Donc, j'avais... j'avais 10 vraiment beaucoup de rendez-vous chaque semaine 11 pour chacun d'entre eux. Donc, le CLSC a désigné 12 une intervenante pivot pour m'aider à coordonner 13 mes différents rendez-vous. Ce soutien, bien ça m'a 14 permis de souffler un peu. Des rencontres aux deux 15 mois au CPE avec tous les intervenants étaient 16 présents, donc ça me permettait de ne pas avoir à 17 courir d'un bord et l'autre, comme je disais 18 tantôt, là. 19

Finalement, bien mon petit dernier a reçu un diagnostic de Sainte-Justine puis le CPE bien il m'a apporté le soutien nécessaire pour que mon fils puisse avoir une accompagnatrice régulière. Donc... qui le soutient dans son intégration dans le groupe et puis dernièrement, bien le CPE collabore avec

CSD. 1

11

2 Mme MARIE-CLAUDE LANGLAIS:

R. Parfait. Puis pour finir, on veut vous témoigner 3 toutes les trois de la problématique du logement. 4 Dans la majorité de nos dossiers où les parents ont 5 eu un signalement retenu à la DPJ, il est question du lieu d'habitation. Les familles se retrouvent en situation d'urgence, ça crée un véritable stress, à 8 la recherche d'un logement mieux adapté. Donc, la 9 notion de stress important. L'accès au logement 10

12

n'est pas facile. Toi,

R. Oui, c'est ça. Moi, là, t'sais, j'ai... on est deux 13 adultes, cinq enfants, là, puis j'habite dans un 14 cinq et demi. Ça fait qu'on est en attente ça fait 15 genre cinq ans pour avoir plus grand, mais c'est 16 parce que même dans les HLM, là, c'est parce que 17 cing enfants... Normalement, éventuellement ils 18 vont avoir chacun besoin de leur chambre, puis une 19 chambre pour les parents. Mais ils n'en ont pas de 20 ça eux autres, là, six chambres, là. Le plus qu'ils 21 ont c'est cinq chambres, là. Ça fait que ça, c'est 22 une problématique. Je ne sais pas si les HLM 23 éventuellement vont décider de faire plus grand, 24 t'sais, pour les... parce que c'est... pour les 25

- familles plus nombreuses, t'sais. Ça fait que ça, 1
- c'est une problématique qu'il y a présentement. 2
- Mme MARIE-CLAUDE LANGLAIS: 3
- R. Parfait, merci. Puis aussi je pense que
- t'as... 5
- R. Oui.
- Mme MARIE-CLAUDE LANGLAIS: 8
- R. ... un petit historique logement. 9
- 10
- R. Je me suis fait refuser l'accès à plusieurs 11
- logements. J'ai même vu des annonces où le 12
- propriétaire interdisait les enfants. Ça, c'est une 13
- petite anecdote. Je suis allée sur Kijiji, il y a 14
- un propriétaire qui a vraiment écrit : « Pas 15
- d'enfants » dans la description de son logement. 16
- Puis quand j'ai envoyé un message en disant 17
- d'enlever ceci parce que sinon j'allais porter 18
- plainte à la Régie parce que c'est de la 19
- discrimination premièrement, on n'a pas le droit de 20
- faire ça, c'est pas des animaux, c'est des enfants, 21
- c'est des êtres humains. Puis le lendemain, bien le 22
- propriétaire avait enlevé le « pas d'enfants ». Ça 23
- lui a comme envoyé un petit message, là. 24
- J'ai... puis aussi j'ai été rencontrée par 25

un organisme qui s'appelle le Comité BAILS pour me 1 soutenir dans ma recherche de logement. Mais j'ai 2 finalement trouvé un logement pour... un logement, 3 un trois et demi pour moi et mon fils. La propriétaire a même examiné attentivement mes 5 preuves de revenus et elle est venue voir mon ancien logement et en voyant mon garçon, elle a 7 dit : « Une chance, il est assez vieux. Il ne 8 faudrait pas qu'il crie ou pleure trop ». Mais 9 c'est un enfant. 10

Mme MARIE-CLAUDE LANGLAIS: 11

25

R. Ça fait que voilà la réalité pour les familles, 12 reliée au logement. Puis au printemps, bien nous... 13 t'sais, je disais qu'on accueille les familles avec 14 toutes leurs préoccupations. Bien au printemps on 15 en accueille une puis une autre situation, là, 16 reliée au logement. Donc, ce qui est regrettable 17 dans la pénurie de logements c'est que les familles 18 doivent souvent sortir du quartier pour trouver un 19 logement convenable et abordable. Le déménagement 20 les déracine, cela a un impact sur l'accès aux 21 services, CPE, écoles. La recherche d'un logement 22 ajoute une pression supplémentaire à des familles 23 qui en vivent déjà beaucoup. 24

Puis un cas vécu dernièrement c'est celui

Volume 4 - 147 -

- d'une mère avec trois enfants qui, après une 1
- recherche active d'un logement dans Hochelaga-2
- Maisonneuve sans succès s'est trouvée un logement 3
- dans une autre ville, endroit que durant l'été elle
- avait quitté parce que justement elle n'avait pas 5
- de services. Elle n'avait pas accès à une place en
- CPE, elle n'avait pas d'organisme autour d'elle, 7
- elle était... elle vivait beaucoup d'isolement 8
- aussi parce que dans certaines villes, t'sais, il 9
- n'y a pas le transport en commun aussi facile que 10
- sur l'Île de Montréal. 11
- Ça fait que voilà, ça termine notre bloc de 12
- présentation, je vous remercie beaucoup. 13
- LA PRÉSIDENTE : 14
- Merci beaucoup. Merci à vous, merci pour les 15
- exemples très éloquents. 16
- Mme MARIE-CLAUDE LANGLAIS: 17
- O.K. 18
- LA PRÉSIDENTE : 19
- On comprend très bien. Alors on va débuter la 20
- période d'échanges, de questions en débutant avec 21
- Gilles Fortin. 22
- M. GILLES FORTIN, commissaire: 23
- Q. [58] Je suis littéralement impressionné et ébahi. 24
- Est-ce que vous êtes un C... est-ce que vous êtes 25

- un CLSC ou un CPE? 1
- Mme MARIE-CLAUDE LANGLAIS: 2
- R. On a coeur notre mission, très certainement. 3
- Q. [59] Ça se sent, oui.
- R. Puis veut, veut pas, les besoins sont là. Je le
- disais, les besoins sont criants. On ne peut pas
- les ignorer. Il faut mettre en place les ressources 7
- nécessaires pour accompagner au mieux toutes les 8
- familles qu'on accueille année après année, très 9
- certainement, oui. 10
- Q. [60] Est-ce qu'il existe d'autres modèles comme le 11
- vôtre au Québec, à votre connaissance? 12
- R. Bien écoutez, tous les CPE ont quand même à 13
- coeur... tous les CPE qui rencontrent des familles 14
- avec des besoins criants vont prendre le temps de 15
- les guider, de les accompagner. Nous, de par notre 16
- modèle, on est un CPE qui offre une garde temps 17
- partielle, flexible, tout ça. On n'offre pas de 18
- temps complet chez nous. Donc, il y a quelques 19
- petits modèles comme le nôtre ailleurs, là, entre 20
- autres dans Verdun il y a un CPE qui offre ces 21
- services un peu comme on le fait, puis en région 22
- aussi, mais sous toute réserve. Voilà. 23
- Q. [61] J'imagine qu'il y a des enjeux de financement 24
- derrière tout ça. Comment vous y arrivez? 25

14

15

16

R. O.K. Bien c'est sûr que, t'sais, nous pour aller 1 répondre à cette mission-là... on a eu la chance, 2 avant on était une halte-garderie communautaire qui 3 s'est transformée en centre de la petite enfance. On a gardé une subvention qu'on appelle une subvention de soutien à la famille. Heureusement, c'est ce qui nous permet d'aller probablement aussi loin dans tous les services d'accompagnement qu'on 8 offre aux parents. Tant mieux, je pense que ça 9 devrait être un modèle qui serait repris plus 10 largement pour accompagner les familles dans les 11 quartiers où les besoins sont grands. 12 13

- Q. [62] Et tantôt je parlais de CLSC. Les CLSC... avec le CLSC et les organismes de santé, les organismes d'aide sociale vous perçoivent positivement ou les relations... comment sont les relations?
- R. Ah, les relations sont bonnes. On a des lieux de 17 concertation. Dans le quartier on travaille 18 vraiment fort tout le monde ensemble pour mettre en 19 place des initiatives et des projets qui vont 20 répondre aux besoins des parents. Comme par 21 exemple, dernièrement on a travaillé très fort sur 22 tout ce qui s'appelle le passage, la transition 23 vers l'école. Donc, autour d'un chantier justement 24 de transition il y avait des directions d'école qui 25

Volume 4 - 150 -

étaient présentes, des directions de CPE, des...

une personne du CLSC, des organismes communautaires

famille. Puis tous ensemble, on a réussi à créer,

là, vraiment un modèle plutôt unique puis

maintenant qui est assez reconnu aussi dans les

autres quartiers. On a mis en place des ressources

pour aller travailler l'enjeu de transition par des

circuits découverte des écoles, un jeu de cartes

sur les compétences, qu'on anime avec les parents

dans plein d'organismes en partenariat. C'est...

les vraies photos des écoles, c'est toutes des

actions qu'on a faites tout le monde en commun. Ça

fait qu'il y a un beau travail collectif qui est

fait, là, pour aller travailler sur les besoins

identifiés.

Q. [63] Et malgré tout ça vous expliquiez tantôt

17 que...

18 R. Oui.

10

13

22

Q. [64] ... bon, il y a un certain nombre d'enfants

qui vous sont référés par le CLSC, mais qu'au fond

vous savez qu'il y en a beaucoup d'autres qui vous

échappent ou qui... qu'est-ce qui pourrait être

fait pour...

R. O.K. Oui. Alors je pense qu'on pourrait faire

beaucoup, effectivement. Présentement, avec les

1

2

3

5

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

CLSC on a des protocoles d'entente qui nous permettent de réserver comme à peu près cinq pour cent (5 %) de nos places. Ces places-là, on les dédie, dans le fond, à du référencement du CLSC vers notre... vers les CPE. Puis il y a plusieurs CPE, là, qui ont ces... des protocoles d'entente.

Maintenant ce qui pourrait être fait c'est de l'élargir. T'sais, si en tant que société préoccupée de ses enfants on se dirait, là, que chaque CPE réserve un dix pour cent (10 %) de place qui permette le référence autant du pédiatre qui rencontre la famille dans un suivi puis qui se dit : ah, t'as pas accès à une place, puis il me semble que ce serait important, qu'est-ce que t'en penses, tout ça? Bien ça, ça pourrait être là.

Entre autres, aussi nous, on travaille en collaboration avec un centre d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale avec enfants. C'est sûr qu'on a comme un genre de partenariat avec eux pour leur réserver des places, mais je ne peux pas les réserver comme pour le CLSC parce qu'à un moment donné il faut que je les comble mes places, c'est une question de financement puis de rouage, tout ça.

Mais si, par exemple, ce dix pour cent

Volume 4 - 152 -

(10 %)-là de places pouvait être plus largement 1 distribué pour différents acteurs de la communauté, 2 bien ce serait un bel exemple, t'sais. Une maison 3 d'hébergement pour femmes victimes de violence, qui pourrait nous référer tout au long de l'année. Là, 5 c'est plus facile quand les situations se présentent durant l'été parce qu'on refait nos 7 groupes, parce que là les places sont là, mais les 8 besoins sont là tout au long de l'année, t'sais. 9 Puis c'est... surtout dans le temps des Fêtes, au 10 printemps, t'sais, c'est des moments aussi un petit 11 peu plus critiques où ces places-là sont 12 nécessaires. Puis on le sait que fréquenter, pour 13 une famille où il y a eu de la violence, pour les 14 enfants, de réintroduire rapidement l'école puis de 15 réintroduire un service de garde, c'est des mesures 16 qui sont hyper structurantes pour venir soulager le 17 stress familial. Ça fait que j'espère que je 18 réponds bien à votre question, mais l'idée à 19 retenir c'est l'élargissement du protocole. 20

- Q. [65] Vous en avez combien de places? 21
- R. Protocole présentement? 22
- Q. [66] Oui. 23
- R. Avec... c'est cinq pour cent (5 %) de nos places. 24
- Q. [67] Mais au total vous en avez combien? 25

- 5 novembre 2019 Volume 4
- R. Ah, au total chez nous. 1
- Q. [68] Oui. 2
- R. On a cinquante-deux (52) places. 3
- Q. [69] O.K.
- R. Mais cinquante-deux (52) places qui permettent de 5
- desservir, là, à peu près chaque année cent (100) 6
- familles, de par notre offre de garde. 7
- Q. [70] O.K. 8
- R. Puis on est en attente, là, d'un huit places 9
- supplémentaires. 10
- Q. [71] Et vous les recevez à compter de quel âge? 11
- R. Bon, dès... on a une pouponnière chez nous. 12
- Q. [72] O.K. 13
- R. Donc, dès que les besoins se font sentir, là. Tout 14
- 15 à l'heure je parlais de besoins criants. T'sais,
- c'est déjà arrivé qu'une maman, il fallait aller la 16
- soutenir, là, son enfant avait... son bébé avait un 17
- mois puis on... 18
- Q. [73] O.K. 19
- R. ... on a accueilli le bébé d'un mois parce que la 20
- situation familiale l'exigeait, puis c'était hyper 21
- important de pouvoir aller permettre à la mère de 22
- se déposer. 23
- Q. [74] Mais une action comme celle-là se fait en 24
- partenariat avec le CLSC? Est-ce que vous allez 25

Volume 4 - 154 -

- chercher des ressources, de l'aide du CLSC? 1
- R. Bien oui, on reçoit du soutien, de l'aide du CLSC. 2
- Entre autres, on peut référer vers le CLSC. Si on 3
- sent qu'une famille a besoin d'un psychoéducateur,
- travailleurs sociaux, orthophoniste, 5
- ergothérapeute, c'est tous des services qu'on peut
- référer, oui. Par le biais d'un quichet d'accès. 7
- Q. [75] O.K. Et ça, dans la mesure où vous avez un 8
- lien de confiance avec... 9
- R. Oui. 10
- Q. [76] ... la clientèle, qui permet de le faire 11
- j'imagine. 12
- R. Exactement. C'est sûr qu'il y a tout un 13
- accompagnement qui se fait. 14
- Q. **[77]** O.K. 15
- R. Puis... oui. Puis heureusement que ça existe parce 16
- que juste de dire à un parent : ah, bien tu devrais 17
- aller à ton CLSC déposer ton nom. C'est pas comme 18
- ça que ça fonctionne, là. Non, non, non, non. C'est 19
- toute une démarche de dire : O.K. J'entends tes 20
- besoins, qu'est-ce que... Bon, t'sais, tout 21
- l'accompagnement dans la confiance, pour finalement 22
- aller déposer une demande. Hum, oui. 23
- Q. [78] Merci. 24
- R. Ca m'a fait plaisir. 25

CSDEPJ CPE Halte-Répit 5 novembre 2019 Hochelaga-Maisonneuve

Volume 4 - 155 -

- 1 LA PRÉSIDENTE:
- 2 Ça va, Gilles? On poursuite avec Lorraine Richard.
- Q. [79] Merci. Bonjour, Mesdames. Je vais continuer
- sur les propos de monsieur Fortin. Vous nous avez
- dit que c'est cinq pour cent (5 %) de votre
- 7 clientèle que vous pouviez, bon, faire des
- protocoles d'entente avec les différents... bien
- 9 différents... votre CLSC dans votre coin.
- 10 R. Oui.
- 11 Q. [80] Dans Hochelaga. Vous aimeriez que ce
- pourcentage puisse augmenter même jusqu'à dix pour
- cent (10 %). Oui?
- R. Oui. C'est une proposition, c'est un peu...
- 15 Q. **[81]** Oui, oui, je...
- R. Mais, t'sais, un dix pour cent (10 %).
- 17 Q. **[82]** Je comprends.
- R. Puis j'aimerais ça aussi qu'il y ait plusieurs
- acteurs qui jouent un rôle clé dans la communauté.
- Q. [83] C'est... je m'en allais avec la deuxième
- question justement dans ce sens-là parce que vous
- avez parlé beaucoup... et madame vous avez
- parlé, bon, de l'infirmière qui a été présente dans
- votre vie. Vous, Madame Langlais, vous avez parlé
- aussi, bon... vous avez eu des références, la

- 156 -Volume 4

- plupart viennent du CLSC parce que vous avez déjà 1 2 une entente de partenariat.
- R. Oui. 3
- Q. [84] Au-delà du CLSC, à quelques reprises vous avez parlé d'un pédiatre. 5
- R. Oui.
- Q. [85] Mais comment faire d'après vous, parce que 7 vous avez quand même une expertise je vous dirais 8 qui est hors du commun. Je... je connais beaucoup 9 de CPE, mais tels que les vôtres, avec une mission 10 aussi élargie je n'en connais pas beaucoup, là. 11 C'est vraiment... ça semble exceptionnel ce que 12 vous faites, bravo. Comment on ferait pour que ce 13 soit un peu uniforme au Québec et qu'on ait comme 14 un quichet unique, si on veut, pour être capable 15 justement de référer ces enfants, ces familles dans 16 le besoin pour un accès plus grand à des ressources 17 dans les centres de la petite enfance, là? Le CLSC, 18 mais le pédiatre... si, moi, je n'en ai pas dans ma 19 région, vous comprenez, je ne peux pas avoir cet 20 accès-là. 21
- R. Oui. 22
- Q. [86] D'après votre expérience, au-delà du CLSC. 23
- R. Oui. Mais les organismes communautaires famille qui 24 travaillent dans les différents quartiers, maison 25

d'hébergement et tout partenaire naturel de la 1 communauté. Puis je pense que ça doit être 2 différent aussi de ce qui se passe à Joliette, de 3

ce qui se passe sur l'Île-de-Montréal. T'sais, moi,

dans mon quartier bien je vois bien le centre de 5

pédiatrie sociale, les organismes famille, je vois

bien justement la maison d'hébergement. Voilà. Ça

fait que c'est les partenaires naturels, je pense,

que... 9

7

8

- Q. [87] Parfait. Merci. On a une pénurie de logements 10 au Québec. 11
- R. Oui. 12
- Q. [88] Partout, même dans les régions. Et vous n'y 13 échappez pas, Mesdames, j'ai vu que madame | 14
- 15 e...
- 16

même que ça a passé.

R. Oui. 17

25

Q. [89] ... ça fait cinq ans que vous attendez pour un 18 logement. Et je me posais la question suivante 19 parce que souvent on voit des cas où la DPJ 20 intervient dans un dossier puis on dit : bon, le 21 logement n'est pas adéquat, il est insalubre ou on 22 n'a pas... l'enfant... écoutez, on a tous vu à un 23 moment donné. Je pense que c'était au téléjournal 24

Volume 4

R. Oui. 1

- Q. [90] Où il y avait des gens qui voulaient adopter 2 un enfant, on nous a montré la chambre puis bon, en 3 termes de superficie c'était pas adéquat. Pourtant, la chambre paraissait très belle. Donc, quand vous avez déjà la DPJ qui intervient dans un dossier, ils vont visiter le logement, pour eux, le logement 7 ne convient pas, mais ça fait cinq ans, là, que 8 vous essayez d'en trouver un logement... 9
- R. Oui, c'est ça. 10
- Q. [91] ... parce que vous voulez que votre famille 11 soit bien logée. Est-ce que vous trouvez qu'à la 12 DPJ c'est trop contraignant au niveau du logement? 13 Qu'ils ne tiennent pas compte justement qu'au 14 Québec on a une pénurie de logement, qu'ils 15 devraient peut-être baisser leurs critères. 16 J'aimerais vous entendre là-dessus parce que c'est 17 vraiment une problématique, là. 18
- R. Bien là, moi présentement je ne suis pas en suivi 19 avec la DPJ pour le moment, mais c'est déjà arrivé 20 dans le passé puis oui, éventuel... t'sais, c'est 21 sûr quand mon fils, mon premier, est parti en 22 placement volontaire de ma part, bien c'est sûr 23 c'était un... c'était évoqué que le logement, on 24 s'entend, là... une famille de sept personnes, là. 25

On s'entend-tu que c'est petit. T'sais, puis moi mon fils, mon plus vieux... bien t'sais j'en ai trois, là, qui ont des particularités. Mon plus vieux vis-à-vis de ses particularités, bien t'sais il a besoin d'avoir sa chambre à lui, t'sais, quand il veut se retirer, se calmer ou t'sais... Avoir son espace à lui. Mais là chez moi c'est pas

- possible, là, on est trop à l'étroit. 8
- Q. [92] O.K. Donc, au-delà des critères que la DPJ 9 peut demander pour que, bon, ce soit un espace 10 minimalement requis pour que les enfants puissent, 11 bon... 12
- R. Bien oui. 13

1

2

3

5

7

22

23

24

25

- Q. [93] ... vivre dans un logement qui est somme toute 14 adéquat, qu'est-ce qu'on pourrait faire, qu'est-ce 15 que l'État pourrait faire pour faire en sorte 16 que... avez-vous songé à ça? Parce que c'est quand 17 même une problématique, est-ce qu'il ne faudrait 18 pas, bon, en construire davantage ou réserver des 19 unités spécialement pour les familles avec des 20 enfants en bas âge? 21
 - J'ai vu madame tantôt... c'est-àdire j'ai entendu madame tantôt dire : « Elle a juste rectifié là que... » Hein? C'est pour l'annonce. Puis là, le lendemain matin,

Volume 4 - 160 -

- le monsieur, il l'a corrigée à nouveau là.
- 2 R. Hum, hum.
- Q. [94] Vous avez dit: « Bien, écoutez, c'est des
- enfants là, ce n'est pas des animaux. Donc, comment
- on ferait en sorte, comme gouvernement, comme
- société, d'envoyer un signal qu'il faut avoir plus
- de logements au Québec, pour répondre à vos besoins
- 8 là.
- 9 R. Oui, ça c'est sûr qu'il le faudrait parce que...
- Puis, t'sais, on dirait que les HLM ne tiennent pas
- compte des familles qui sont nombreuses, t'sais,
- qui ont beaucoup d'enfants. T'sais, que c'est plus
- rare de nos jours, mais moi j'ai quand même cinq
- enfants puis, t'sais, c'est important pour leur
- développement que...
- 16 T'sais, c'est comme moi, mon plus jeune là,
- il n'a pas sa chambre à lui seul là. T'sais, ça
- fait que c'est comme... Comment tu veux lui
- enseigner à ce qu'il s'habitue à dormir seul, à
- s'apaiser lui-même quand il n'a pas sa chambre à
- lui.
- Q. [95] Est-ce que, à ce moment-là, on ne pourrait
- pas... La DPJ ne pourrait pas avec, admettons les
- organismes, les OMH dire : « Nous, on a des
- familles qui sont dans le besoin... » Je lance ça

Volume 4 - 161 -

- comme ça là : « Des familles qui sont dans le
- besoin. La disponibilité des logements est très,
- très rare. » On ne pourrait pas... je vous lance
- 4 ça...
- 5 R. Justement.
- Q. [96] ... comme ça, regarder puis dire : Il faudrait
- qu'il y ait des logements au niveau de l'OMH avec
- 8 cinq ou six chambres.
- 9 R. Oui.
- Q. [97] Quelques uns lors d'une construction...
- 11 R. Oui.
- Q. [98] Puis quelques uns, peut-être, réservés pour
- des familles où il faut qu'il y ait un soutien au
- niveau du logement et tout ce que ça... Le reste,
- aussi, pour la famille...
- 16 R. Hum, hum.
- 17 Mme MARIE-CLAUDE LANGLAIS:
- 18 Oui.
- 19
- 20 R. Moi... absolument, oui, je suis entièrement
- d'accord avec ça là parce que... Moi, j'ai ma fille
- de onze (11) ans là, c'est bien de valeur, mais
- elle est tannée d'être avec sa soeur dans la même
- chambre, dans un lit à deux étages là, t'sais, elle
- veut avoir sa chambre à elle toute seule là. Bien,

c'est parce que les plus gros logements qu'ils 1

ont... puis ils sont rares là, les 7 1/2 là, puis 2

- c'est cinq chambres là. Normalement, nous, on 3
- devrait avoir six chambres, mais il n'y en ont pas.
- Mme MARIE-CLAUDE LANGLAIS: 5
- R. Mais aussi, peut-être pour continuer dans... La
- DPJ, c'est sûr que c'est quelque chose qui est
- pointée quand elle débarque dans certaines 8
- situations familiales là... 9
- Q. [99] Hum. 10
- R. ... les conditions de logement. Puis souvent avec 11
- raison là. On en a vu, justement dans les 12
- nouvelles, des logements inadéquats, t'sais. Moi, 13
- quand une maman me raconte là qu'en plein milieu de 14
- l'hiver, elle met son manteau d'hiver puis elle met 15
- des manteaux chaud à ses enfants parce que dans la 16
- 17 cuisine, elle demande des réparations qui ne sont
- pas faites là, ça me crève le coeur là, vraiment. 18
- Mais à partir du moment où il y a cette exigence-19
- là, bien, il doit y avoir la mesure 20
- d'accompagnement. 21
- S'ils pouvaient mettre en place un service 22
- ou quelque chose d'accompagnement de recherche de 23
- logements, avec les familles, sensibiliser les 24
- propriétaires, qu'il y ait justement des logements 25

réservés pour arrimer ces demandes-là avec les

besoins de logements qui se trouvent, t'sais, un

pairage, oui, je pense qu'il faut aller en réserver

des unités de logements, il faut en créer. Il y

avait des belles annonces de logements sociaux qui

étaient annoncées par la Ville de Montréal. Tant

mieux, mais j'ai hâte de voir les résultats. J'ai

hâte au prochain printemps, de voir le stress que

yont subir les familles qu'on accueille...

- 10 Q. [100] Hum, hum.
- 11 R. Vraiment.

8

- Q. [101] Et dernière question... et je pense que vous
- le dites, au-delà de l'OMH qui peut construire...
- bon, plus de logements et tenir compte de la
- réalité d'aujourd'hui, des familles, il faudrait,
- selon vous, faire une sensibilité... sensibiliser
- davantage les propriétaires qui vous louent un
- logement, que ce logement-là soit adéquat puis que
- les murs...
- 20 R. Bien, effectivement.
- Q. [102] ... l'hiver, qu'on ait quand même chaud à
- l'intérieur.
- 23 R. Effectivement, puis si on regarde juste aussi les
- problématiques sur l'Île de Montréal, personne ne
- sera étonnée d'apprendre les problématiques reliées

- aux punaises de lit. 1
- Q. [103] Hum, hum. 2
- R. Qu'est-ce qui arrive avec les punaises de lit? La 3
- famille, elle ne peut plus recevoir de services. On
- lui dit : « Bien, tant que tu ne règles pas ton
- problème. » Elle fait des pressions auprès du
- propriétaire pour que ça se règle, il n'y a rien 7
- qui se passe. 8
- Dernièrement, j'ai une maman qui me 9
- disait : « Hey, je me suis payée un luxe. Je me 10
- suis payé un cadeau de Noël, j'ai payé moi-même 11
- tout le processus d'extermination, tout ça, parce 12
- que je n'en pouvais juste plus là, c'est ma santé 13
- mentale qui était en jeu là-dedans. » Ca fait 14
- que... voilà. 15
- Q. [104] Merci, merci beaucoup. 16
- LA PRÉSIDENTE : 17
- Merci. On poursuit avec Lise Lavallée. 18
- Mme LOUISE LAVALLÉE, commissaire : 19
- Je suis impressionnée par la présentation que vous 20
- avez faite, avec les deux mamans aussi. J'ai 21
- l'impression que vous avez créé un espèce de cocon 22
- où les mamans se sentent rassurées en laissant chez 23
- vous leurs enfants parce que c'est sûr que je vois 24
- des mamans qui sont impliquées auprès de leurs 25

- 165 -

enfants.

9

Q. [105] Et j'aimerais ça savoir, pour les mamans,
j'imagine que vous avez une peur du jour où vos
enfants n'auront plus à aller à cette garderie-là,
ils vont aller à l'école parce que vous êtes bien
là, dans cet environnement-là, vous êtes contentes
de retrouver vos enfants dans cet environnement-là,
j'imagine?

R. Moi, oui, parce que mon garçon c'est quelqu'un qui 10 est... dès qu'il y a un changement, ça débalance 11 bien raide son caractère. Là, il va faire plus de 12 crises ou des choses comme ça. Ça fait que 13 tandis... mais qu'il aille à l'école, ça va être à 14 recommencer. C'est ça qui est stressant pour moi et 15 pour lui-même là. C'est pour ça que... Oui, ça 16 17 serait le fun que ça soit aussi une école, mais ça ne l'est pas. 18

19

R. Oui, c'est ça. Oui, mon Dieu... Moi là... Moi,
c'est ça, t'sais, moi, présentement, moi... on est
dans le comité événements nous là, puis t'sais, on
prépare les fêtes pour les enfants, on s'implique
beaucoup à la garderie. Puis moi, je me dis : Bien,
écoute bien là, même si mon enfant est à l'école,

1

2

3

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

c'est bien de valeur, mais je reste dans le comité événements moi, je ne m'en vais pas de là.

T'sais, c'est parce que, t'sais, je suis bien dans cet environnement-là. T'sais, c'est sûr que ça va me faire de quoi de ne plus voir mon enfant dans les locaux, mais non là, moi, je reste là, je continue à être bénévole.

C'est... parce que présentement, c'est le fun, t'sais, quand on s'implique dans la garderie, on voit nos enfants qui sont fiers de nous parce qu'on s'implique pour eux puis on fait les activités. Non... regarde, ça nous apporte beaucoup, t'sais.

Ça fait que moi, moi aussi là, mon enfant là, son diagnostic là, regarde, on va le dire là, moi, ça ne me dérange pas, il est autiste léger, mon fils, O.K. avec une dypraxie puis aussi, il a un retard d'un an.

Mais, t'sais, je ne le sais pas comment il va réagir, moi, quand il va aller à l'école. C'est un enfant très sociable là, mon fils là. T'sais, il y a différents niveaux d'autisme là. Moi, mon fils est très, très sociable, pas de trouble. Même un peu trop des fois, t'sais. Ça fait qu'il faut lui dire : Hey, tu ne connais pas la personne, tu ne

Volume 4

lui dis pas, t'sais, c'est ton ami là. Non, non, tu 1 2 ne le connais pas.

T'sais, c'est... déjà je travaille 3 certaines choses avec lui, mais je ne le sais pas moi, comment il va réagir là quand il va être à 5 l'école là. Ça fait que c'est toutes des craintes qu'on a, t'sais. Moi, si c'était juste de moi, je le laisserais encore à la garderie là. 8

Q. [106] Donc, le défi, ce que je comprends, c'est qu'on a mis en place, avec le CPE... grâce aux CLSC qui vous ont référées au CPE, un programme qui encadre bien vos enfants puis vous vous sentez rassurées.

Et là, le défi ça va être d'avoir un encadrement qui vous permette de vivre la transition de la garderie à l'école pour que ça se passe bien parce que c'est sûr, il va y avoir un jour où il va falloir qu'il aille à l'école...

R. Hum, hum. 19

Q. [107] ... puis vous allez vouloir retrouver cet 20 encadrement-là auprès de vos enfants. Et cette 21 possibilité-là aussi de vous impliquer afin d'avoir 22 la même... d'être aussi rassurées que ce que vous 23 vivez actuellement avec la garderie. 24

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

1

R. Mais on est très rassuré avec cette garderie-là
aussi parce qu'on a l'occasion de pouvoir passer
des moments dans le groupe, avec notre enfant,
c'est ça l'avantage aussi. Tandis que dans les
écoles, ils n'impliquent pas assez les parents làdedans. Ça, c'est vraiment...

8

20

21

22

23

24

25

R. T'sais, ils font... T'sais, moi, en tout cas, je 9 sais qu'au Centre François-Michelle, j'ai ma 10 quatrième qui, elle aussi, a un diagnostic... en 11 tout cas... je ne veux pas tout dire le diagnostic 12 de tous mes enfants parce qu'on ne finira plus, 13 mais t'sais, ma fille, elle, est au Centre 14 François-Michelle, primaire, puis j'ai mon plus 15 vieux qui, lui, est au secondaire, puis, t'sais, 16 c'est comme... Eux, ils demandent d'être dans le 17 comité de parents, t'sais, mais c'est parce que 18 c'est à l'autre bout du monde. 19

Moi, ça fait que c'est genre, impossible là que je puisse commencer à m'impliquer, puis j'ai quatre écoles différentes là. Attends, ça va être une cinquième école différente quand mon plus jeune va rentrer là. Tu t'imagines-tu si je m'implique dans tous les comités là, je finirai plus, c'est

- clair. J'aimerais bien ça là, t'sais, mais...
- 2 Q. [108] La morale de l'histoire, ça prend des lieux
- proches. 3

1

- R. C'est ça.
- Q. [109] Mais c'est ce que je comprends parce que ça,
- c'est un défi parce que vous êtes des parents qui 6
- sont impliqués, ce que je comprends. Puis si vous 7
- aviez la possibilité d'avoir vos enfants dans une 8
- école proche, vous souhaiteriez avoir la même 9
- implication dans l'école, puis on en a entendu 10
- parler cet avant-midi où on parlait justement des 11
- écoles où on devrait impliquer un peu plus les 12
- parents. Puis c'est un peu le modèle que vous 13
- aimeriez retrouver étant donné que vous aimez le 14
- modèle dans lequel vous êtes impliquées 15
- actuellement pour les CPE. 16
- R. Hum. 17
- Q. [110] Mais madame Langlais, je vous demanderais... 18
- Tout à l'heure, vous avez parlé de l'approche de 19
- co-éducation. Concrètement, quels sont les 20
- avantages que vous avez pu relever de cette 21
- approche-là? 22
- Mme MARIE-CLAUDE LANGLAIS: 23
- R. O.K. Bien, c'est sûr qu'il y a des outils concrets 24
- qui peuvent sortir de l'approche, mais c'est aussi 25

1

2

3

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

tout un sentiment de relations qui est travaillé à travers une approche de co-éducation.

Un exemple bien précis, par exemple, c'est la semaine dernière, on fêtait l'Halloween puis il y avait une maman justement, elle a un suivi, présentement. Pour elle, avoir une relation harmonieuse avec son enfant, ce n'est pas toujours facile, surtout dans le quotidien, des tâches puis des nombreux besoins des autres enfants puis tout ça, puis elle a décidé... T'sais, nos portes sont toujours ouvertes, ça fait qu'elle a décidé de venir passer l'après-midi avec nous pour fêter l'Halloween.

Et là, tout au long de l'après-midi là, elle n'arrêtait pas de dire aux éducatrices : « Ah! Mais j'ai donc bien du fun! Ah! Mais c'est donc bien plaisant! Ah! Que ça me fait du bien! Ah! Que... Ah! Que...

T'sais, elle est retournée chez elle là, avec tellement, t'sais, de bien-être d'avoir passé un beau moment hors du stress familial. C'est comme si on lui avait, t'sais, réservé un petit espace hyper précieux pour venir vivre ça. Puis c'est comme ça que ça se construit, t'sais. Ça va continuer puis il y aura d'autres événements, il y

1

2

3

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

aura d'autres expériences comme celle-là puis ça construit le lien mère-enfant dans cette situationlà, t'sais.

Un autre bel exemple, c'est que quand les parents s'impliquent, bien, pour les enfants, concrètement aussi, il y a un grand sentiment de fierté. On avait un petit garçon, t'sais, qui, au niveau du langage là, ce n'était évident là de pouvoir communiquer avec son entourage, puis sa mère, elle s'impliquait puis elle faisait des décorations pour Noël.

Puis là, à chaque fois qu'il passait devant une décoration que sa mère avait installée là, là, il nous disait : « C'est ma maman... C'est maman qui a fait ça. » Il nous le disait, à tous les membres du personnel, à ses amis, à tout, t'sais, avec une immense fierté.

Puis là, on voyait comment, à quel point, c'était un stimulant de vouloir s'exprimer dans un contexte comme celui-là, de par son moteur. Son moteur d'expression, c'était sa mère qui s'était comme impliquée dans nos lieux.

Une autre chose qu'on a en place, c'est un programme d'éveil à la lecture. Puis dans la mise en place du programme d'éveil à la lecture, on se

Volume 4

1

2

3

5

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

disait : Bien, c'est bien beau de rendre le livre accessible dans nos locaux, faire de la lecture, mais on n'y arrivera pas tout seuls, ça nous prend des parents partenaires de ce programme-là.

Ça fait qu'on s'est dit : Bien, comment on peut les impliquer à l'intérieur de ça? Bien, premièrement, on a dit : Bien, pour rendre les livres accessibles dans les familles, on le sait qu'il y a le frein de se rendre à la bibliothèque, ce n'est pas toujours évident, ce n'est pas toujours près de chez nous. On s'est dit : Bien, on va ouvrir deux bibliothèques de prêts de livres.

Donc, on a la bibliothèque des petits lecteurs puis la bibliothèque des grands lecteurs pour nos plus vieux. Et puis c'est des parents bénévoles qui s'occupent d'ouvrir la bibliothèque. À chaque demi-heure (1/2 h) là, soit de l'avantmidi ou de l'après-midi. Ça fait que c'est des parents qui entraînent d'autres parents dans l'action lecture. Nous, on n'a presque plus rien à faire dans ce projet-là ou presque parce qu'il y a un effet d'entraînement incroyable.

Je prends par exemple, aussi le... Puis on utilise différents moyens, différentes stratégies, pour aller les rejoindre, les parents, dans cette

Volume 4 - 173 -

action-là qui est un exemple parmi tant d'autres, 1 mais on a des semaines de la lecture, on invite les 2 parents à être présents. On va faire venir des 3 animatrices en lecture du Groupe Contact, qui vont offrir des animations lecture où les parents sont invités.

On a un grand Salon du livres. une lectrice pour plein d'autres enfants. Elle vient s'installer dans notre grand Salon du livre pendant une semaine et demie de temps. Elle s'installe sur les tapis, les enfants vont la voir, elle fait des lectures, les parents sont invités à y participer puis tout ça. Ça fait que c'est d'autres beaux exemples de co-éducation avec les parents. Mais il y en a plein, il y en a d'autres, mais... voilà.

- Q. [111] Merci beaucoup à toutes les trois pour vos 17 témoignages. 18
- R. Merci. 19

8

9

10

11

12

13

14

15

16

- 20
- Merci. 21
- 22
- Merci. 23
- LA PRÉSIDENTE : 24
- Merci. Moi, je vais faire une commentaire, mais je 25

déclare mon biais très, très, très, très fort : Je 1

connais ce quartier-là que j'adore, que j'aime 2

beaucoup. 3

Mme MARIE-CLAUDE LANGLAIS:

R. Oui. 5

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

Q. [112] Alors, quand je vous entends dire qu'à cause des problèmes de logements. Puis on a vu ce qui 7 s'est passé, la gentrification ces dernières 8 années, et que les gens doivent être déracinés, 9 puis on sait ce que ça veut dire. Puis vous l'avez 10 bien expliqué, ça veut dire « pertes de services ». 11

> J'imagine le déchirement de parents qui doivent quitter et qui n'ont plus accès aux CPE Halte-Répit, ça doit être épouvantable. Mais non seulement ça, c'est qu'on voit tout de suite les conséquences sur les tout-petits aussi là. Donc, c'est ca qui me dérange profondément.

Ce que je retiens, c'est que tout ce que vous nous avez expliqué, c'est du sur mesure, c'est de la proximité, c'est dans la communauté. Et je comprends qu'on n'est pas dans un moule, tout le monde rentré dans le moule, rentré dans le petit carré, mais c'est vous qui vous adaptez aux humains à qui vous dispensez des services, les grands ou les petits.

- R. Hum, hum. 1
- Q. [113] Et je comprends que cette proximité-là dans 2
- la communauté, à mon avis, c'est ce qui fait votre 3
- succès, c'est votre capacité d'adaptation ne
- serait-ce que ce qui a l'air d'un détail, mais la 5
- souplesse d'horaire du CPE...
- R. Hum, hum. 7
- Q. [114] ... c'est énorme pour des parents là. 8
- R. Oui. 9
- Q. [115] Cette... cette... je dis « portes ouvertes ». 10
- Vous ne l'avez pas dit comme ça, mais le CPE portes 11
- ouvertes à n'importe quel moment, ça doit être 12
- extraordinaire pour des parents. Puis j'écoutais 13
- madame qui disait : « Moi, j'en ai trois... » Oui, 14
- : « J'ai trois, à trois écoles 15
- différentes... » 16
- R. Hum, hum. 17
- Q. [116] ... j'imagine, le matin. 18
- R. Quatre. 19
- Q. [117] Quatre... à quatre écoles différentes, c'est 20
- terrible. Donc, ça, je pense que... C'est ce que je 21
- retiens. C'est vous qui vous adaptez. Et quand vous 22
- dites que, par exemple, comment ça vous a aidé que 23
- le CLSC vient vous dispenser les services quand 24
- vous êtes là au CPE. 25

- 176 -Volume 4

- R. Hum, hum. 1
- Q. [118] Je pense que c'est un modèle qu'il faut 2
- comprendre, au moins les concepts. Ce n'est pas 3
- tout le monde rentré dans le moule, mais ce sont
- les services, puis vous vous adaptez au besoin de
- la population. Et moi, là-dessus, je vous
- dis : Chapeau! 7
- R. Hum, hum. 8
- Q. [119] Parce que je présume que ça ne doit pas être 9
- toujours facile. 10
- R. Non. 11
- Q. [120] Je présume qu'il faut vivre avec un certain 12
- de niveau de stress et d'incertitude, mais quand je 13
- vois les deux personnes qui vous accompagnent, moi, 14
- j'ai envie de vous dire : Bravo! Bravo! Bravo! 15
- Et je comprends quand vous disiez : « Moi, 16
- même si mes enfants ne sont plus là, je vais rester 17
- là. » 18
- R. Oui. Hum, hum. 19
- Q. [121] Je vous entends parler puis j'aimerais ça 20
- voir une petite famille là, comme il y en a 21
- plusieurs. Et en terminant, pourquoi le protocole 22
- est à cinq pour cent (5 %), ça se change ça? Je ne 23
- comprends pas là. 24
- R. Bien... Ah! Ah! Moi, je suis d'accord avec vous que 25

Volume 4 - 177 -

- ça se change... 1
- Q. [122] Non, mais expliquez-moi... non, mais... je... 2
- R. ... oui. 3
- Q. [123] Je ne suis pas en train de... vraiment, je ne
- comprends pas là. S'il est à cinq pour cent 5
- (5 %)... 6
- R. Oui. 7
- Q. [124] ... puis que le besoin est à dix pour cent 8
- (10 %), on le change? 9
- R. Oui, mais t'sais... puis malheureusement, c'est 10
- qu'il est à cinq pour cent (5 %), mais il est à 11
- cinq pour cent (5 %) pour un seul partenaire. Ça 12
- fait que, t'sais, puis à quelque part... 13
- Q. [125] Ah... 14
- R. ... comme je vous donnais comme exemple. 15
- Q. [126] Oui. 16
- R. Quand j'ai reçu la liste des enfants... 17
- Q. [127] Je comprends. 18
- R. ... il y avait juste un enfant... 19
- Q. [128] D'accord. 20
- 21 R. ... pour Hochelaga-Maisonneuve...
- Q. **[129]** O.K. 22
- 23 R. ... que...
- Q. [130] Impossible... 24
- R. Il y a une liste qui a été distribuée pour... 25

- Volume 4 - 178 -
- Q. [131] Je comprends. 1
- 2 R. ... sept CPE dans notre quartier.
- Q. [132] Je comprends. 3
- R. C'est clair qu'on va lui trouver une place, mais
- emmenez-en d'autres. 5
- Q. [133] Donc, le besoin, c'est d'être capables 6
- d'ouvrir vos bras à toutes les familles dans le 7
- quartier... 8
- R. Oui. 9
- Q. [134] ... qui ont besoin de vous, peu importe le 10
- partenaire... 11
- R. Oui. 12
- Q. [135] ... qui les réfère? 13
- R. Exactement. 14
- Q. [136] Donc, c'est de là que vous avez besoin 15
- d'augmenter à dix pour cent (10 %)? 16
- R. Oui parce que... 17
- Q. [137] Je comprends. 18
- R. ... si là, on l'élargit, bien tant mieux, c'est ça. 19
- C'est sûr que, t'sais, on en crée là des protocoles 20
- avec d'autres organisations... 21
- Q. [138] O.K. 22
- R. ... mais, t'sais, avec le protocole, c'est qu'on 23
- peut laisser nos places attendre les situations de 24
- crise. 25

- Q. [139] Absolument. 1
- 2 R. On peut...
- Q. [140] Je comprends. 3
- R. ... ce qu'on ne peut pas avec les autres
- partenaires. 5
- Q. [141] Je comprends. 6
- R. C'est pour ça que je dis que, t'sais, les besoins, 7
- ils doivent arriver durant l'été ou presque, parce 8
- qu'après ça, c'est difficile. Puis quand la 9
- responsable de la Maison d'hébergement puis elle me 10
- dit : « Deux enfants, penses-tu que tu peux? Parce 11
- que ça serait hyperaidant? » J'aimerais ça, 12
- t'sais... j'aimerais vraiment ça pouvoir 13
- dire : Oui, viens t'en. 14
- Q. [142] Je comprends. Je comprends, c'est plus clair. 15
- Merci. Euh... André Lebon. 16
- M. ANDRÉ LEBON, commissaire: 17
- Bien, c'est unanime, je pense, hein? Tout le monde 18
- apprécie votre témoignage, puis je vais juste vous 19
- dire en deux minutes, que vous venez nourrir un 20
- enjeu qu'on a parce que même si notre Commission 21
- réfléchit aux enfants de la DPJ puis aux enfants 22
- qui sont ultimement placés, notre plus gros défi 23
- 24 c'est de trouver comment on peut accompagner ces
- enfants-là puis ces parents-là dont vous êtes, le 25

Volume 4

- plus tôt possible... 1
- R. Hum, hum. 2
- Q. [143] Dans leurs développements pour éviter qu'ils 3
- se rendent là. 4
- R. Oui. 5
- Q. [144] Puis votre témoignage, aujourd'hui là,
- puis là, c'est capital. 7
- tu es venue nous dire : 8
- Cette infirmière-là, là, qui 9
- m'accompagne depuis cinq ans, elle a 10
- été déterminante. D'abord, elle a 11
- gagné ma confiance, elle s'est 12
- investie auprès de moi. Elle est 13
- stable, je n'ai pas besoin de répéter 14
- mon histoire dix (10) fois. 15
- R. Hum, hum. 16
- Q. [145] Puis quand j'ai eu affaires, à un 17
- moment donné, avec la DPJ, c'est elle 18
- qui est venue appuyer en 19
- disant : « Non, non, non, vous ne 20
- comprenez pas là, cette personne-là 21
- a... » 22
- C'est vraiment... En fait là, votre témoignage, 23
- c'est comment faire d'une histoire à succès qui est 24
- exceptionnelle, quelque chose que le système va 25

permettre de déployer à plus grande échelle. Ce 1 n'est pas juste un cas d'exception. 2

, quand tu dis : 3 ou

Hey, au CLSC là, ils m'ont donné une 4 personne-pivot[...] 5

- R. Hum, hum.
- Q. [146] [...] j'avais tellement d'affaires à 7 gérer là, il y a une personne qui 8 s'occupe...] 9
- Alors, pour moi, vous nous donnez les ingrédients 10 et c'est à nous de trouver le mécanisme pour que 11 ces ingrédients-là soient dans le système. 12
- R. Hum, hum. 13
- O. [147] Puis, Madame Langlais, bien, vous, vous êtes 14 venue nous dire comment. On a un actif au Québec, 15 hein? Ça s'appelle des CPE, ça s'appelle des 16 Maisons de la Famille. Puis si on les met à 17 contribution puis si on joue en équipe, comme vous 18 nous avez admirablement déployé là : 19
- Voici comment on travaille avec les 20 autres partenaires. 21
- Bien, on a un actif au Québec qui pourrait faire 22 une différence si, et seulement si, on continue de 23 leur donner les conditions pour qu'elles jouent ce 24 rôle-là. 25

Volume 4

- R. Hum. 1
- Q. [148] Puis j'ai retenu aussi, que vous étiez un 2
- modèle un peu différent. Vous êtes une Halte-Répit, 3
- donc toutes...
- R. En fait, on est vraiment un Centre de la Petite
- Enfance, mais on offre, on a... Notre offre de
- service n'est pas d'offrir du temps complet...
- Q. [149] D'accord. 8
- R. ... mais on est vraiment un Centre de la Petite 9
- Enfance. 10
- Q. [150] Alors, ce besoin-là, là, pour avoir présidé 11
- la Commission sur l'éducation de la Petite Enfance 12
- là... 13
- R. Oui. 14
- Q. [151] ... on l'a entendu dans beaucoup de places 15
- là. Dans les régions, c'est les gens qui 16
- travaillent une semaine en dehors, une semaine en 17
- dedans. D'autres, c'est le travail saisonnier. Ça 18
- fait que ces enjeux-là de souplesse à l'intérieur 19
- du réseau de garde, c'est aussi un enjeu. Et 20
- l'illustration que vous faites, ça répond là, il y 21
- a des gens qui ont ce besoin-là. 22
- Ça fait que moi... moi, je trouve que vous 23
- êtes venues nous asseoir... Parce que l'autre chose 24
- qu'on a entendue... A contrario là, on est dans la 25

semaine ou les semaines usagers, ceux qui ont vécu
le système, puis c'est fou le nombre de personnes
adultes, devenues adultes ou parents qui viennent
nous dire :

L'absence de personne significative.

Je n'ai pas eu personne, j'ai été...
Je me suis répété, j'ai transité avec

Vous venez nous dire à quelles conditions ça peut faire une différence.

dix (10), quinze (15), vingt (20),

vingt-cinq (25) intervenants.

12 Il y en a, au moins, une personne qui
13 peut m'investir puis faire ma
14 différence.

une Commission là, ça vient jeter une pierre sur laquelle on va pouvoir construire. Ça fait qu' puis là, si vous pensez que vous vous êtes déplacées pour rien là, enlevez-vous ça de la tête, c'est génial ce que vous êtes venues faire.

Alors, moi, je trouve que votre témoignage là, pour

C'était plus un commentaire, mais si vous voulez commenter là-dessus, Madame Langlais, ou n'importe qui.

LA PRÉSIDENTE :

1

2

3

5

6

7

8

9

10

11

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

Merci. Merci André. Michel Rivard.

M. MICHEL RIVARD, commissaire:

Oui, merci. Alors, merci à vous trois de votre
témoignage et il n'y a pas seulement nous qui, je
pense, qui vous trouvons bons et qui trouvons que
vous faites un bon travail.

Ce matin, il y a des personnes qui sont venues dire: La Halte Garderie de cet après-midi là, ils font du bon travail. Il y a des gens, ce matin, qui nous ont dit ça. Alors, il n'y a pas seulement nous, mais je pense que ça va au-delà de l'enceinte de cette Commission-là.

Q. [152] Moi, j'ai une question pour Madame

Je me doute un peu de la réponse, mais je veux

entendre votre perception, vous, c'est ça que je

veux entendre.

Lorsque la DPJ est entrée dans votre vie là, ce n'était pas nécessairement une bonne nouvelle là, mais est-ce que... On vous a sûrement offert de l'aide. Pourquoi vous ne vouliez pas du tout de l'aide de la DPJ puis que vous vouliez absolument que le dossier se ferme? Je veux savoir votre perception, puis soyez très honnête, n'ayez pas peur de le dire là. Mais vous comprenez ma question?

- 185 -

1

- R. Oui parce que moi, j'ai déjà été une enfant de la
- 3 DPJ puis...
- 4 Q. **[153]** O.K.
- R. ... j'ai remarqué ce qu'ils faisaient avec les
- enfants de les déplacer pour... C'est comme moi, il
- y ont eu des bonnes raisons de me déplacer dans des
- familles d'accueil, mais moi, je ne ferai pas vivre
- 9 ça à mon fils, ça fait que...
- 10 C'est pour ça que quand ils sont venus chez
- moi puis qu'elle m'a dit : « Tu nourris mal ton
- enfant. » Puis qu'elle voulait continuer puis
- continuer... Si je n'avais pas eu l'infirmière,
- 14 c'est sûr et certain qu'ils auraient continué, mais
- pour quelles raisons? C'est ça que je trouve
- dommage par rapport à ça, c'est qu'ils jugent... On
- dirait qu'ils veulent rester dans le dossier même
- s'ils voient que je n'en avais pas besoin.
- 19 Q. [154] Vous vous sentiez jugée?
- 20 R. Oui!
- Q. [155] Vous ne vous sentiez pas écoutée? Est-ce que
- c'est ça que vous nous dites?
- 23 R. Oui, puis aussi le fait qu'elle m'a obligée à faire
- des ateliers. T'sais, comme l'affaire... Exemple,
- l'affaire du logement de tantôt. La DPJ demande aux

Volume 4

- parents: « Ah, ton logement n'est pas assez 1
- 2 adéquat. »
- Q. [156] Hum, hum. 3
- R. Mais, eux-autres, ils font quoi là-dedans? Les
- familles... il faut qu'ils lui en trouvent un parce 5
- qu'ils ont un délai pour le trouver. Mais eux-
- autres, ils font quoi là-dedans? Pour aider la 7
- famille à en trouver? Hum, hum. 8
- Q. **[157]** O.K. 9
- R. Moi, je ne suis pas d'accord avec ça là, par 10
- rapport à ce qu'eux-mêmes, ils font, les 11
- familles... t'sais, c'est plus par rapport à ça là. 12
- Puis c'est pour ça que moi, je ne les voulais pas 13
- dans ma vie parce que je n'en ai pas besoin. Mais 14
- quand il y en a qui en ont besoin, ils ne vont pas 15
- pousser plus loin dans leur histoire ou dans 16
- leur... En tout cas... 17
- M. ANDRÉ LEBON, commissaire: 18
- Ça répond à ma question, merci. Merci. 19
- LA PRÉSIDENTE : 20
- Merci. On continue avec Jean-Marc Potvin. 21
- M. JEAN-MARC POTVIN, commissaire: 22
- Q. [158] Bien, je joins ma voix à tous mes collègues 23
- pour vous féliciter pour tout ce travail-là. C'est 24
- un peu la création d'une solidarité sociale qui 25

s'est perdue dans nos quartiers. Puis l'isolement social, c'est la chose la plus terrible qui soit, puis je pense qu'à travers ce que vous êtes en train de faire, vous contrer ça.

Je veux revenir sur un point que Gille Fortin avait abordé là, parce que là, j'ai été surpris d'entendre que, dans votre mission aussi, vous avez une mission, une mission de... c'est un CPE, mais une mission de soutien à la famille. Puis vous avez fait une référence à une subvention de soutien à la famille...

- Mme MARIE-CLAUDE LANGLAIS: 12
- R. Oui. 13

1

2

3

7

8

9

10

11

- Q. [159] ... parce que quand André Lebon dit : « C'est 14 une pierre sur laquelle ont veut tabler là. » 15
- R. Oui. 16
- Q. [160] On aurait peut-être besoin de mieux 17 connaître, de mieux comprendre, comment ça peut se 18 répandre dans le réseau des CPE. Il y a aussi les 19 Maisons de la famille qui jouent un rôle qui peut 20 ressembler aussi. Comment ce tissus social-là peut 21 se généraliser? Est-ce qu'il y a des leviers, par 22 exemple, dans le cadre de référence pour les CPE 23 sur lequel on peut s'appuyer, est-ce que tous les 24 CPE peuvent aller chercher des subventions de 25

soutien à la famille? Est-ce qu'il y a un budget 1 suffisant à cet égard-là? Est-ce que... 2

Mme MARRIE-CLAUDE LANGLAIS: 3

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

R. Difficilement. Je pense qu'il faudrait s'y pencher, il faudrait voir quels mécanismes mettre en place. 5 Ce qui est clair, c'est que tout CPE joue un rôle important de soutien à la famille. On est reconnu 7 pour notre offre de garde auprès des tout-petits, 8 mais il y a tous les parents qui sont là, en 9 besoin, tout dépendamment de comment on offre notre 10 service, dans quels cartiers, dans quels secteurs, 11 tout ça. Il y aurait matière à réfléchir. 12

> Je pense que pour nous, dans notre situation, c'est très aidant, très soutenant, ça nous permet d'avoir des ressources qui sont là pour les accompagner, les familles en grands besoins. Euh... voilà, mais non, ça ne va pas d'office puis ce n'est pas évident d'aller chercher des sommes supplémentaires, t'sais, des subventions pour la co-éducation, avec les parents, ça pourrait être...

Ça fait partie de notre mission, c'est là, mais comment venir encore davantage soutenir le réseau là-dedans? Il y aurait de quoi à réfléchir. Je n'ai pas toutes les grandes solutions, mais c'est ça.

Volume 4 - 189 -

- M. JEAN-MARC POTVIN, commissaire: 1
- Merci. 2
- R. Oui. 3
- LA PRÉSIDENTE :
- On continue avec Lesley Hill. 5
- Mme LESLEY HILL, commissaire:
- Donc, à mon tour de vous remercier. C'est vraiment
- très rafraîchissant de vous entendre aujourd'hui. 8
- Q. [161] Donc, ma question est vraiment pour les deux 9
- mamans et c'est à l'effet que vous avez été 10
- référées toutes les deux par le CLSC dans le cadre, 11
- je pense, du protocole d'entente... 12
- 13
- R. Oui. 14
- Q. [162] ... avec le CPE. Puis on n'a pas eu beaucoup 15
- de parents qui ont témoigné sur les services qu'ils 16
- ont reçus du CLSC comme tels. Donc, je voulais 17
- juste vous entendre sur comment vous avez trouvé 18
- ces services-là du côté du CLSC? 19
- R. Moi, je pourrais bien dire... Bien, en tout cas, 20
- moi, j'avais une travailleuse sociale qui était 21
- pivot puis que c'est grâce à elle parce qu'au 22
- début... mon Dieu, je gérais des agendas de 23
- ministres là. 24
- Q. [163] Définitivement. Elle était... 25

- R. J'étais très remplie puis j'allais à différentes... 1
- Je devais me déplacer à différentes places. Puis 2
- d'avoir... de travailler avec ma TS là puis de 3
- cibler une place où on pouvait faire venir les
- intervenants au lieu que moi, j'aie à me déplacer à 5
- différentes places, c'était beaucoup aidant.
- Q. **[164]** Oui.
- Mme MARIE-CLAUDE LANGLAIS: 8
- R. Une pratique exemplaire? Pratique exemplaire. 9
- Q. [165] Oui. Super... oui... 10
- aussi, je pense, hein? Dans le suivi que tu 11
- as eu? 12
- 13
- Attendez... Bien, moi, dans le fond, c'est ma 14
- famille qui m'en ont parlés des CLSC, du... Par 15
- rapport à mon infirmière c'est elle, pour le 16
- programme, c'est ma famille, mais sinon, en tant 17
- que tel, je trouve qu'il n'y a pas assez de... On 18
- en entend pas autant parler qu'on voudrait. T'sais, 19
- il y en a qui ne savent même pas certains services 20
- qui existent parce qu'on n'en entend pas parler. 21
- Moi, je trouve que ça serait une bonne chose que... 22
- Même que j'avais donné une anecdote à 23
- Marie-Claude, c'est qu'on pourrait mettre, au lieu 24
- des annonces de yogourts bien, mettre des annonces 25

de CLSC. 1

Mme MARIE-CLAUDE LANGLAIS: 2

Oui, tu m'avais dit ça, c'est vrai. 3

Peu importe l'annonce, mais t'sais... T'sais, ils 5 en mettent beaucoup contre l'intimidation ou plusieurs chose, mais pas ça. Tu dis, c'est ce qui est prioritaire. Moi, je trouve... Parce que comme 8 ça, les gens ils vont faire : « Ah! Je pourrais 9 peut-être appeler... ». Même les enfants de SOS 10 Suicide, t'sais, ils en parlent souvent de ça, mais 11 est-ce qu'ils en parlent des CLSC? Non, pas du 12 tout. Moi, je trouve que... T'sais, développer ce 13

- Q. [166] Puis peut-être juste... 15
- R. Ca serait bon. 16

14

côté-là.

- Q. [167] ... une petite question supplémentaire là-17 dessus, mais qu'est-ce qui fait que vous avez 18 accepté les services du CLSC, mais que vous ne 19 vouliez pas les services de la DPJ. C'est quoi la 20 différence pour vous que les services en CLSC? 21
- R. Bien, parce que le CLSC n'est pas là pour me dire 22 quoi faire. Tandis que la DPJ, eux-autres, ils sont 23 là puis ils disent : « Ah... tu dois faire... » 24

Comme ils l'ont fait, ils m'ont obligée à 25

CSDEPJ CPE Halte-Répit 5 novembre 2019 Hochelaga-Maisonneuve

Volume 4 - 192 -

- aller à des ateliers tandis que mon infirmière,
- elle ne m'aurait jamais obligé à faire ça là. Elle
- m'aurait conseillé, mais pas obligé...
- 4 Q. [168] Hum, hum.
- 5 R. ... c'est ça l'affaire, par exemple.
- 6 Q. [169] O.K. Je comprends.
- 7 R. Oui.
- 8 Q. [170] C'est l'approche.
- 9 R. C'est le fait qu'on soit obligé à quelque chose.
- Q. [171] O.K. Donc, l'approche d'accompagnement.
- 11 R. Parce qu'ils disent que ça nuit à son
- développement, mais... non... c'est... non...
- 13 Q. **[172]** O.K.
- R. Je ne suis pas d'accord.
- Q. [173] Parfait. Merci, c'est clair.
- 16 LA PRÉSIDENTE :
- Merci, merci infiniment. Vous voyez que votre
- témoignage dans un fou rire général, ce qui est bon
- signe. Plus sérieusement, merci, merci infiniment,
- vous nous montrez comment la proximité, la
- communauté, les liens entre tout le monde ça peut
- faire une différence, puis et
- vous êtes les dignes représentants de ce que ça
- veut dire.
- Merci aussi pour vos suggestions puis on ne

CSDEPJ CPE Halte-Répit 5 novembre 2019 Hochelaga-Maisonneuve Volume 4 - 193 -
peut que vous souhaiter bonne continuation avec vos
enfants et Madame Langlais, bien, bon courage à
vous et à toute l'équipe de ce magnifique quartier.
Je répète que j'ai un biais pour ce quartier-là.
Merci infiniment. Merci beaucoup.
:
Merci.
:
Merci énormément.
LA PRÉSIDENTE :
Alors, nous allons attendre que tout le monde ait
quitté la salle puisque le prochain témoignage,
c'est un témoignage à huis clos.
(Voir cahier huis clos)

LA PRÉSIDENTE :

Alors, le huis clos est levé. Nous devions avoir le témoignage d'Olivier. Malheureusement, pour des raisons de santé Olivier ne peut pas être avec nous, mais nous voulons, tous les commissaires, lui dire merci pour ses efforts, pour son témoignage et le résumé de son témoignage va être déposé en preuve, donc la Commission va en tenir compte.

	CSDEPJ CPE Halte-Répit 5 novembre 2019 Hochelaga-Maisonneuve Volume 4 - 194 -
1	P-003 : Résumé du témoignage de M. Olivier Gosselin
2	
3	Alors, nous remercions encore Olivier, nous lui
4	souhaitons bonne santé. Et là-dessus, on ajourne
5	jusqu'à demain matin. Merci.
6	
7	AJOURNEMENT DE L'AUDIENCE
8	

CSDEPJ	
5 novembre	2019
Volume 4	

- 195 -

1	SERMENT D'OFFICE
2	
3	Nous, soussignées, ROSA FANIZZI, et ODETTE GAGNON,
4	sténographes officielles, dûment assermentées,
5	certifions sous notre serment d'office que les
6	pages qui précèdent sont et contiennent la
7	transcription fidèle et exacte des notes
8	recueillies au moyen de l'enregistrement numérique,
9	le tout hors de notre contrôle et au meilleur de la
10	qualité dudit enregistrement, le tout, conformément
11	à la Loi.
12	Et nous avons signé,
13	
14	
15	
16	
17	ROSA FANIZZI
18	
19	
20	
21	
22	
23	ODETTE GAGNON
24	ODETTE GAGNON